

SAUR S.A.S.

Siège Social : 11 Chemin de Bretagne – 92130 ISSY LES MOULINEAUX

Société par Actions Simplifiée au capital de 101 529 000 €

339 379 984 RCS NANTERRE

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT

A LA DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE

COMPTES CONSOLIDES GROUPE SAUR Normes IFRS

Exercice clos au 31 décembre 2022

COMPTES CONSOLIDES GROUPE SAUR

au 31 décembre 2022

SITUATION DE L'ENSEMBLE CONSTITUE PAR LES ENTREPRISES COMPRISES DANS LA CONSOLIDATION

CONTEXTE & ENVIRONNEMENT 2022

Le groupe a poursuivi son développement en 2022 avec le support de son actionnaire, le fonds d'investissement EQT Infrastructure, avec notamment deux acquisitions majeures dans l'industrie. De plus, le groupe se recentre sur les métiers de l'eau. Dans ce contexte, l'activité Loisirs a été cédée, en juin 2022 pour les Golfs et en octobre 2022 pour les Campings.

SITUATION DE L'ENSEMBLE CONSTITUE PAR LES ENTREPRISES COMPRISES DANS LA CONSOLIDATION AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conflit en Europe de l'Est

Depuis l'émergence du conflit en Europe de l'Est, le Groupe suit attentivement l'évolution de la situation.

Saur a arrêté d'accepter de nouveaux contrats en Russie en accord avec les sanctions applicables, les lois, règlements et notre politique Groupe. Cela aura un impact très peu significatif sur les comptes du Groupe. Saur se retirera des contrats en cours conformément aux sanctions internationales. Par rapport aux contrats existants, Saur livrera les équipements déjà réglés et non concernés par les sanctions internationales. Les tâches de mise en place et de garantie seront également effectuées pour éviter des risques environnementaux.

Ces activités représentent 0,09% du chiffre d'affaires du Groupe au 31 décembre 2022.

Le Groupe suit l'évolution du conflit avec attention ainsi que les impacts du conflit sur l'environnement économique et les coûts de l'énergie.

Concession Águas do Sado au Portugal

Un contrat de concession de 25 ans a pris fin le 31 décembre 2022 et ne sera pas renouvelé. La municipalité de Setubal et le concessionnaire Águas do Sado n'ont pas réussi à définir les modalités de résiliation du contrat et ont lancé des demandes d'arbitrage. Au 31 décembre 2022, l'instruction de paiement d'une garantie de bonne exécution de 12,5 millions d'euros a été exécuté et a été comptabilisé comme une charge courante dans le compte de résultat.

Virtual Power Purchase Agreement

Le Groupe a signé le 20 juillet 2022 un contrat d'achat virtuel d'électricité (VPPA) avec une ferme solaire en Espagne. Ce contrat fait partie de notre stratégie de développement durable. Les impacts sur les états financiers du Groupe au 31 décembre 2022 sont décrits dans la section sur le risque matières premières (cf instruments financiers de couverture).

METHODES COMPTABLES

Impacts de l'application de l'IFRS IC concernant la comptabilisation des contrats SAAS

Le Groupe applique rétroactivement au 1^{er} janvier 2021 la décision IFRIS IC relative aux contrats SaaS (Software as a Service). Cette décision a conduit le Groupe à changer la méthode de comptabilisation des coûts de personnalisation et de configuration lorsqu'ils ne remplissent pas les critères de comptabilisation à l'actif selon IAS 38 (quand le Groupe ne contrôle pas la solution SaaS) et lorsqu'ils ne correspondent pas au développement d'une interface (middleware) avec cette solution SaaS.

Ce changement a été appliqué de manière rétrospective sur les informations financières présentées au cours des périodes précédentes en accord avec IAS 8 « Méthodes Comptables, Changements d'Estimations Comptables et Erreurs ». Seule l'activité Eau France est impactée par la décision IFRS IC.

Aucun autre changement de méthode comptable n'est à signaler en 2022 comparativement à 2021.

PERIMETRE

Le périmètre de consolidation du Groupe est détaillé société par société au sein de l'annexe aux comptes consolidés du Groupe.

Acquisition de Aqua-Chem

L'acquisition du Groupe Aqua-Chem a été finalisée le 18 mai 2022.

Basé à Knoxville, dans le Tennessee (États-Unis), Aqua-Chem est un spécialiste de l'épuration des eaux. L'entreprise dispose de technologies de premier plan dans le domaine de la distillation à compression de vapeur, l'osmose inverse, la production de vapeur pure et les solutions de prétraitement. Aqua-Chem cible principalement le marché nord-américain, qui génère environ 70 % de son chiffre d'affaires. Aqua-Chem emploie 165 personnes à travers le monde et collabore avec une clientèle très diversifiée composée de plus de 300 clients sur ses 4 marchés finaux : l'industrie pharmaceutique et les biotechnologies, la production de boissons, l'énergie et l'armement.

Le Groupe a acquis 100% de Aqua-Chem qui est consolidée en intégration globale à compter du 18 mai 2022 dans les états financiers du Groupe pour un montant de 152,6 millions d'euros, incluant les coûts liés à l'acquisition.

Après allocation aux actifs et passifs identifiés, le goodwill préliminaire s'élève à 83,5 millions d'euros.

Le Groupe a engagé 5,6 millions d'euros de coûts liés à l'acquisition. Ces coûts ont été comptabilisés en « Autres produits et charges opérationnels non courants » dans le compte de résultat consolidé du Groupe.

Si l'acquisition du Groupe Aqua-Chem avait eu lieu le 1^{er} janvier 2022, la contribution au chiffre d'affaires et à l'EBITDA du Groupe aurait été respectivement de 63,8 millions d'euros et 12,2 millions d'euros.

Acquisition de la division européenne de Veolia Mobile Water Services (MWS)

L'acquisition de la division européenne de Mobile Water Services a été finalisée le 30 novembre 2022.

Mobile Water Services désormais Mobile Water Solutions au sein du groupe Saur, est l'un des principaux acteurs de l'eau mobile en Europe. Doté d'une flotte moderne et combinée, MWS comprend une base d'actifs de près de 500 unités mobiles, emploie plus de 80 personnes réparties entre le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne, l'Italie, le

Benelux, l'Espagne, le Portugal, la Pologne et la Suède, et dessert un portefeuille diversifié d'applications industrielles. Les clients de MWS auront accès aux technologies les plus avancées de traitement de l'eau et d'assainissement des eaux usées, incluant le biogaz et la valorisation de l'énergie et des ressources, ainsi qu'aux services de la division Industrial Water Solutions du Groupe Saur.

Le Groupe a acquis 100% de MWS qui est consolidée en intégration globale à compter du 30 novembre 2022 dans les états financiers du Groupe, pour un montant de 199.4 millions d'euros, incluant les coûts liés à l'acquisition.

Le goodwill préliminaire s'élève à 158,8 millions d'euros. L'allocation du goodwill préliminaire sera réalisée au cours de l'exercice 2023, avec un impact potentiel sur le montant du goodwill actuellement comptabilisé.

Le Groupe a engagé 10,3 millions d'euros de coûts liés à l'acquisition. Ces coûts ont été comptabilisés en « Autres produits et charges opérationnels non courants » dans le compte de résultat consolidé du Groupe.

Si l'acquisition du MWS avait eu lieu le 1^{er} janvier 2022, la contribution au chiffre d'affaires et à l'EBITDA du Groupe aurait été de 31,7 millions d'euros et 13,5 millions d'euros.

Cession de l'activité golf (activités Loisirs)

Comme indiqué dans les comptes consolidés annuels au 31 décembre 2021, le Groupe se recentre sur les métiers de l'eau. Dans ce contexte, l'activité Loisirs a été positionnée en activité non poursuivie à compter du 1^{er} janvier 2021 compte tenu de la volonté affirmée du management et de son actionnaire d'accélérer ce recentrage. A ce titre, le Groupe a annoncé le 15 février 2022 avoir signé un contrat de cession de Blue Green, son activité golf au Groupe Duval. Cette opération a été finalisée le 29 juin 2022.

Le prix de cession des titres de Blue Green s'élève à 10 millions d'euros. La perte de 3,6 millions d'euros résultant de la cession et des coûts liés à la cession est reconnue en « Résultat net des activités non poursuivies » au compte de résultat.

Cession de l'activité camping (activités Loisirs)

Au titre du recentrage dans les métiers de l'eau, le Groupe a signé le 8 juillet 2022 un contrat de cession de Flower Campings, son activité camping, au Groupe Duval. Cette opération a été finalisée le 6 octobre 2022.

Le prix de cession des titres de Flower Campings s'élève à 23,7 millions d'euros. Le gain de 13,9 millions d'euros résultant de la cession et des coûts liés à la cession est reconnu en « Résultat net des activités non poursuivies » au compte de résultat.

Cession des filiales colombiennes

Le 21 juillet 2022, le Groupe a conclu un accord avec le groupe espagnol Aqualia pour la cession de son activité de gestion de l'eau municipale en Colombie. Cette opération a été finalisée le 26 octobre 2022.

Le prix de cession des titres de Saur Colombia et de ses filiales s'élève à 8,1 millions d'euros. Le gain de 2 millions d'euros résultant de la cession et des coûts liés à la cession est reconnu en « Résultat de cessions » au compte de résultat.

Cession de la société SAUR Neptun Gdansk

Le 29 décembre 2022, le Groupe a vendu la quote-part (51%) qu'il détenait dans la société SAUR Neptun Gdansk (SNG).

Le prix de cession des titres détenus de SNG s'élève à 9,3 millions d'euros. Le gain de 6,1 millions d'euros résultant de la cession et des coûts liés à la cession est reconnu en « Résultat de cessions » au compte de résultat.

RESULTATS DE L'ACTIVITE POUR L'EXERCICE DE DOUZE MOIS

DU 1^{ER} JANVIER 2022 AU 31 DECEMBRE 2022

Les informations financières présentées ci-après sont extraites des comptes consolidés du Groupe HIME au 31 décembre 2022 audités par les commissaires aux comptes, l'exercice comparé 2021 est retraité de la décision de l'IFRS IC concernant la comptabilisation des contrats SaaS.

Ce changement a été appliqué de manière rétrospective sur les informations financières présentées au cours des périodes précédentes en accord avec IAS 8 « Méthodes Comptables, Changements d'Estimations Comptables et Erreurs ». Les impacts sur le compte de résultat sur la période comparative 2021 sont présentés ci-dessous :

Compte de résultat consolidé

En milliers d'euros	31 décembre 2021 publié	Impact IFRS IC - Coûts SaaS	31 décembre 2021 retraité (*)
Charges de personnel	(506 230)	(1 021)	(507 251)
Charges externes	(211 218)	(4 001)	(215 219)
Dotations nettes aux amortissements	(127 402)	1 102	(126 300)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	84 177	(3 920)	80 257
RESULTAT OPERATIONNEL	76 202	(3 920)	72 282
RESULTAT OPERATIONNEL après quote-part de résultat net des entreprises mises en	85 867	(3 920)	81 947
Impôts sur le résultat	(20 375)	1 013	(19 362)
RESULTAT NET	50 139	(2 907)	47 232
Résultat net - Part du Groupe	43 097	(2 907)	40 190
Résultat net - Part des Participations ne donnant pas le contrôle	7 042		7 042

(*) Les retraitements au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 concernent l'application de la décision définitive de l'IFRS IC relative à la comptabilisation des coûts de personnalisation et de configuration d'un logiciel de type SaaS (Software as a Service), tel que développé en note 2.1.1.

Compte de résultat consolidé

En milliers d'euros	31 décembre 2022	31 décembre 2021 retraité (*)
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 934 935	1 674 923
Autres produits des activités ordinaires	20 207	14 395
PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES	1 955 143	1 689 318
Achats	(807 196)	(679 062)
Charges de personnel	(617 892)	(507 251)
Charges externes	(208 112)	(215 219)
Impôts et taxes	(25 020)	(23 956)
Dotations nettes aux amortissements	(154 095)	(126 300)
Amortissements des actifs incorporels reconnus dans le cadre des regroupements d'entreprises	(17 293)	(15 482)
Dotations nettes aux provisions	41 018	17 735
Autres produits et charges opérationnels courants	(96 652)	(59 526)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	69 900	80 257
Résultat de cessions	7 350	(3 760)
Autres produits et charges opérationnels non courants	(48 284)	(4 215)
RESULTAT OPERATIONNEL	28 965	72 282
Quote part de résultat net des entreprises mises en équivalence dans le prolongement de l'activité du Groupe	7 724	9 665
RESULTAT OPERATIONNEL après quote-part de résultat net des entreprises mises en équivalence dans le prolongement de l'activité du Groupe	36 690	81 947
Charges de l'endettement financier net	(7 634)	(8 392)
Autres charges financières nettes	2 242	(5 957)
RESULTAT FINANCIER	(5 392)	(14 349)
Impôts sur le résultat	(11 707)	(19 362)
RESULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES	19 590	51 143
Résultat net des activités non poursuivies (a)	22 205	(1 004)
RESULTAT NET	41 795	47 232
Résultat net - Part du Groupe	45 836	40 190
Résultat net - Part des Participations ne donnant pas le contrôle	(4 041)	7 042

(a) Les sociétés du segment opérationnel Loisirs sont présentées en activités non poursuivies sur les deux périodes, voir note 18

(*) Les retraitements au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 concernent l'application de la décision définitive de l'IFRS IC relative à la comptabilisation des coûts de personnalisation et de configuration d'un logiciel de type SaaS (Software as a Service), tel que développé en notes 2.1.1 et 2.8.

CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE

Le chiffre d'affaires consolidé s'établit pour les douze mois de l'exercice clos le 31 décembre 2022 à 1 934,9 M€, en hausse de 260 M€ comparé à l'exercice 2021 (+15,5%).

Par activité, le chiffre d'affaires se décompose ainsi :

	12/2022	%	12/2021	%
Eau France	1 176 523	60,8%	1 108 224	66,2%
Eau International	301 618	15,6%	283 367	16,9%
Industrie	308 783	16,0%	150 829	9,0%
Ingénierie	148 011	7,6%	132 503	7,9%
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	1 934 935	100,0%	1 674 923	100,0%

RESULTAT OPERATIONNEL COURANT (ROC)

Les achats de l'exercice s'élèvent à 807,2 M€ en hausse de 128,1 M€ par rapport à 2021 (+18,9%).

Les charges de personnel de 617,9 M€ sont en hausse de 110,6 M€ (+21,8%).

Les charges externes de 208,1 M€ sont en baisse de -7,1 M€ (-3,3%).

Les impôts et taxes de 25 M€ sont en hausse de 1 M€ (+4,4%).

Les dotations nettes aux amortissements de 154,1 M€ sont en hausse de 27,8 M€ (+22%).

Les dotations aux amortissements des actifs incorporels reconnus dans le cadre des regroupements d'entreprises s'élèvent à 17,3 M€ en 2022, en hausse de +1,8 M€ par rapport à 2021 (+5,7%).

Les dotations nettes aux provisions enregistrent un produit de + 41 M€ en 2022 contre +17,7 M€ en 2021.

Enfin les autres produits et charges opérationnels courants s'élèvent à -96,7 M€, dont -8,2 M€ de redevances, -23,6 M€ de pertes sur créances irrécouvrables, -19,9 M€ de départs de personnel, et -44,9 M€ de différentes dépenses non récurrentes telles que des honoraires conseils qui viennent en renfort à la mise en œuvre effective des changements d'organisation.

Après prise en compte de ces différents éléments, le Résultat Opérationnel Courant (ROC) s'établit au global à 69,9 M€ contre 80,2 M€ l'exercice précédent, soit une baisse de -10,3 M€.

RESULTAT OPERATIONNEL (RO)

Il intègre essentiellement, en plus des éléments du ROC décrits supra :

- Les résultats de cessions d'actifs opérationnels et financiers pour 7,3 M€, dont : 2 M€ liés à la cession de la Colombie, et 6,1 M€ correspondant à la cession de la société SNG en Pologne, détenue à 51% ;
- Des éléments non courants pour -48,3 M€, parmi lesquels on trouve les dépenses engagées à l'occasion des opérations de croissance externe du Groupe pour -20 M€, une provision sur la société Águas do Sado au Portugal pour -12,6 M€, et des charges de restructuration GEPP pour -15 M€.

QUOTE-PART DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES

Le résultat des sociétés mises en équivalence de +7,7 M€ correspond essentiellement à la quote-part du Groupe dans les résultats de filiales d'Aquapor

RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier s'élève à -5,4 M€ en 2022, à comparer à -14,3 M€ en 2021.

Ce résultat inclut une charge de l'endettement financier net de -7,6 M€, en baisse de 0,8 M€ par rapport à 2021.

IMPOTS SUR LE RESULTAT

L'impôt de -11,7 M€ intègre une charge d'impôt sur sociétés pour -13,3 M€, la charge de CVAE pour -4,6 M€ et des impôts différés pour +6 M€.

RESULTAT NET DES ACTIVITES NON POURSUIVIES

L'activité des Loisirs cédée, positionnée en résultat net des activités non poursuivies, dégage un résultat net global de 22,2 M€ en 2022.

RESULTAT NET CONSOLIDE

Au total, le résultat net consolidé part du Groupe, établi en normes IFRS, s'élève à 45,8 M€ au 31 décembre 2022, à comparer à un résultat net part du Groupe de 40,2 M€ à la clôture de l'exercice précédent.

Tableau de financement

En milliers d'euros	31 décembre 2022	31 décembre 2021 retraité (*)
A - OPERATIONS LIEES A L'ACTIVITE		
Résultat net consolidé	41 795	47 232
Quote part de résultat net des co-entreprises nets des dividendes reçus	(1 020)	(5 800)
Dotations nettes aux amortissements et provisions	162 693	141 427
Variation des impôts différés	(6 062)	(7 927)
Résultat de cession d'actifs	(25 053)	4 326
Subventions d'investissement	(1 336)	(1 174)
Autres éléments (b)	15 007	(152)
Coût de l'endettement financier net	8 035	9 926
Impôts	18 415	27 921
Capacité d'autofinancement	212 475	215 778
Variation du besoin en fonds de roulement	69 987	55 308
Impôt décaissé	(31 133)	(27 095)
FLUX NETS DE TRESORERIE SUR ACTIVITES (A)	251 328	243 991
Dont FLUX NETS DE TRESORERIE SUR ACTIVITES POURSUIVIES	242 390	227 593
Dont FLUX NETS DE TRESORERIE SUR ACTIVITES NON POURSUIVIES (a)	8 938	16 398
B - OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Prix d'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles	(184 807)	(119 231)
Prix de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	2 397	3 317
Dettes nettes sur immobilisations incorporelles et corporelles	(2 265)	(6 481)
Sous total flux liés aux immobilisations incorporelles et corporelles	(184 675)	(122 395)
Prix d'acquisition des titres non consolidés et des autres titres immobilisés	486	445
Prix de cession des titres non consolidés et des autres titres immobilisés	139	13 625
Dettes sur acquisition des titres non conso et autres Titres Immobilisés		(246)
Dividendes reçus des sociétés non consolidées	470	0
Sous total flux liés aux titres non consolidés et autres titres immobilisés	1 095	13 824
Prix d'acquisition des titres consolidés	(393 182)	(95 267)
Prix de cession des titres consolidés	45 027	
Dettes nettes sur titres consolidés	(880)	
Variation de périmètre sur la trésorerie	35 869	6 242
Sous total flux liés aux titres consolidés	(313 167)	(89 025)
Variation des autres immobilisations financières	(660)	7 315
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT (B)	(497 406)	(190 281)
Dont FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT SUR ACTIVITES POURSUIVIES	(535 404)	(181 775)
Dont FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT SUR ACTIVITES NON POURSUIVIES (a)	37 998	(8 506)
C - OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentation / réduction de capital de la société SAUR		
Dividendes versés	(67 296)	(3 355)
Autres variations sur capitaux	3 136	395
Variation des dettes financières	338 573	206 315
Remboursement de dettes de location	(42 897)	(41 317)
Intérêts (décaissés) encaissés - hors dettes de location	(6 847)	(8 677)
Intérêts financiers sur dette de location	(1 879)	(1 922)
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT (C)	222 790	151 440
Dont FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR ACTIVITES POURSUIVIES	224 462	155 141
Dont FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR ACTIVITES NON POURSUIVIES (a)	(1 672)	(3 701)
D - INCIDENCE DES VARIATIONS DE CHANGE SUR LA TRESORERIE	(3 804)	221
VARIATION DE LA TRESORERIE (A+B+C+D)	(27 092)	205 370
Trésorerie à l'ouverture	200 592	(4 778)
Flux nets de l'exercice	(27 092)	205 370
Trésorerie à la clôture	173 500	200 592

(a) Les flux nets de trésorerie présentés en activité non poursuivie sur les deux périodes se rapportent à l'activité des Loisirs

(b) Les autres éléments sont composés des coûts de cession payés (-4,8m€), ainsi que des coûts d'acquisition payés (-14,1m€) et d'autres éléments du résultat net non cash (+3,9m€)

(*) Les retraitements au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 concernent l'application de la décision définitive de l'IFRS IC relative à la comptabilisation des coûts de personnalisation et de configuration d'un logiciel de type SaaS (Software as a Service), tel que développé en notes 2.1.1 et 2.8.

FLUX NETS DE TRESORERIE SUR ACTIVITES

La capacité d'autofinancement avant impôts et coût de l'endettement s'élève à 212,5 M€ à comparer à 215,8 M€ en 2021, en baisse de -3,3 M€ (-1,6%).

La variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation est positive sur l'année de 70 M€ et les impôts décaissés s'élèvent à -31,1 M€, y compris la CVAE.

Au total, les flux nets de trésorerie sur activités s'élèvent à + 251,3 M€ en 2022, en hausse de 7,3 M€ par rapport aux flux nets sur activités de 2021.

FLUX NETS DE TRESORERIE SUR OPERATIONS D'INVESTISSEMENTS

Les flux de trésorerie liés aux actifs incorporels et corporels s'élèvent à -184,7 M€ en 2022, contre -122,4 M€ en 2021.

Les flux de trésorerie liés aux investissements d'actifs financiers s'élèvent à -393,2 M€ en 2022 compte tenu des acquisitions principalement dans l'Industrie de : Mobile Water Services (MWS) pour -189,1 M€, Aqua-chem pour -147,6M€, Flootech pour -16,3 M€, Sodai pour -11,5 M€, Byosis pour -6,4M€, PWMT pour -3.5 M€, Econvert -1,1m€ et une entité dans l'activité Loisirs pour -1,6 M€ (avant cession de l'activité Loisirs), La Toja pour -1 M€, ainsi que les dépenses liées aux opérations de croissance externes du Groupe pour -14,1 M€.

En 2021, ils étaient de -95,3 M€ avec acquisitions Aquapor pour -93,6 M€ et Nortech pour -1,7 M€.

Le prix de cession de 45 M€ correspond pour 30 M€ à la cession nette de frais de l'activité Loisirs, pour 5,7 M€ à la cession de l'activité de gestion de l'eau en Colombie et pour 9,3 M€ à la cession de la société SNG en Pologne.

Au total, les flux nets de trésorerie sur opérations d'investissements s'élèvent à -497,4 M€ en 2022, contre -190,3 M€ en 2021.

FLUX NETS DE TRESORERIE SUR OPERATIONS DE FINANCEMENTS

Les flux de trésorerie liés aux opérations de financement s'élèvent à +222,8 M€ en 2022 contre 151,4 M€ en 2021.

Les flux 2022 comprennent notamment :

- La part revenant aux minoritaires de -1,8 M€ suite aux versements de dividendes reçues des filiales étrangères contrôlées ; ainsi que le dividende versé par Saur à HIME à hauteur de -65,5 M€ ;
- Des intérêts totaux décaissés d'un montant de -6,8 M€ ;
- L'impact de la norme IFRS 16 se traduisant par un remboursement de la dette de location de -42,9 M€ ainsi que -1,9 M€ d'intérêts ;
- D'autres variations de dette à hauteur de +338,6 M€, parmi lesquels +182 M€ de prêt de HIME à Saur Relais et de HIME à Saur pour +190 m€ , -28 M€ de remboursement de dettes financières externes sur l'Industrie et -5 M€ de variation sur d'autres prêts auprès des établissements de crédit.

Au global, la variation de trésorerie est négative de -27,1 M€ en 2022 et la trésorerie du Groupe s'établit en fin d'année à 173,5 M€.

Dettes financières par échéance

	Total	Dont à moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Dettes financières	828 781	15 704	801 385	11 692
Dette de location (IFRS 16)	95 496	32 817	46 209	16 470
TOTAL	924 277	48 521	847 594	28 162

La portion de dette comprise entre 1 et 5 ans provient pour l'essentiel de différents emprunts opérationnels portés par les filiales et d'un prêt de HIME à Saur Relais pour 577 M€ et de HIME à Saur pour 190 m€.

La dette de location IFRS 16 comporte par définition une partie significative à moins d'un an. Au sein du Groupe, la dette de location se rapporte pour l'essentiel aux contrats de véhicules de location à long terme ainsi qu'aux loyers immobiliers.

Instruments financiers de couverture

Certaines structures du Groupe sont amenées à utiliser des instruments financiers de couverture dans le but de limiter l'incidence sur leur compte de résultat, des variations de cours de change, de taux d'intérêt et des prix des matières premières.

Les instruments de couverture utilisés au sein du Groupe doivent avoir pour objectifs :

- de faire partie des instruments autorisés ;
- de n'être utilisés qu'à des fins de couverture ;
- de n'être traités qu'avec des banques françaises et étrangères de premier rang, dans le cadre des règles AFB et ISDA ;
- et de ne présenter aucun risque de non-liquidité en cas de retournement éventuel.

Risque de taux

	31/12/2022	A moins d'1 an	De 1 à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 10 ans	> 10 ans
Swaps de taux						
- sur actifs financiers						
- sur passifs financiers (capital couvert)	15 696			3 368		12 328
Caps / floors						
- sur actifs financiers						
- sur passifs financiers (montant notionnel)	3 198					3 198
TOTAL	18 894			3 368		15 526

La dette du Groupe est majoritairement à taux fixe.

Néanmoins, une partie de la dette à taux variable est couverte pour certaines de nos opérations de financement.

Les instruments financiers de couverture de taux sont comptabilisés à leur juste valeur et s'élèvent à 1,2 million d'euros au 31 décembre 2022 en « instruments dérivés non courants actifs » au bilan.

Risque de change

En raison de son implantation internationale, le Groupe est naturellement exposé aux fluctuations des devises étrangères (à l'exclusion de l'euro, sa devise de reporting) dans lesquelles ses opérations sont réalisées (risques de transaction et de conversion) et dans lesquelles ses actifs et passifs sont libellés.

Au 31 décembre 2022, le groupe avait des couvertures de change (ventes à terme de devises) pour un montant MTM total de 0,8 millions d'euros.

Risque matières premières

Saur est exposée sur sa partie de consommation d'essence aux fluctuations du cours du baril de pétrole. Ces fluctuations sont toutefois prises en compte dans les mécanismes contractuels de révision des prix avec les clients.

Le groupe Saur est également exposé sur sa consommation d'électricité, nécessaire à son fonctionnement. En matière d'électricité, le Groupe a pris des positions pour le secteur opérationnel Eau France afin de couvrir 100% de ses besoins en électricité à couvrir sur le marché en 2022 et environ 50% de ses besoins à couvrir sur le marché en 2023.

Un total de 337 GWh a été réservé pour 2022 pour un montant de 34 M€ représentant 100% de l'énergie à sourcer sur le marché, le reste des besoins en électricité de la SAUR étant couvert par le mécanisme ARENH. Pour 2023, un total de 184 GWh a été réservé pour un montant de 23,2 millions d'euros.

Par ailleurs, le VPPA signé par le Groupe le 20 juillet 2022 est comptabilisé comme un instrument financier dérivé conformément à la norme IFRS 9.

La valeur de marché du VPPA est de + 12,9 millions d'euros à échéance 2023 et de + 17,1 millions sur le reste de l'horizon temporel. Ces opérations sont enregistrées au bilan pour leur juste valeur définie sur la base des cours cotés des matières premières pour les maturités proches et en utilisant des modèles internes avec des paramètres non observables pour les maturités plus lointaines, en l'absence de marché liquide.

Risque de contrepartie

Le risque de contrepartie représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou un débiteur viendrait à manquer à ses obligations contractuelles.

L'exposition du Groupe au risque de contrepartie peut résulter principalement :

- d'investissements financiers réalisés soit pour placer des excédents de trésorerie, soit pour couvrir des engagements sociaux postérieurs à l'emploi ;
- de contrats de couverture ayant pour contrepartie des établissements financiers.

Le Groupe minimise le risque de contrepartie par des procédures limitant le choix des contreparties à des banques et établissements financiers de premier rang.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE ET LA DATE A LAQUELLE LES COMPTES CONSOLIDES SONT ETABLIS

Aucun évènement post-clôture pouvant avoir une incidence significative sur les comptes du Groupe arrêtés au 31 décembre 2022 n'est à signaler.

EVOLUTION PREVISIBLE POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2023

Le Groupe va poursuivre en 2023 le déploiement de sa stratégie de croissance et de renforcement de ses positions. De nouvelles acquisitions sont prévues, en particulier dans le secteur de l'Industrie, tandis que l'Eau en France va continuer sa transformation visant à accroître sa compétitivité sur le marché historique.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Le programme R&D a continué en 2022 de s'appuyer les axes suivants :

- Le travail sur des sites du groupe pour des essais laboratoire, des pilotes ou des prototypes avec le personnel R&D
- La collaboration avec des organismes de recherche "académiques" pour la recherche plus fondamentale (modélisation des procédés, ...) ;
- Le co-développement avec des partenaires industriels (PME ou PMI) d'outils pour améliorer notre productivité et la qualité de nos offres.

Le programme de recherche est divisé en 5 thèmes que sont le traitement des micropolluants, les réseaux de distribution, la thématique « Valoriser, Recycler, Piloter », la réutilisation des Eaux Epurées Traitées (REUT) et enfin l'ingénierie Ecologique.

Le Président

DocuSigned by:
 Patrick BLETHON
5C4D91A49FB0479...

KPMG S.A.
Tour Egho
2, avenue Gambetta
CS 60055
92006 Paris-La Défense Cedex
S.A. au capital de € 5 497 100
Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale de Versailles

Deloitte & Associés
Tour Majunga
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. au capital de 2 188 160 €
572 028 041 RCS Nanterre
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

SAUR

Société par actions simplifiée

11 Chemin de Bretagne

92130 Issy-les-Moulineaux

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2022

KPMG S.A.
Tour EQHO
2, avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris-La Défense Cedex
S.A. au capital de € 5 497 100
Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale de Versailles

Deloitte & Associés
Tour Majunga
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. au capital de 2 188 160 €
572 028 041 RCS Nanterre
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

SAUR

Société par actions simplifiée

11 Chemin de Bretagne

92130 Issy-les-Moulineaux

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'associé unique de la société SAUR

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société SAUR relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable, exposées dans les notes 2.1.1. et 2.9. de l'annexe des comptes consolidés relatif à l'application de la décision de l'International Financial Reporting Interpretations Committee (« IFRIC »), publiée en mars 2021 et relatif aux coûts de configuration ou de personnalisation dans un système de cloud computing selon la norme IAS 38 - Immobilisations incorporelles.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

- Les Goodwills, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2022 s'établit à 821 M€, ont fait l'objet de tests de dépréciation selon les modalités décrites dans la note 5 de l'annexe aux comptes consolidés ;
- Une « Provision pour renouvellement – garanties » est constituée (66 M€ au 31 décembre 2022) selon les modalités présentées dans la note 13 de l'annexe aux comptes consolidés ;
- La reconnaissance du chiffre d'affaires lié à la distribution d'Eau estimé selon les modalités présentées dans la note 19 de l'annexe aux comptes consolidés.

Nos travaux ont consisté à s'assurer du caractère approprié de ces modalités, apprécier les données et hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations retenues et vérifier que les notes donnent une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations données dans le rapport du président sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l’audit des comptes consolidés

Il nous appartient d’établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d’obtenir l’assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d’anomalies significatives. L’assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d’assurance, sans toutefois garantir qu’un audit réalisé conformément aux normes d’exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d’erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l’on peut raisonnablement s’attendre à ce qu’elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l’article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d’un audit réalisé conformément aux normes d’exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d’erreurs, définit et met en œuvre des procédures d’audit face à ces risques, et recueille des éléments qu’il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d’une anomalie significative provenant d’une fraude est plus élevé que celui d’une anomalie significative résultant d’une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l’audit afin de définir des procédures d’audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d’exprimer une opinion sur l’efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l’application par la direction de la convention comptable de continuité d’exploitation et, selon les éléments collectés, l’existence ou non d’une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s’appuie sur les éléments collectés jusqu’à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d’exploitation. S’il conclut à l’existence d’une incertitude significative, il attire l’attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris-La Défense, le 28 juin 2023

Les commissaires aux comptes

KPMG S.A.

Deloitte & Associés

 *DE NUCÉ Bertrand*

 *LEFEVRE Xavier*

Bertrand de Nucé

Xavier LEFEVRE



Groupe SAUR

Comptes consolidés
au 31 décembre 2022

(Normes IFRS)

Etat de la situation financière consolidée

En milliers d'euros	Notes	31 décembre 2022	31 décembre 2021 retraité (*)
ACTIF			
Goodwill	5	821 407	530 464
Immobilisations incorporelles	4	606 777	530 993
Immobilisations corporelles	6	289 919	191 208
Droits d'utilisation	7	95 765	90 632
Participations mises en équivalence	8	137 463	135 338
Actifs financiers non courants	9	30 675	28 422
Instruments dérivés non courants - actif	25	1 658	
Impôts différés actifs	17	22 662	21 016
ACTIFS NON COURANTS		2 006 326	1 528 073
Stocks et encours	10	46 242	33 505
Clients et comptes rattachés	10	1 405 074	1 215 946
Autres actifs courants	10	146 742	153 056
Instruments dérivés courants - actif	25	1 283	42
Trésorerie et équivalent de trésorerie	11	277 987	255 229
Actifs détenus en vue de la vente	18	1	118 586
ACTIFS COURANTS		1 877 329	1 776 369
TOTAL ACTIF		3 883 655	3 304 442
PASSIF			
Capital social	12.1	101 529	101 529
Réserves consolidées	12.2	264 882	283 102
Résultat de la période		45 836	40 190
Réserve de conversion	12.3	(3 512)	(6 068)
CAPITAUX PROPRES (Part du Groupe)		408 735	418 753
Participations ne donnant pas le contrôle		39 688	45 495
CAPITAUX PROPRES		448 423	464 248
Provisions non courantes	13.1	119 030	120 847
Provisions pour retraites et obligations assimilées	14	46 490	66 804
Dettes financières non courantes	15	813 077	440 446
Dettes de location non courantes	15	62 679	67 013
Autres passifs non courants		96 980	88 659
Instruments dérivés non courants - passif	25	185	2 005
Impôts différés passifs	17	41 838	35 657
PASSIFS NON COURANTS		1 180 279	821 431
Provisions courantes	13.2	16 715	18 735
Dettes financières courantes	15	15 704	10 022
Dettes de location courantes	15	32 817	22 790
Trésorerie passive	11	104 487	54 637
Autres passifs courants	16	2 084 956	1 845 699
Instruments dérivés courants - passif	25	275	198
Passifs détenus en vue de la vente	18	-1	66 682
PASSIFS COURANTS		2 254 953	2 018 763
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		3 883 655	3 304 442

(*) Les retraitements au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 concernent l'application de la décision définitive de l'IFRS IC relative à la comptabilisation des coûts de personnalisation et de configuration d'un logiciel de type SaaS (Software as a Service), tel que développé en notes 2.1.1 et 2.8.

Compte de résultat consolidé

En milliers d'euros	Notes	31 décembre 2022	31 décembre 2021 retraité (*)
CHIFFRE D'AFFAIRES	3 - 19	1 934 935	1 674 923
Autres produits des activités ordinaires	19	20 207	14 395
PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES		1 955 143	1 689 318
Achats		(807 196)	(679 062)
Charges de personnel		(617 892)	(507 251)
Charges externes		(208 112)	(215 219)
Impôts et taxes		(25 020)	(23 956)
Dotations nettes aux amortissements		(154 095)	(126 300)
Amortissements des actifs incorporels reconnus dans le cadre des regroupements d'entreprises		(17 293)	(15 482)
Dotations nettes aux provisions		41 018	17 735
Autres produits et charges opérationnels courants	20	(96 652)	(59 526)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	21	69 900	80 257
Résultat de cessions		7 350	(3 760)
Autres produits et charges opérationnels non courants	22	(48 284)	(4 215)
RESULTAT OPERATIONNEL		28 965	72 282
Quote part de résultat net des entreprises mises en équivalence dans le prolongement de l'activité du Groupe	8	7 724	9 665
RESULTAT OPERATIONNEL après quote-part de résultat net des entreprises mises en équivalence dans le prolongement de l'activité du Groupe		36 690	81 947
Charges de l'endettement financier net	23	(7 634)	(8 392)
Autres charges financières nettes	23	2 242	(5 957)
RESULTAT FINANCIER		(5 392)	(14 349)
Impôts sur le résultat	24	(11 707)	(19 362)
RESULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES		19 590	51 143
Résultat net des activités non poursuivies (a)	18	22 205	(1 004)
RESULTAT NET		41 795	47 232
Résultat net - Part du Groupe		45 836	40 190
Résultat net - Part des Participations ne donnant pas le contrôle		(4 041)	7 042

(a) Les sociétés du segment opérationnel Loisirs sont présentées en activités non poursuivies sur les deux périodes, voir note 18

(*) Les retraitements au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 concernent l'application de la décision définitive de l'IFRS IC relative à la comptabilisation des coûts de personnalisation et de configuration d'un logiciel de type SaaS (Software as a Service), tel que développé en notes 2.1.1 et 2.8.

Etat du résultat global

En milliers d'euros	31 décembre 2022	31 décembre 2021 retraité (*)
RESULTAT NET DE LA PERIODE	41 795	47 232
Variation de juste valeur des instruments financiers de couverture	5 025	1 290
Impôts différés sur l'élément ci-dessus	(1 138)	(146)
Ecart de conversion dont les comptes sont établis en devises étrangères	(706)	296
Total des autres éléments du résultat global recyclables en résultat	3 181	1 440
Pertes et gains actuariels sur les avantages du personnel	9 416	5 147
Impôts différés sur les éléments ci-dessus	(2 376)	(1 544)
Total des autres éléments du résultat global non recyclables en résultat	7 040	3 603
Total des autres éléments du résultat global	10 221	5 043
RESULTAT GLOBAL TOTAL DE LA PERIODE	52 016	52 275
dont quote-part du Groupe	55 679	45 189
dont quote-part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(3 663)	7 086
(*) Les retraitements au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 concernent l'application de la décision définitive de l'IFRS IC relative à la comptabilisation des coûts de personnalisation et de configuration d'un logiciel de type SaaS (Software as a Service), tel que développé en note 2.1.1 et 2.8.		

Etat de variation des capitaux propres consolidés

En milliers d'euros	Capital SAUR	Réserves légal	Réserves consolidées	Réserves de juste valeur	Réserves de conversion	Capitaux propres part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres
TOTAL CAPITAUX PROPRES AU 01/01/2021 publié	101 529	10 153	272 265	(1 636)	(5 647)	376 664	28 829	405 493
Effet de l'application de l'IFRS IC relative aux coûts SaaS (b)			(4 138)			(4 138)		(4 138)
TOTAL CAPITAUX PROPRES AU 01/01/2021 retraité (b)	101 529	10 153	268 127	(1 636)	(5 647)	372 526	28 829	401 355
Autres éléments du résultat global nets d'impôts			3 496	1 144	360	5 000	44	5 044
Résultat de l'exercice			40 189			40 189	7 042	47 231
Résultat global			43 685	1 144	360	45 189	7 086	52 275
Augmentation de capital							120	120
Variation de périmètre			802		(781)	21	12 816	12 837
Autres variations (a)			1 017			1 017		1 017
Dividendes versés à l'extérieur du Groupe							(3 356)	(3 356)
TOTAL CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2021 retraité (b)	101 529	10 153	313 631	(492)	(6 068)	418 753	45 495	464 248
TOTAL CAPITAUX PROPRES AU 01/01/2022 retraité (b)	101 529	10 153	313 631	(492)	(6 068)	418 753	45 495	464 248
Autres éléments du résultat global nets d'impôts			6 885	3 882	(925)	9 842	379	10 221
Résultat de l'exercice			45 836			45 836	(4 041)	41 795
Résultat global			52 722	3 882	(925)	55 679	(3 663)	52 016
Augmentation de capital							3 148	3 148
Variation de périmètre			(3 780)		3 481	(299)	(3 532)	(3 831)
Autres variations (a)			184	(46)		138		138
Dividendes versés à l'extérieur du Groupe			(65 536)			(65 536)	(1 760)	(67 296)
TOTAL CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2022	101 529	10 153	297 221	3 344	(3 512)	408 735	39 688	448 423

(a) Dont 0,1 million d'euros d'impact de correction IFRS16 N-1

(b) Les retraitements au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 concernent l'application de la décision définitive de l'IFRS IC relative à la comptabilisation des coûts de personnalisation et de configuration d'un logiciel de type SaaS (Software as a Service), tel que développé en notes 2.1.1 et 2.8.

Etat des flux de trésorerie consolidés

En milliers d'euros	31 décembre 2022	31 décembre 2021 retraité (*)
A - OPERATIONS LIEES A L'ACTIVITE		
Résultat net consolidé	41 795	47 232
Quote part de résultat net des co-entreprises nets des dividendes reçus	(1 020)	(5 800)
Dotations nettes aux amortissements et provisions	162 693	141 427
Variation des impôts différés	(6 062)	(7 927)
Résultat de cession d'actifs	(25 053)	4 326
Subventions d'investissement	(1 336)	(1 174)
Autres éléments (b)	15 007	(152)
Coût de l'endettement financier net	8 035	9 926
Impôts	18 415	27 921
Capacité d'autofinancement	212 475	215 778
Variation du besoin en fonds de roulement	69 987	55 308
Impôt décaissé	(31 133)	(27 095)
FLUX NETS DE TRESORERIE SUR ACTIVITES (A)	251 328	243 991
Dont FLUX NETS DE TRESORERIE SUR ACTIVITES POURSUIVIES	242 390	227 593
Dont FLUX NETS DE TRESORERIE SUR ACTIVITES NON POURSUIVIES (a)	8 938	16 398
B - OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Prix d'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles 3	(184 807)	(119 231)
Prix de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	2 397	3 317
Dettes nettes sur immobilisations incorporelles et corporelles	(2 265)	(6 481)
Sous total flux liés aux immobilisations incorporelles et corporelles	(184 675)	(122 395)
Prix d'acquisition des titres non consolidés et des autres titres immobilisés	486	445
Prix de cession des titres non consolidés et des autres titres immobilisés	139	13 625
Dettes sur acquisition des titres non conso et autres Titres Immobilisés		(246)
Dividendes reçus des sociétés non consolidées	470	0
Sous total flux liés aux titres non consolidés et autres titres immobilisés	1 095	13 824
Prix d'acquisition des titres consolidés	(393 182)	(95 267)
Prix de cession des titres consolidés	45 027	
Dettes nettes sur titres consolidés	(880)	
Variation de périmètre sur la trésorerie	35 869	6 242
Sous total flux liés aux titres consolidés	(313 167)	(89 025)
Variation des autres immobilisations financières	(660)	7 315
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT (B)	(497 406)	(190 281)
Dont FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT SUR ACTIVITES POURSUIVIES	(535 404)	(181 775)
Dont FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT SUR ACTIVITES NON POURSUIVIES (a)	37 998	(8 506)
C - OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentation / réduction de capital de la société SAUR		
Dividendes versés	(67 296)	(3 355)
Autres variations sur capitaux	3 136	395
Variation des dettes financières 15.4	338 573	206 315
Remboursement de dettes de location 15	(42 897)	(41 317)
Intérêts (décaissés) encaissés - hors dettes de location	(6 847)	(8 677)
Intérêts financiers sur dette de location	(1 879)	(1 922)
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT (C)	222 790	151 440
Dont FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR ACTIVITES POURSUIVIES	224 462	155 141
Dont FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR ACTIVITES NON POURSUIVIES (a)	(1 672)	(3 701)
D - INCIDENCE DES VARIATIONS DE CHANGE SUR LA TRESORERIE	(3 804)	221
VARIATION DE LA TRESORERIE (A+B+C+D)	(27 092)	205 370
Trésorerie à l'ouverture	200 592	(4 778)
Flux nets de l'exercice	(27 092)	205 370
Trésorerie à la clôture 11	173 500	200 592

(a) Les flux nets de trésorerie présentés en activité non poursuivie sur les deux périodes se rapportent à l'activité des Loisirs

(b) Les autres éléments sont composés des coûts de cession payés (-4,8m€), ainsi que des coûts d'acquisition payés (-14,1m€) et d'autres éléments du résultat net non cash (+3,9m€)

(*) Les retraitements au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 concernent l'application de la décision définitive de l'IFRS IC relative à la comptabilisation des coûts de personnalisation et de configuration d'un logiciel de type SaaS (Software as a Service), tel que développé en notes 2.1.1 et 2.8.

Notes annexes aux états financiers consolidés

Note 1 – Faits significatifs de l'exercice 2022 et événements post-clôture	9
1.1 – Faits significatifs	9
1.2 – Rappel des autres faits significatifs 2021	11
1.3 – Evénements post-clôture	11
Note 2 – Principes et méthodes comptables	11
2.1 – Référentiel comptable	11
2.1.1 – Application de la décision de l'IFRS IC concernant la comptabilisation des coûts de configuration et de personnalisation des logiciels mis à disposition dans le "cloud" dans le cadre d'un contrat Saas (Software as a service)	11
2.1.2 – Principales normes, amendements et interprétations d'application obligatoire à compter du 1 ^{er} janvier 2022	11
2.2 – Principes de préparation des états financiers	12
2.3 – Méthodes de consolidation	12
2.3.1 – Entités contrôlées	12
2.3.2 – Participation dans des entreprises associées et des co-entreprises	13
2.3.3 – Participation dans des activités conjointes	13
2.4 – Eliminations des opérations réciproques	13
2.5 – Méthode de Conversion	14
2.6 – Estimations et hypothèses	14
2.7 – Concessions - notion IFRS	14
2.8 – Principes généraux de présentation	15
2.8.1 – Classement courant / non courant dans l'état de situation financière consolidée	15
2.8.2 – Agrégats du compte de résultat	16
2.9 – Impacts de l'application de l'IFRS IC concernant la comptabilisation des contrats SAAS	16
Note 3 – Information sectorielle	21
3.1 – Secteurs opérationnels	21
3.2 – Indicateurs clés par secteur opérationnel	22
Note 4 – Immobilisations incorporelles	23
Note 5 – Goodwills	25
5.1 – Principe comptable général	25
5.2 – Evolution de la valeur nette des Goodwills	27
5.3 – Présentation par UGT	29
5.4 – Test de dépréciation des Goodwills	29
Note 6 – Immobilisations corporelles	30
Note 7 – Droits d'utilisation (IFRS 16)	32
Note 8 – Participations dans les co-entreprises	34
Note 9 – Actifs financiers non courants	37
Note 10 – Stocks, créances clients et autres créances courantes	38
Note 11 – Trésorerie et équivalents de trésorerie	39
Note 12 – Capitaux propres	40
12.1 – Capital	40

12.2 – Réserves consolidées	40
12.3 – Réserve de conversion	40
Note 13 – Provisions	41
13.1 – Provisions non courantes	41
13.2 – Provisions courantes.....	43
Note 14 – Avantages postérieurs à l’emploi	44
14.1 – Description des régimes	44
14.2 – Prestations attendues sur les 10 prochaines années pour la société Saur	45
14.3 – Evolution des engagements.....	45
14.4 – Evolution des actifs du plan	46
14.5 – Charges totales comptabilisées	47
14.6 – Hypothèses actuarielles	47
Note 15 – Dettes financières	48
15.1 – Dettes financières par échéance	49
15.2 – Dettes financières par nature de taux et par devise	49
15.3 – Variation de l’endettement net.....	50
Note 16 – Autres passifs courants	51
Note 17 – Impôts différés actifs et passifs.....	51
17.1 – Evolution des impôts différés.....	52
17.2 – Ventilation des impôts différés par nature	52
Note 18 – Actifs et passifs détenus en vue de la vente, activités non poursuivies	52
18.1 – Actifs et passifs détenus en vue de la vente.....	53
18.2 – Activités non poursuivies	53
Note 19 – Chiffre d’affaires et produits des activités ordinaires	55
Note 20 – Autres produits et charges opérationnels courants	56
Note 21 – Réconciliation du Résultat Opérationnel Courant avec l’EBITDA Reported.....	57
Note 22 – Autres produits et charges opérationnels non courants	57
Note 23 – Résultat financier	58
Note 24 – Impôts sur le résultat.....	58
Note 25 – Instruments financiers de couverture.....	60
25.1 – Risque de taux	60
25.2 - Risque de change	60
25.3 - Risque matières premières	61
25.4 - Risque de contrepartie.....	61
25.5 - Risque de liquidité.....	61
Note 26 – Engagements.....	62
26.1 – Engagements liés au financement du Groupe	62
26.2 – Engagements contractuels d’investissement	62
26.3 – Engagements donnés au titre des activités opérationnelles	62
Note 27 – Contrats de construction	63

Note 28 – Honoraires des commissaires aux comptes	64
Note 29 – Effectifs.....	64
Note 30 – Rémunération des dirigeants et des organes d’administration et de direction	64
Note 31 – Principaux taux de conversion	65
Note 32 – Dividendes	65
Note 33 – Liste des sociétés consolidées.....	66

Informations générales sur l'entreprise

Acteur exclusif de l'eau et de ses services essentiels, le groupe œuvre pour la protection de l'environnement au cœur des territoires qu'il dessert. Depuis toujours, le groupe Saur agit pour offrir la même qualité de service aux petites communes comme aux grandes métropoles, guidé par sa mission : défendre l'eau. A l'international, le Groupe est notamment présent en Arabie saoudite, Chypre, Espagne, Grande Bretagne, Italie, Pays-Bas, Pologne et Portugal.

SAUR est une société par actions simplifiée, immatriculée en France sous le numéro RCS 339 379 984, créée le 30 juin 1933. Le Groupe SAUR, qui fait partie du périmètre de consolidation du Groupe HIME, est consolidé selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes de celui-ci. Les comptes consolidés de l'exercice 2022 ont été arrêtés par le Président de HIME le 28 mars 2023.

Note 1 – Faits significatifs de l'exercice 2022 et événements post-clôture

1.1 – Faits significatifs

Acquisition de Aqua-Chem

L'acquisition du Groupe Aqua-Chem a été finalisée le 18 mai 2022.

Basé à Knoxville, dans le Tennessee (États-Unis), Aqua-Chem est un spécialiste de l'épuration des eaux. L'entreprise dispose de technologies de premier plan dans le domaine de la distillation à compression de vapeur, l'osmose inverse, la production de vapeur pure et les solutions de prétraitement. Aqua-Chem cible principalement le marché nord-américain, qui génère environ 70 % de son chiffre d'affaires. Aqua-Chem emploie 165 personnes à travers le monde et collabore avec une clientèle très diversifiée composée de plus de 300 clients sur ses 4 marchés finaux : l'industrie pharmaceutique et les biotechnologies, la production de boissons, l'énergie et l'armement.

Le Groupe a acquis 100% de Aqua-Chem qui est consolidée en intégration globale à compter du 18 mai 2022 dans les états financiers du Groupe, pour un montant de 152,6 millions d'euros, incluant les coûts liés à l'acquisition.

Goodwill :

Après allocation aux actifs et passifs identifiés, le goodwill préliminaire s'élève à 83,5 millions d'euros. Le détail des actifs et passifs acquis est présenté en note 5.2.

Coûts liés à l'acquisition :

Le Groupe a engagé 5,6 millions d'euros de coûts liés à l'acquisition. Ces coûts ont été comptabilisés en « Autres produits et charges opérationnels non courants » dans le compte de résultat consolidé du Groupe.

Chiffre d'affaires et résultat si l'acquisition avait eu lieu le 1^{er} janvier 2022 :

Si l'acquisition du Groupe Aqua-Chem avait eu lieu le 1^{er} janvier 2022, la contribution au chiffre d'affaires et à l'EBITDA du Groupe aurait été respectivement de 63,8 millions d'euros et 12,2 millions d'euros.

Acquisition de la division européenne de Veolia Mobile Water Services (MWS)

L'acquisition de la division européenne de Mobile Water Services (MWS) a été finalisée le 30 novembre 2022.

Mobile Water Services, désormais Mobile Water Solutions au sein du groupe Saur, est l'un des principaux acteurs de l'eau mobile en Europe. Doté d'une flotte moderne et combinée, MWS comprend une base d'actifs de près de 500 unités mobiles, emploie plus de 80 personnes réparties entre le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne, l'Italie, le Benelux, l'Espagne, le Portugal, la Pologne et la Suède, et dessert un portefeuille diversifié d'applications industrielles. Les clients de MWS auront accès aux technologies les plus avancées de traitement de l'eau et d'assainissement des eaux usées, incluant le biogaz et la valorisation de l'énergie et des ressources, ainsi qu'aux services de la division Industrial Water Solutions du Groupe Saur.

Le Groupe a acquis 100% de MWS qui est consolidée en intégration globale à compter du 30 novembre 2022 dans les états financiers du Groupe, pour un montant de 199,4 millions d'euros, incluant les coûts liés à l'acquisition.

Goodwill préliminaire :

Le goodwill préliminaire s'élève à 158,8 millions d'euros. L'allocation du goodwill préliminaire sera réalisée au cours de l'exercice 2023, avec un impact potentiel sur le montant du goodwill actuellement comptabilisé.

Coûts liés à l'acquisition :

Le Groupe a engagé 10,3 millions d'euros de coûts liés à l'acquisition. Ces coûts ont été comptabilisés en « Autres produits et charges opérationnels non courants » dans le compte de résultat consolidé du Groupe.

Chiffre d'affaires et résultat si l'acquisition avait eu lieu le 1^{er} janvier 2022 :

Si l'acquisition du MWS avait eu lieu le 1^{er} janvier 2022, la contribution au chiffre d'affaires et à l'EBITDA du Groupe aurait été de 31,7 millions d'euros et 13,5 millions d'euros.

Cession de l'activité golf (activités Loisirs)

Comme indiqué dans les comptes consolidés annuels au 31 décembre 2021, le Groupe se recentre sur les métiers de l'eau. Dans ce contexte, l'activité Loisirs a été positionnée en activité non poursuivie à compter du 1^{er} janvier 2021 compte tenu de la volonté affirmée du management et de son actionnaire d'accélérer ce recentrage. A ce titre, le Groupe a annoncé le 15 février 2022 avoir signé un contrat de cession de Blue Green, son activité golf au Groupe Duval. Cette opération a été finalisée le 29 juin 2022.

Le prix de cession des titres de Blue Green s'élève à 10 millions d'euros. La perte de 3,6 millions d'euros résultant de la cession et des coûts liés à la cession est reconnue en « Résultat net des activités non poursuivies » au compte de résultat.

Cession de l'activité camping (activités Loisirs)

Au titre du recentrage dans les métiers de l'eau, le Groupe a signé le 8 juillet 2022 un contrat de cession de Flower Campings, son activité camping, au Groupe Duval. Cette opération a été finalisée le 6 octobre 2022.

Le prix de cession des titres de Flower Campings s'élève à 23,7 millions d'euros. Le gain de 13,9 millions d'euros résultant de la cession et des coûts liés à la cession est reconnu en

« Résultat net des activités non poursuivies » au compte de résultat.

Cession des filiales colombiennes

Le 21 juillet 2022, le Groupe a conclu un accord avec le groupe espagnol Aqualia pour la cession de son activité de gestion de l'eau municipale en Colombie. Cette opération a été finalisée le 26 octobre 2022.

Le prix de cession des titres de Saur Colombia et de ses filiales s'élève à 8,1 millions d'euros, nets des coûts de cession. Le gain de 2 millions d'euros résultant de la cession et des coûts liés à la cession est reconnu en « Résultat de cessions » au compte de résultat.

Cession de la société SAUR Neptun Gdansk

Le 28 décembre 2022, le Groupe a vendu la quote-part (51%) qu'il détenait dans la société SAUR Neptun Gdansk (SNG).

Le prix de cession des titres détenus de SNG s'élève à 9,3 millions d'euros. Le gain de 6,1 millions d'euros résultant de la cession et des coûts liés à la cession est reconnu en « Résultat de cessions » au compte de résultat.

Conflit en Europe de l'Est

Depuis l'émergence du conflit en Europe de l'Est, le Groupe suit attentivement l'évolution de la situation.

Saur a arrêté d'accepter de nouveaux contrats en Russie en accord avec les sanctions applicables, les lois, règlements et notre politique Groupe. Cela a un impact très peu significatif sur les comptes du Groupe. Saur se retire des contrats en cours pour se conformer aux sanctions internationales. Par rapport aux contrats existants, Saur livre les équipements déjà réglés et non concernés par les sanctions internationales. Les tâches de mise en place et de garantie seront également effectuées pour éviter des risques environnementaux.

Ces activités représentent 0,09% du chiffre d'affaires du Groupe au 31 décembre 2022.

Le Groupe suit l'évolution du conflit avec attention ainsi que les impacts du conflit sur l'environnement économique et les coûts de l'énergie.

Concession Águas do Sado au Portugal

Un contrat de concession de 25 ans a pris fin le 31 décembre 2022 et ne sera pas renouvelé. La municipalité de Setubal et le concessionnaire Águas do Sado n'ont pas réussi à définir les modalités de résiliation du contrat et ont lancé des demandes d'arbitrage.

Au 31 décembre 2022, l'instruction de paiement d'une garantie de bonne exécution de 12,6 millions d'euros a été exécutée et comptabilisée comme une charge non courante en « Autres produits et charges opérationnels non courants » du compte de résultat consolidé.

Virtual Power Purchase Agreement

Le Groupe a signé le 20 juillet 2022 un contrat d'achat virtuel d'électricité (VPPA) avec une ferme solaire en Espagne. Ce contrat fait partie de notre stratégie de développement durable. Les impacts sur les états financiers du Groupe au 31 décembre 2022 sont décrits en notes 23 et 25.3.

1.2 – Rappel des autres faits significatifs 2021

Finalisation de l'acquisition d'Aquapor

L'acquisition du groupe Aquapor a été finalisée début 2021. Aquapor est le principal acteur dans la gestion des concessions d'eau municipales au Portugal.

Cette opération a été initiée le 30 décembre 2020, date à laquelle Saur a conclu un accord avec DST Ambiente pour acquérir Criar Vantagens, holding détenant 100% du capital d'Aquapor. Un premier versement de 187,7 millions d'euros est intervenu en 2020 et le solde tout début 2021 de 93,8 millions d'euros au closing final de l'opération. Aquapor est consolidé à compter du 1^{er} janvier 2021 dans les états financiers du Groupe.

L'actionnaire EQT a participé au financement de cette acquisition en souscrivant à une augmentation de capital en numéraire de HIME le 19 février 2021 d'un montant de 150 millions d'euros.

1.3 – Evénements post-clôture

Aucun événement post-clôture significatif n'est survenu depuis le 31 décembre 2022.

Note 2 – Principes et méthodes comptables

2.1 – Référentiel comptable

Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022 sont établis en conformité avec les normes et interprétations comptables internationales (IAS/IFRS) adoptées par l'Union européenne et applicables au 31 décembre 2022.

Ces normes et interprétations sont appliquées de façon constante sur les exercices présentés, à l'exception des éléments mentionnés ci-dessous au paragraphe 2.1.1.

2.1.1 – Application de la décision de l'IFRS IC concernant la comptabilisation des coûts de configuration et de personnalisation des logiciels mis à disposition dans le "cloud" dans le cadre d'un contrat SaaS (Software as a service)

La décision de l'IFRS IC relative aux contrats SaaS a conduit le Groupe à changer la méthode de comptabilisation des coûts de personnalisation et de configuration lorsqu'ils ne remplissent pas les critères de comptabilisation à l'actif selon IAS 38 (quand le Groupe ne contrôle pas la solution SaaS) et lorsqu'ils ne correspondent pas au développement d'une interface (middleware) avec cette solution SaaS.

Ces coûts sont désormais comptabilisés en charge :

- soit quand ils sont encourus si les développements sont réalisés en interne ou par un intégrateur tiers (non lié à l'éditeur de la solution SaaS),
- soit étalés sur la durée du contrat SaaS si les développements sont réalisés par l'éditeur de la solution SaaS ou par son sous-traitant.

Les comptes consolidés au 1^{er} janvier 2021 sont donc retraités de cette décision et les impacts entre comptes publiés et comptes retraités sont présentés de manière détaillée en note 2.8.

2.1.2 – Principales normes, amendements et interprétations d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2022

Les normes et amendements applicables au 1^{er} janvier 2022 sont les suivantes :

► amendements à IFRS3 « Regroupements d'entreprises » - Mise à jour des références au Cadre conceptuel, sans incidence sur le traitement comptable des regroupements d'entreprises.

► amendements à IAS 16 « Immobilisations corporelles » - Comptabilisation des produits générés avant la mise en service d'une immobilisation. A compter du 1^{er} janvier 2022, les produits de la vente d'éléments générés par un actif non encore en service ne seront plus comptabilisés en déduction du coût de l'immobilisation. Ces produits ainsi que les coûts associés devront être enregistrés en résultat.

► amendements à IAS 37 - Contrats déficitaires - Clarification au titre des coûts à prendre en compte pour comptabiliser une provision pour contrat déficitaire. Ces amendements précisent les coûts à inclure lors de la détermination du caractère onéreux ou non d'un contrat.

► Améliorations annuelles Cycle 2018-2020, Modifications de IFRS 1, IFRS 9, IAS 41 et IFRS 16

Les normes, amendements et interprétations entrés en vigueur au 1^{er} janvier 2022 n'ont pas d'impact significatif sur les états financiers du Groupe.

2.2 – Principes de préparation des états financiers

Principes généraux

Les états financiers sont présentés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et passifs destinés à la vente qui sont évalués selon IFRS 5, et des instruments financiers qui sont comptabilisés conformément au traitement des différentes catégories d'actifs et de passifs financiers définies par la norme IFRS 9.

Base de présentation

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros sauf mention contraire.

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de SAUR, des entités qu'elle contrôle (ses filiales) et celles où elle exerce une influence notable. Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société mère, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022, sur la base de méthodes comptables homogènes.

2.3 – Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation utilisées par le Groupe sont précisées ci-après. Toutes les transactions et positions internes sont éliminées dans les États financiers consolidés.

La liste des sociétés consolidées que ce soit par intégration globale, mises en équivalence ou en proportion des droits directs du Groupe sur les actifs et obligations directes sur les passifs (activités conjointes) est présentée dans la Note 33 aux 31 décembre 2022 et 31 décembre 2021.

2.3.1 – Entités contrôlées

Le Groupe consolide par intégration globale les entités dont il détient, directement ou indirectement, le contrôle.

Définition du contrôle

Le contrôle existe lorsque le Groupe (i) détient le pouvoir sur une entité, (ii) est exposé aux risques ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et (iii) a la capacité d'influer sur le montant des rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci.

Méthode de l'intégration globale

L'intégration d'une filiale dans les comptes consolidés du Groupe intervient à la date à laquelle le Groupe prend le contrôle et cesse le jour où le Groupe perd le contrôle de cette entité.

Les participations ne donnant pas le contrôle représentent la part d'intérêt qui n'est pas attribuable directement ou indirectement au Groupe.

Les résultats et chacune des composantes des autres éléments du résultat global sont répartis entre le Groupe et les participations ne donnant pas le contrôle. Le résultat global des filiales est réparti entre le Groupe et les participations ne donnant pas le contrôle, y compris lorsque cette répartition aboutit à l'attribution d'une perte aux participations ne donnant pas le contrôle.

Les modifications de pourcentage d'intérêt dans les filiales qui n'entraînent pas de changement de mode de contrôle sont appréhendées comme des transactions portant sur les capitaux propres, s'agissant de transactions effectuées avec des actionnaires agissant en cette qualité. Les effets de ces transactions sont comptabilisés en capitaux propres pour leur montant net d'impôt et n'ont donc pas d'impact sur le compte de résultat consolidé du Groupe. Ces transactions

sont par ailleurs présentées dans le tableau de flux de trésorerie en activités d'investissement.

2.3.2 – Participation dans des entreprises associées et des co-entreprises

Définition

Une entreprise associée est une entité dans laquelle le Groupe exerce une influence notable. L'influence notable se caractérise par le pouvoir de participer aux décisions relatives aux politiques financière et opérationnelle de l'entité, sans toutefois contrôler ou contrôler conjointement ces politiques.

Une co-entreprise est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité ont des droits sur l'actif net de celle-ci.

Le contrôle conjoint s'entend du partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une entité, qui n'existe que dans les cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.

Méthode de la mise en équivalence

Les résultats, les actifs et les passifs des participations dans des entreprises associées ou des co-entreprises sont intégrés dans les comptes consolidés du Groupe selon la méthode de la mise en équivalence, sauf lorsque la participation est classée comme détenue en vue de la vente. Elle est alors comptabilisée selon les dispositions prévues par la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées ».

La méthode de la mise en équivalence prévoit que la participation dans une entreprise associée ou dans une co-entreprise soit initialement comptabilisée au coût d'acquisition, puis ajustée ultérieurement de la part du Groupe dans le résultat et les autres éléments du résultat global de l'entreprise associée ou de la co-entreprise.

Une participation est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence à compter de la date à laquelle l'entité devient une entreprise associée ou une co-entreprise. Lors de l'acquisition d'une entreprise associée ou d'une co-entreprise, la différence entre le coût de l'investissement et la part du groupe dans la juste valeur nette des actifs et passifs identifiables de l'entité est comptabilisée en goodwill inclut dans la ligne « Participations dans les co-entreprises ». Dans le cas où la juste valeur nette des actifs et passifs identifiables de l'entité est supérieure au coût de l'investissement, la différence est comptabilisée en résultat.

Tests de dépréciation

Un test de perte de valeur au titre de sa participation dans une entreprise associée ou une co-entreprise est réalisé conformément à IAS 36 s'il existe un indicateur objectif de perte de valeur.

Perte de l'influence notable ou du contrôle conjoint

Dès lors que la participation ne constitue plus une entreprise associée ou une co-entreprise, la méthode de la mise en équivalence n'est plus appliquée. Si le Groupe conserve un intérêt résiduel dans l'entité et que cet intérêt constitue un actif financier, cet actif financier est évalué à la juste valeur à la date où la participation cesse d'être une entreprise associée ou une co-entreprise.

Dans les cas où une participation dans une entreprise associée devient une participation dans une co-entreprise et inversement, la méthode de la mise en équivalence continue d'être appliquée et ces changements d'intérêts ne donnent pas lieu à une réévaluation à la juste valeur.

2.3.3 – Participation dans des activités conjointes

Définition

Une activité conjointe est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité ont des droits directs sur les actifs, et des obligations au titre des passifs, relatifs à celle-ci.

Mode de comptabilisation des activités conjointes

Le Groupe en tant que coparticipant comptabilise les actifs, les passifs, les produits et les charges relatifs à ses intérêts dans une activité conjointe en conformité avec les normes IFRS applicables à ces actifs, passifs, produits et charges.

2.4 – Eliminations des opérations réciproques

Tous les soldes intragroupes, transactions intragroupes ainsi que les produits, les charges et les résultats qui sont compris dans la valeur comptable d'actifs, provenant de transactions internes, sont éliminés.

Lorsqu'une entité du Groupe réalise une transaction avec une co-entreprise ou une entreprise associée du Groupe, les profits et pertes résultant de cette transaction avec la co-entreprise ou l'entreprise associée sont comptabilisés dans les comptes consolidés du Groupe, seulement à hauteur des intérêts détenus par des tiers dans l'entreprise associée ou la co-entreprise.

2.5 – Méthode de Conversion

Conversion des états financiers

Les états financiers des sociétés étrangères, établis dans leur devise de fonctionnement, sont convertis dans la monnaie de présentation des états financiers consolidés (l'euro) sur la base des parités de change suivantes :

- bilan : l'ensemble des éléments actif et passif est converti aux taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice ;
- compte de résultat et tableau de flux de trésorerie : utilisation du taux de change moyen de l'exercice tant que celui-ci n'est pas remis en cause par des évolutions significatives des cours.

Les différences résultant de la conversion des états financiers de ces sociétés consolidées sont enregistrées directement en « écarts de conversion » au sein des autres éléments des résultats globaux.

Par ailleurs, les écarts d'acquisition relatifs aux entités étrangères dont la devise fonctionnelle n'est pas l'euro sont considérés comme faisant partie des actifs et passifs acquis et, à ce titre, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

Traduction des opérations en devises

Les transactions, libellées en devises étrangères sont converties dans la monnaie de fonctionnement au taux de change en vigueur à la date des opérations. A la clôture de l'exercice, les soldes des actifs et passifs monétaires, exprimés en devises, sont convertis en euro au taux de clôture. Les résultats de change en découlant sont portés en compte de résultat, dans la rubrique « autres charges financières nettes ».

2.6 – Estimations et hypothèses

La préparation des états financiers, conformément aux règles édictées par les IFRS, nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses pour la détermination de la valeur des actifs et des passifs, l'évaluation des aléas positifs et négatifs à la date de clôture, ainsi que les produits et charges de l'exercice. Ces estimations font l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles sont fondées évoluent ou à la suite de nouvelles informations. En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, le Groupe révisé ses estimations sur la base d'informations régulièrement mises à jour.

Il est possible que les résultats futurs des opérations concernées diffèrent de ces estimations.

Les estimations significatives réalisées par le Groupe pour l'établissement des États financiers consolidés portent principalement sur :

- l'évaluation de la valeur recouvrable des goodwill, des immobilisations corporelles et incorporelles ;
- l'évaluation des provisions et notamment les provisions pour garantie ainsi que depuis le 31 décembre 2020 la provision pour restructuration de l'Eau France ;
- les engagements de retraite et assimilés
- le chiffre d'affaires réalisé et non relevé, dénommé « *eau en compteur* » ;
- l'évaluation des déficits fiscaux reportables activés.

2.7 – Concessions - notion IFRS

L'interprétation SIC 29 « *Accords de concession de services – Informations à fournir* » traite des informations concernant les contrats de concession à donner dans les notes aux comptes, tandis qu'IFRIC 12 traite de la comptabilisation de certains contrats de concession par le concessionnaire.

Ces interprétations précisent les caractéristiques communes aux contrats de concession :

- la fourniture d'un service public et la gestion de l'infrastructure associée sont confiées au concessionnaire avec des obligations plus ou moins étendues d'extension et de renouvellement ;
- le concédant a l'obligation d'assurer le service public qui fait l'objet de la concession (critère déterminant) ;
- le concessionnaire est le responsable de l'exploitation et non un simple agent agissant sur ordre ;
- le prix et les conditions (régulation) de révision de prix sont fixés à l'origine du contrat.

Pour qu'un contrat de concession soit inclus dans le périmètre de l'interprétation IFRIC 12, l'utilisation de l'infrastructure doit être contrôlée par le concédant et les critères suivants remplis :

- le concédant contrôle ou régule le service public c'est-à-dire qu'il contrôle ou régule les services qui doivent être rendus grâce à l'infrastructure objet de la concession et détermine à qui et à quel prix ils doivent être rendus ; et
- le concédant contrôle l'infrastructure, c'est-à-dire a le droit de reprendre l'infrastructure en fin de contrat.

Cette notion IFRS de la concession est indépendante de la qualification juridique du contrat qui peut en France revêtir différentes formes (affermage, concession, gérance). A noter cependant une convergence depuis la réforme de **14**

l'Ordonnance Concession applicable à compter du 1er avril 2016 : la terminologie « concession » est devenue juridiquement plus générique et englobe tout type de Délégation de Service Public, sans distinguer selon que le concessionnaire construise ou non le patrimoine initial (le fait de construire n'emporte plus une distinction juridique spécifique). Dans le groupe, les contrats de gestion déléguée de service public sont majoritairement de type affermage.

Comptabilisation des contrats de concession

Les droits du concessionnaire sur les infrastructures des contrats de concession sont comptabilisés selon la nature de la rémunération à recevoir. Ainsi :

- le modèle « *actif financier* » est applicable quand le concessionnaire obtient un droit inconditionnel à recevoir de la trésorerie ou un autre actif financier, soit directement de la part du concédant, soit indirectement par l'intermédiaire des garanties données par le concédant sur le montant des encaissements de la part des usagers du service public ; c'est-à-dire est payé en substance par le concédant ;
 - dans les autres cas, le modèle « *actif incorporel* » est applicable : le concessionnaire bénéficie alors d'un simple droit à facturer les usagers du service public ; le concessionnaire est payé en substance par l'utilisateur.
- Le terme « en substance » signifie que l'identité du payeur n'est pas en soi le critère déterminant mais qu'en fait, il convient de déterminer qui est le véritable débiteur final.

En application de ces principes :

- les immobilisations reçues à titre gratuit du concédant, en tant qu'éléments d'infrastructure dont l'accès est donné au concessionnaire pour les besoins de l'accord de service, ne pouvant être cédées et étant remises gratuitement en fin de contrat au concédant ne sont pas inscrites dans l'état de situation financière. En particulier, les éléments d'infrastructure confiés pendant la durée du contrat au concessionnaire par le concédant aux fins d'entretien et de maintenance ne sont pas inscrits dans l'état de situation financière ;

Les éléments d'infrastructure réalisés par le concessionnaire sont comptabilisés de la façon suivante :

- en cas d'application du modèle « *actif incorporel* » la juste valeur des travaux représente le coût d'acquisition de l'actif incorporel qui est comptabilisé au moment de la construction des ouvrages dès lors que ces travaux génèrent des avantages économiques futurs (par exemple extension de réseau),

- en cas d'application du modèle « *actif financier* » la créance sur le concédant est comptabilisée au moment de la construction des ouvrages à la juste valeur des travaux

Outre le reversement de sommes collectées auprès des usagers du service au profit du concédant, le Groupe peut être redevable de paiements au concédant. Si ces paiements ne sont pas effectués en échange de biens ou services distincts de l'accord de concession ou de droits d'utilisation caractéristiques d'un contrat de location distincts des droits accordés par le contrat de concession, ces paiements constituent :

- une réduction du prix de vente de l'infrastructure en cas d'application du modèle « actif financier »,
- une augmentation de l'actif incorporel pour les paiements fixes en cas d'application du modèle « actif incorporel ». La contrepartie est comptabilisée sur la ligne « *Autres passifs non courants* » de l'état de la situation financière consolidée.

Les dépenses de renouvellement correspondent à des obligations prévues aux contrats dont les modalités peuvent différer (obligation générale de remplacement en cas de défaillance, plan de renouvellement contractuel, compte de suivi contractuel, etc.). Elles sont comptabilisées soit à l'actif dans les états de situations financières en tant qu'actif incorporel ou actif financier suivant le modèle applicable au contrat si elles génèrent des avantages économiques futurs (renouvellement améliorant), soit en charges dans le cas inverse (renouvellement à l'identique). Les dépenses de renouvellement à l'identique font l'objet de la comptabilisation d'un actif ou d'un passif pour renouvellement lorsque, à une date donnée, il existe un décalage temporel entre l'engagement contractuel et sa réalisation.

2.8 – Principes généraux de présentation

2.8.1 – Classement courant / non courant dans l'état de situation financière consolidée

Conformément à IAS 1, le Groupe présente séparément au bilan les actifs courants et non courants, et les passifs courants et non courants. Au regard de la majorité des activités du Groupe, il a été considéré que le critère à retenir pour la classification est le délai de réalisation de l'actif ou de règlement du passif : en courant si ce délai est inférieur à 12 mois et en non courant s'il est supérieur à 12 mois.

Les actifs et passifs constitutifs du besoin en fonds de roulement entrant dans le cycle d'exploitation de l'activité

concernée sont classés en courant. Ceux qui n'entrent pas dans le cycle d'exploitation de l'activité concernée sont classés en courant lorsque les entités s'attendent à réaliser ces actifs ou à régler ces passifs dans les 12 mois suivant la date de clôture de l'exercice. Inversement, ils sont classés en non courant dès lors que la réalisation de l'actif ou le règlement du passif doit s'effectuer au-delà des 12 mois suivant la date de clôture de l'exercice.

Les actifs immobilisés sont classés en non courant, à l'exception des actifs financiers qui sont ventilés en courant et non courant. Les actifs financiers courants sont principalement composés des actifs financiers que le Groupe prévoit de céder ou de réaliser dans un horizon de 12 mois et de la part à moins d'un an des prêts et créances à long terme.

Les provisions entrant dans le cycle d'exploitation de l'activité concernée et la part à moins d'un an des autres provisions sont classées en courant. Les provisions ne répondant pas à ces critères sont classées en passifs non courants.

Les dettes financières qui doivent être réglées dans les 12 mois après la date de clôture de l'exercice sont classées en courant. Inversement, la part des dettes financières dont l'échéance est supérieure à 12 mois est classée en passif non courant.

Les impôts différés sont présentés en totalité en actifs non courants et passifs non courants.

2.8.2 – Agrégats du compte de résultat

Résultat Opérationnel Courant (ROC)

Le Résultat Opérationnel Courant est un indicateur utilisé par le Groupe qui permet de présenter un niveau de performance opérationnelle pouvant servir à une approche prévisionnelle

de la performance récurrente. Cet indicateur permet de faciliter la compréhension de la performance du Groupe en excluant les éléments qui ont un caractère inhabituel, anormal ou peu fréquent.

Autres produits et charges opérationnels non courants

Ce poste comprend les éléments constitutifs du résultat qui, en raison de leur nature, de leur montant ou de leur fréquence, ne peuvent être considérés comme faisant partie des activités et du résultat opérationnel courant du Groupe. Leur détail est fourni dans la Note 22.

Parmi ces charges, on trouve les coûts de restructuration ainsi que les dépenses engagées à l'occasion des opérations de croissance externe du Groupe. Les coûts de restructuration correspondent à un programme planifié et contrôlé par le management, qui modifie de façon significative soit le champ d'activité de l'entreprise, soit la manière dont cette activité est gérée, selon les critères prévus par la norme IAS 37.

2.9 – Impacts de l'application de l'IFRS IC concernant la comptabilisation des contrats SAAS

Le Groupe applique rétroactivement au 1^{er} janvier 2021 la décision IFRIC relative à la norme IAS 38 – Coûts SaaS, décrite en note 2.1. Référentiel comptable. Ce changement a été appliqué de manière rétrospective sur les informations financières présentées au cours des périodes précédentes en accord avec IAS 8 « Méthodes Comptables, Changements d'Estimations Comptables et Erreurs ». Les impacts sur les périodes comparatives sont présentés ci-dessous. Seuls les postes impactés par les changements de méthodes comptables sont présentés. Seule l'activité Eau France est impactée par la décision IFRIC.

Impact sur les principaux agrégats du compte de résultat consolidé

En milliers d'euros	31 décembre 2021 publié	Impact IFRS IC - Coûts Saas	31 décembre 2021 retraité (*)
Charges de personnel	(506 230)	(1 021)	(507 251)
Charges externes	(211 218)	(4 001)	(215 219)
Dotations nettes aux amortissements	(127 402)	1 102	(126 300)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	84 177	(3 920)	80 257
RESULTAT OPERATIONNEL	76 202	(3 920)	72 282
RESULTAT OPERATIONNEL après quote-part de résultat net des entreprises mises en	85 867	(3 920)	81 947
Impôts sur le résultat	(20 375)	1 013	(19 362)
RESULTAT NET	50 139	(2 907)	47 232
Résultat net - Part du Groupe	43 097	(2 907)	40 190
Résultat net - Part des Participations ne donnant pas le contrôle	7 042		7 042

(*) Les retraitements au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 concernent l'application de la décision définitive de l'IFRS IC relative à la comptabilisation des coûts de personnalisation et de configuration d'un logiciel de type SaaS (Software as a Service), tel que développé en note 2.1.1.

Impact sur les principaux agrégats de l'état des produits et charges comptabilisés

En milliers d'euros	31 décembre 2021 publié	Impact IFRS IC - Coûts Saas	31 décembre 2021 retraité (*)
RESULTAT NET DE LA PERIODE	50 139	(2 907)	47 232
RESULTAT GLOBAL TOTAL DE LA PERIODE	55 182	(2 907)	52 275
dont quote-part du Groupe	48 096	(2 907)	45 189
dont quote-part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	7 086		7 086

(*) Les retraitements au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 concernent l'application de la décision définitive de l'IFRS IC relative à la comptabilisation des coûts de personnalisation et de configuration d'un logiciel de type SaaS (Software as a Service), tel que développé en note 2.1.1.

Impact sur les principaux agrégats de l'EBITDA reported

En milliers d'euros	31 décembre 2021 publié	Impact IFRS IC - Coûts Saas	31 décembre 2021 retraité (*)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	84 177	(3 920)	80 257
(-) Dotations nettes aux amortissements	(142 884)	1 102	(141 782)
EBITDA REPORTED activités poursuivies	246 754	(5 022)	241 732

(*) Les retraitements au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 concernent l'application de la décision définitive de l'IFRS IC relative à la comptabilisation des coûts de personnalisation et de configuration d'un logiciel de type SaaS (Software as a Service), tel que développé en note 2.1.1.

Impact sur les principaux agrégats de l'état de la situation financière consolidée

En milliers d'euros	31 décembre 2021 publié	Impact IFRS IC - Coûts Saas	31 décembre 2021 retraité (*)
ACTIF			
Immobilisations incorporelles	540 492	(9 499)	530 993
Impôts différés actifs	18 562	2 454	21 016
ACTIFS NON COURANTS	1 535 118	(7 045)	1 528 073
TOTAL ACTIF	3 311 487	(7 045)	3 304 442
PASSIF			
Réserves consolidées	287 240	(4 138)	283 102
Résultat de la période	43 097	(2 907)	40 190
CAPITAUX PROPRES (Part du Groupe)	425 798	(7 045)	418 753
Participations ne donnant pas le contrôle	45 495		45 495
CAPITAUX PROPRES	471 293	(7 045)	464 248
Impôts différés passifs	35 657		35 657
PASSIFS NON COURANTS	821 431		821 431
PASSIFS COURANTS	2 018 763		2 018 763
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	3 311 487	(7 045)	3 304 442

(*) Les retraitements au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 concernent l'application de la décision définitive de l'IFRS IC relative à la comptabilisation des coûts de personnalisation et de configuration d'un logiciel de type SaaS (Software as a Service), tel que développé en note 2.1.1.

En milliers d'euros	Décision IFRS IC - Coûts Saas Antérieur à 2021	Décision IFRS IC - Coûts Saas 2021
Détail des natures du compte de résultat		
Charges de personnel	(4 355)	(1 021)
Charges externes	(1 461)	(4 001)
Dotations nettes aux amortissements	236	1 102
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	(5 579)	(3 920)
RESULTAT OPERATIONNEL	(5 579)	(3 920)
RESULTAT OPERATIONNEL après quote-part de résultat net des entreprises mises en équivalence dans le prolongement de l'activité du Groupe	(5 579)	(3 920)
Impôts sur le résultat	1 441	1 013
RESULTAT NET	(4 138)	(2 907)
Résultat net - Part du Groupe	(4 138)	(2 907)
Résultat net - Part des Participations ne donnant pas le contrôle	-	-
Effet de l'application de l'IFRS IC relative aux coûts SaaS sur les CAPITAUX PROPRES AU 01/01/2021 retraité	(4 138)	

Impact détaillé sur les logiciels dans les immobilisations incorporelles

	31 décembre 2021 publié	Impact IFRS IC - Coûts Saas	31 décembre 2021 retraité (*)
I - BRUT			
31 décembre 2020 retraité	145 239	(602)	144 637
Changement de périmètre	9		9
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente	(2 268)		(2 268)
Invest. et autres augmentations	3 779		3 779
Cessions et réductions diverses	(564)		(564)
Ecart de conversion	(9)		(9)
Virements de rubriques et autres	30 037	(5 857)	24 180
31 décembre 2021 retraité	176 223	(6 459)	169 764
II - AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PERTES DE VALEUR			
31 décembre 2020 retraité	(118 909)	236	(118 673)
Changement de périmètre	(5)		(5)
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente	2 005		2 005
Cessions et réductions diverses	528		528
Dotations et reprises	(14 726)	1 102	(13 624)
Ecart de conversion	5		5
Virements de rubriques et autres	(113)		(113)
31 décembre 2021 retraité	(131 215)	1 338	-129 877
III - VALEUR NETTE COMPTABLE			
Valeur nette au 31 décembre 2020 retraité	26 330	(366)	25 964
Valeur nette au 31 décembre 2021 retraité	45 008	(5 121)	39 887

(*) Les retraitements au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 concernent l'application de la décision définitive de l'IFRS IC relative à la comptabilisation des coûts de personnalisation et de configuration d'un logiciel de type SaaS (Software as a Service), tel que développé en note 2.1.1.

Impact détaillé sur les immobilisations incorporelles en-cours dans les Autres immobilisations incorporelles

	31 décembre 2021 publié	Impact IFRS IC - Coûts Saas	31 décembre 2021 retraité (*)
I - BRUT			
31 décembre 2020 retraité	92 284	(5 213)	87 071
Changement de périmètre	12 333		12 333
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente	(8 979)		(8 979)
Invest. et autres augmentations	43 325	(5 022)	38 303
Cessions et réductions diverses	(16)		(16)
Ecart de conversion	14		14
Virements de rubriques et autres	(31 421)	5 857	(25 564)
31 décembre 2021 retraité	107 540	(4 378)	103 162
II - AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PERTES DE VALEUR			
31 décembre 2020 retraité	(20 939)		(20 939)
Changement de périmètre	(3 284)		(3 284)
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente	4 153		4 153
Cessions et réductions diverses	16		16
Dotations et reprises	(2 347)		(2 347)
Ecart de conversion	0		0
Virements de rubriques et autres	(192)		(192)
31 décembre 2021 retraité	(22 593)		(22 593)
III - VALEUR NETTE COMPTABLE			
Valeur nette au 31 décembre 2020 retraité	71 345	(5 213)	66 132
Valeur nette au 31 décembre 2021 retraité	84 947	(4 378)	80 569

(*) Les retraitements au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 concernent l'application de la décision définitive de l'IFRS IC relative à la comptabilisation des coûts de personnalisation et de configuration d'un logiciel de type SaaS (Software as a Service), tel que développé en note 2.1.1.

Impact sur les principaux agrégats du tableau de financement

En milliers d'euros	31 décembre 2021 publié	Impact IFRS IC - Coûts Saas	31 décembre 2021 retraité (*)
A - OPERATIONS LIEES A L'ACTIVITE			
Résultat net consolidé	50 139	(2 907)	47 232
Dotations nettes aux amortissements et provisions	142 529	(1 102)	141 427
Variation des impôts différés	(6 914)	(1 013)	(7 927)
Capacité d'autofinancement	220 800	(5 022)	215 778
FLUX NETS DE TRESORERIE SUR ACTIVITES (A)	249 013	(5 022)	243 991
Dont FLUX NETS DE TRESORERIE SUR ACTIVITES POURSUIVIES	232 615	(5 022)	227 593
B - OPERATIONS D'INVESTISSEMENT			
Prix d'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles	(124 253)	5 022	(119 231)
Sous total flux liés aux immobilisations incorporelles et corporelles	(127 417)	5 022	(122 395)
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT (B)	(195 303)	5 022	(190 281)
Dont FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT SUR AC	(186 797)	5 022	(181 775)
VARIATION DE LA TRESORERIE (A+B+C+D)	205 370		205 370
Trésorerie à l'ouverture	(4 778)		(4 778)
Flux nets de l'exercice	205 370		205 370
Trésorerie à la clôture	200 592		200 592

(*) Les retraitements au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 concernent l'application de la décision définitive de l'IFRS IC relative à la comptabilisation des coûts de personnalisation et de configuration d'un logiciel de type SaaS (Software as a Service), tel que développé en note 2.1.1.

Note 3 – Information sectorielle

Précédemment à l'exercice clos le 31 décembre 2021, la performance du Groupe était presque exclusivement portée par l'activité Eau France. Néanmoins, les acquisitions réalisées dans le secteur de l'industrie (Nijhuis, Econvert, Unidro au cours de l'exercice 2021, et plus récemment Aqua-Chem, Flootech et MWS) ainsi que le renforcement de l'activité Eau International avec l'acquisition d'Aquapor en 2021, ont conduit le groupe à reconsidérer la présentation de ses résultats opérationnels par segment. Par conséquent, le groupe - depuis ses états financiers intermédiaires au 30 juin 2021 – présente une information conformément à la norme IFRS 8. Ces résultats opérationnels par secteur correspondent à ceux qui

régulièrement examinés par la Direction afin d'évaluer la performance du groupe.

Conformément aux dispositions de la norme, six secteurs opérationnels regroupant les activités des différentes régions et/ou activités ont été retenus pour présenter l'information sectorielle du Groupe et ont été identifiés sur la base des reportings internes, notamment ceux suivis lors des Board mensuels, constitué des principaux décideurs opérationnels du Groupe :

- Eau France
- Eau International
- Industrie
- Loisirs
- Autres

3.1 – Secteurs opérationnels

Les filiales du Groupe sont réparties selon les secteurs opérationnels suivants :

► Eau France : prestations de distribution et de traitement des eaux, notamment dans le cadre de contrats de concession (gestion de l'eau). Elles sont délivrées au profit de particuliers, de collectivités locales ou d'entreprises ;

► Eau International : principalement l'eau potable et la gestion des eaux usées dans différents pays tels que l'Espagne, le Portugal, l'Arabie Saoudite, Qatar, la Grande Bretagne, la Pologne et Chypre ;

► Industrie : fournit des services d'ingénierie, d'approvisionnement et de construction (« EPC »), des solutions et des systèmes clés en main, des solutions

mobiles, des services d'exploitation et de maintenance (« O&M ») ainsi que des solutions de location dans le domaine du traitement de l'eau et des eaux usées industrielles dans divers segments de marché, notamment l'alimentation et les boissons, les soins personnels et les produits pharmaceutiques, les raffineries et les produits chimiques ainsi que les énergies renouvelables, les infrastructures et les services publics, avec des centres de vente et de services aux Pays-Bas, au Royaume-Uni, en France, en Pologne, en Allemagne, en Russie, aux Émirats arabes unis, en Arabie Saoudite, à Singapour, au Chili, en Finlande, en Italie, au Mexique et aux États-Unis ;

► Ingénierie : ingénierie et construction de stations d'épuration des eaux usées et d'eau potable, pose de canalisations, assainissement et maintenance ;

► Loisirs : gestion de campings et de terrains de golf (activité positionnée en actifs disponibles à la vente – puis cédée au cours de l'exercice 2022, voir note 18) ;

► Le secteur Structures globales est principalement constitué de holdings.

Les méthodes comptables et d'évaluation retenues pour l'élaboration du reporting interne sont identiques à celles utilisées pour l'établissement des comptes consolidés. Les indicateurs Chiffre d'affaires, EBITDA Reported et CAPEX (c'est-à-dire les Investissements) sont réconciliés aux comptes consolidés.

3.2 – Indicateurs clés par secteur opérationnel

Les informations sont communiquées pour l'exercice 2022 avec comparatif au 31 décembre 2021.

Chiffre d'affaires

	12/2022	%	12/2021	%
Eau France	1 176 523	60,8%	1 108 224	66,2%
Eau International	301 618	15,6%	283 367	16,9%
Industrie	308 783	16,0%	150 829	9,0%
Ingénierie	148 011	7,6%	132 503	7,9%
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	1 934 935	100,0%	1 674 923	100,0%

Le secteur opérationnel des Loisirs est présenté comme une activité non poursuivie en 2022 (suite à la décision prise au 1^{er} janvier 2021 de céder ces activités) ainsi que pour l'année 2021 à titre de comparaison, comme le prévoit la norme IFRS 5 (cf. note 18). À titre d'information uniquement, le chiffre d'affaires du secteur opérationnel "Loisirs" s'élève à 46,8

millions d'euros en 2022 et à 73,4 millions d'euros en 2021, s'il n'avait pas été présenté comme une activité non poursuivie.

Le secteur opérationnel « Structures globales » n'a enregistré aucun chiffre d'affaires sur les deux périodes.

EBITDA Reported

	12/2022	%	12/2021 retraité (*)	%
Eau France	177 462	69,6%	154 897	64,1%
Eau International	37 836	14,8%	63 513	26,3%
Industrie	37 620	14,7%	20 313	8,4%
Ingénierie	8 388	3,3%	8 538	3,5%
Structures globales	(6 192)	-2,4%	(5 529)	-2,3%
TOTAL EBITDA Reported	255 114	100,0%	241 732	100,0%

(*) Les retraitements au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 concernent l'application de la décision définitive de l'IFRS IC relative à la comptabilisation des coûts de personnalisation et de configuration d'un logiciel de type SaaS (Software as a Service), tel que développé en note 2.1.1.

Comme pour le chiffre d'affaires, le secteur opérationnel Loisirs est présenté comme une activité non poursuivie en 2022 tout comme en 2021 à des fins de comparaison. À titre d'information uniquement, l'EBITDA du secteur opérationnel

Loisirs s'élève à 13 millions d'euros en 2022 et à 17,7 millions d'euros en 2021 s'il n'avait pas été présenté comme une activité non poursuivie.

CAPEX (ligne « Prix d'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles » de l'état des flux de trésorerie)

CAPEX

	12/2022	%	12/2021 retraité (*)	%
Eau France	73 298	39,7%	46 496	38,9%
Eau International	19 080	10,3%	10 076	8,4%
Industrie	47 615	25,8%	11 228	9,4%
Ingénierie	2 245	1,2%	915	0,8%
Structures globales	35 966	19,5%	41 560	34,8%
TOTAL CAPEX des activités poursuivies	178 204	96,4%	110 275	92,3%
Loisirs	6 603	3,6%	9 188	7,7%
TOTAL CAPEX	184 807	100,0%	119 463	100,0%

(*) Les retraitements au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 concernent l'application de la décision définitive de l'IFRS IC relative à la comptabilisation des coûts de personnalisation et de configuration d'un logiciel de type SaaS (Software as a Service), tel que développé en note 2.1.1.

Note 4 – Immobilisations incorporelles

Les actifs incorporels sont des actifs non monétaires identifiables sans substance physique.

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et éventuelles pertes de valeur.

Lorsque l'immobilisation incorporelle a une durée de vie définie, elle est amortissable. Les immobilisations à durée de vie indéfinie ne sont pas amortissables, mais font l'objet d'un test de perte de valeur à chaque clôture annuelle et dès qu'un indice de perte de valeur est identifié.

Les immobilisations incorporelles du Groupe comprennent essentiellement des éléments amortissables tels que les logiciels, les droits d'exploitation, les contrats clients et les travaux concessifs.

Frais de recherche et de développement

Les frais de développement sont comptabilisés à l'actif dès lors que les critères de reconnaissance d'un actif tels qu'édictés par IAS 38 sont remplis. Dans ce cas, l'immobilisation incorporelle provenant du développement est amortie sur sa durée d'utilité. Les montants comptabilisés en tant que frais de

développement à l'actif du bilan se rapportent essentiellement au segment opérationnel Industrie.

Logiciels

Les logiciels et développements informatiques spécifiques au métier du Groupe sont amortis linéairement sur des durées comprises entre 3 et 7 ans.

Fonds de commerce

Les fonds commerciaux liés à des droits au bail, représentatifs d'avantages économiques futurs et pouvant être évalués de manière fiable, sont inscrits en fonds de commerce. Ils sont amortis de façon linéaire sur la durée du contrat de bail auquel ils sont attachés (généralement inférieure à 20 ans).

Droits d'exploitation

Il est notamment inscrit dans ce poste les sommes versées aux collectivités au titre de redevances d'exploitation et de financement de travaux. Ces sommes sont amorties linéairement sur la durée restant à courir des contrats.

Travaux concessifs

Saur et ses filiales de distribution d'eau, délégataires de services publics, ont en charge la gestion d'installations intégrées au domaine des collectivités locales.

Ces installations ne sont pas inscrites à l'actif du bilan et leur renouvellement est comptabilisé en charges.

En revanche, les travaux concessifs améliorants financés par le Groupe et entrant dans le champ d'application

d'IFRIC 12 figurent à l'actif du bilan, en immobilisations incorporelles. Ils font l'objet d'un amortissement sur la durée du contrat.

Test de dépréciation

Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie font l'objet d'un test de dépréciation tel qu'exposé dans la note 5.1.

	Frais de R & D	Logiciels	Fonds de commerce	Brevets et droits assimilés	Droits d'exploitation	Contrats clients	Travaux concessifs	Autres incorporelles	TOTAL
I - BRUT									
1er janvier 2021 retraité (*)	485	144 637	9 156	24 823	126 265	29 997	355 837	87 071	778 271
Changement de périmètre		9		174 189	21 558			12 333	208 089
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente	(105)	(2 268)	(4 409)	(509)	(3 821)	(23 171)	(41 864)	(8 979)	(85 126)
Invest. et autres augmentations		3 779		473	1 214		54 235	38 303	98 004
Cessions et réductions diverses	(38)	(564)		(427)	(2 627)		(62 589)	(16)	(66 261)
Ecart de conversion		(9)			(105)	(840)		14	(940)
Virements de rubriques et autres (1)		24 180		(76 549)	1 831	3 270	183 962	(25 564)	111 130
31 décembre 2021 retraité (*)	342	169 764	4 747	122 000	144 315	9 256	489 581	103 162	1 043 167
Changement de périmètre	204	(1 005)		(11)	(561)	77 667	(4)	6 862	83 152
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente									
Invest. et autres augmentations	3 078	1 094	1	1 782	1 270		14 369	44 182	65 776
Cessions et réductions diverses		(9)			(36 457)		(54 555)	(31)	(91 052)
Ecart de conversion	(79)	(19)			(63)	4 806		(5 771)	(1 126)
Virements de rubriques et autres (1)	1 579	35 319		44	950		20 101	(37 587)	20 406
31 décembre 2022	5 124	205 144	4 748	123 815	109 454	91 729	469 492	110 817	1 120 323
II - AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PERTES DE VALEUR									
1er janvier 2021 retraité (*)	(268)	(118 673)	(3 389)	(2 957)	(79 465)	(6 535)	(205 850)	(20 939)	(438 076)
Changement de périmètre		(5)		(103 487)	(10 618)			(3 284)	(117 394)
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente	105	2 005	3 578	165	2 032	11 551	27 869	4 153	51 458
Cessions et réductions diverses		528		393	2 591		62 584	16	66 112
Dotations et reprises		(13 624)		(16 275)	(5 827)	(6 757)	(28 907)	(2 347)	(73 737)
Ecart de conversion		5			16	126	(1)		146
Virements de rubriques et autres (1)		(113)	(195)	111 705	1		(111 889)	(192)	(683)
31 décembre 2021 retraité (*)	(163)	(129 877)	(6)	(10 456)	(91 270)	(1 615)	(256 194)	(22 593)	(512 174)
Changement de périmètre		1 020	83		111	(2 826)		(407)	(2 019)
Cessions et réductions diverses		9			36 446		54 547	31	91 033
Dotations et reprises	(955)	(25 077)		(15 968)	(5 916)	(307)	(39 837)	(2 091)	(90 151)
Ecart de conversion	15	17			2	86		2	122
Virements de rubriques et autres (1)		(73)	(83)		(4)		(2)	(195)	(357)
31 décembre 2022	(1 103)	(153 981)	(6)	(26 424)	(60 631)	(4 662)	(241 486)	(25 253)	(513 546)
III - VALEUR NETTE COMPTABLE									
Valeur nette au 1er janvier 2021 retraité (*)	217	25 964	5 767	21 866	46 800	23 462	149 987	66 132	340 195
Valeur nette au 31 décembre 2021 retraité (*)	179	39 887	4 741	111 544	53 045	7 641	233 387	80 569	530 993
Valeur nette au 31 décembre 2022	4 021	51 163	4 742	97 391	48 823	87 067	228 006	85 564	606 777

(1) Autres mouvements sur les immobilisations incorporelles

- Reclassement IFRIC12 des immobilisations en cours corporelles vers incorporelles
- Autres reclassements

VNC

20 099

(50)

20 049

(*) Les retraitements au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 concernent l'application de la décision définitive de l'IFRS IC relative à la comptabilisation des coûts de personnalisation et de configuration d'un logiciel de type SaaS (Software as a Service), tel que développé en note 2.1.1.

Note 5 – Goodwills

5.1 – Principe comptable général

A. Principe

A l'occasion d'une prise de contrôle, les actifs et passifs de l'entreprise acquise, y compris les éléments incorporels qui répondent à la définition d'actifs ou passifs identifiables, sont reconnus à leur juste valeur à la date d'acquisition.

La juste valeur est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif ou d'une Unité Génératrice de Trésorerie lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes.

Le goodwill déterminé selon la norme IFRS 3 révisée est constaté à l'actif du bilan en goodwill s'il est positif, ou en résultat de l'année d'acquisition s'il est négatif.

L'évaluation en juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise peut être ajustée dans un délai de douze mois à compter de la date d'acquisition ; au-delà de ce délai, le montant du goodwill ne peut être modifié qu'en cas de corrections d'erreurs.

Détermination des goodwills :

L'application au 1^{er} janvier 2010 de la norme IFRS 3 révisée conduit à distinguer les regroupements réalisés avant ou après cette date.

Regroupements réalisés avant le 1^{er} janvier 2010 :

Les goodwills représentent la différence entre le coût du regroupement d'entreprises (prix d'acquisition des titres majoré des coûts annexes directement attribuables à l'acquisition) et la part du Groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise à la date de prise de contrôle (sauf si la prise de contrôle est faite par étapes).

Dans le cas d'une prise de contrôle par achats successifs de titres d'une filiale, le Groupe a déterminé un goodwill pour chaque transaction sur la base de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis à chaque date d'échange.

Regroupements réalisés après le 1^{er} janvier 2010 :

Le goodwill est évalué comme étant l'excédent du total :

i. de la contrepartie transférée ;

ii. du montant de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise ; et

iii. dans un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, de la juste valeur de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise ;

par rapport au solde comptable net des montants des actifs acquis et des passifs repris identifiables.

Le montant du goodwill reconnu lors de la prise de contrôle ne peut être ajusté après la fin de la période d'évaluation.

B. Évaluation des goodwills

Les goodwills ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de perte de valeur en fin d'exercice ou plus fréquemment s'il existe des indices de pertes de valeur identifiés. Ces goodwills sont testés au niveau d'Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) qui constituent des ensembles homogènes générant conjointement des flux de trésorerie largement indépendants des flux de trésorerie générés par les autres UGT.

C. Perte de valeur des goodwills, immobilisations incorporelles et corporelles

Le Groupe analyse régulièrement la valeur comptable de ses goodwills, actifs incorporels et corporels afin d'apprécier s'il existe un indice quelconque de perte de valeur, notamment en cas d'apparition d'indicateurs de performances défavorables. Si un tel indice existe, la valeur recouvrable de l'actif fait l'objet d'une estimation afin de la comparer à sa valeur comptable.

La valeur recouvrable des goodwill et des actifs incorporels à durée de vie indéterminée est estimée à chaque date de clôture annuelle, indépendamment de tout indice de perte de valeur.

Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, une perte de valeur est enregistrée en résultat. Lorsqu'elle porte sur un goodwill, la perte de valeur est définitive et ne peut être reprise au cours d'une période ultérieure.

La détermination de la valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT est définie comme la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité :

- La valeur d'utilité est calculée suivant la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés générés par l'actif testé ou par l'Unité Génératrice de Trésorerie à laquelle il appartient ;

- La juste valeur diminuée des coûts de la vente est déterminée suivant la méthode des comparables boursiers ou, à défaut, la référence à des valeurs de transaction récente sur des actifs comparables.

En cas d'approche selon les flux de trésorerie futurs actualisés, ces derniers doivent être issus du budget et des prévisions de 3 à 5 ans préparés par la direction et revus par les organes de surveillance et contrôle du Groupe.

- La valeur terminale est calculée par sommation à l'infini de flux de trésorerie actualisés, déterminés sur la base d'un flux normatif et d'un taux de croissance

perpétuelle. Ce taux de croissance est en accord avec le potentiel de développement des marchés sur lesquels opère le métier concerné, ainsi qu'avec sa position concurrentielle sur ces marchés ;

- Les taux d'actualisation, le taux de croissance à long terme et les flux de trésorerie servant aux calculs des valeurs recouvrables des actifs immobilisés sont déterminés en tenant compte de l'environnement économique du moment et des activités du Groupe. Toute modification de ces hypothèses pourrait avoir un effet significatif sur le montant de la valeur recouvrable et pourrait amener à modifier les pertes de valeur à comptabiliser.

La valeur recouvrable déterminée, que ce soit par référence à la valeur d'utilité ou à la juste valeur, est ensuite comparée à la valeur contributive au bilan consolidé. Une dépréciation est comptabilisée en résultat non-courant, le cas échéant, si cette valeur au bilan s'avère supérieure à la valeur recouvrable et imputée en priorité aux goodwill, puis aux actifs incorporels et enfin aux actifs corporels.

5.2 – Evolution de la valeur nette des Goodwills

	Valeur brute	Pertes de valeur	Valeur nette
31 décembre 2020	469 318	(3 694)	465 624
Variation de périmètre (1)	82 247		82 247
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente	(18 482)		(18 482)
Augmentation	1 178		1 178
Ecart de conversion	(103)		(103)
31 décembre 2021	534 158	(3 694)	530 464
Variation de périmètre (1)	287 235	(44)	287 191
Augmentation (2)			
Ecart de conversion	3 752		3 752
31 décembre 2022	825 145	(3 738)	821 407
 (1) Variation de périmètre			
		2022	2021
- Groupe Aqua-chem		82 578	
- Mobile Water Services		158 766	
- Sodai		12 136	
- Groupe Flootech		21 836	
- Groupe PWNT		3 424	
- Groupe Byosis		7 966	
- La Toja		507	
- Autres		23	
- Groupe Aquapor			82 184
- Groupe Nortech			63
		287 236	82 247
 (2) Augmentation			
- Nijhuis Industrie Holding BV			1 155
- NH20K			24
			1 178

L'augmentation des goodwills se rapporte principalement aux acquisitions d'Aqua-Chem finalisée le 18 mai 2022 et de MWS finalisée le 30 novembre 2022.

Au 31 décembre 2022, les exercices d'allocations du prix d'acquisition aux actifs et passifs identifiables ne sont pas finalisés pour Aqua-Chem et MWS. Ils devront être finalisés dans les 12 mois suivant l'acquisition.

Le goodwill préliminaire relatif à ces deux acquisitions est détaillé ci-après :

Actifs et passifs identifiés et goodwill préliminaire Aqua-Chem au 31 décembre 2022 :

<i>en K€</i>	Contrepartie totale	Justes valeurs provisoires à la date d'acquisition
Contrepartie totale (A)	147 321	
Actifs nets acquis à la juste valeur		63 781
Immobilisations incorporelles		83 655
Immobilisations corporelles		5 121
Actifs financiers non courants		204
ACTIFS NON COURANTS		88 980
Stocks et encours		8 676
Clients et comptes rattachés		13 027
Autres actifs courants		373
Trésorerie et équivalent de trésorerie		4 385
ACTIFS COURANTS		26 460
TOTAL ACTIF (B)		115 440
Dettes financières non courantes		24 589
Impôts différés passifs		10 589
PASSIFS NON COURANTS		35 178
Dettes financières courantes		2 083
Autres passifs courants		14 398
PASSIFS COURANTS		16 481
TOTAL PASSIF (C)		51 659
Goodwill préliminaire(A-B+C)		83 540

La juste valeur provisionnelle des actifs nets acquis s'élève à 63 781 milliers d'euros et tient compte notamment :

- des immobilisations incorporelles à hauteur de 83 655 milliers d'euros dont le carnet de commande acquis pour 1 587 milliers d'euros,

les relations clients acquises pour 52 858 milliers d'euros et la marque pour 29 006 milliers d'euros.

- des passifs d'impôts différés liés pour 13 251 milliers d'euros

Actifs et passifs identifiés et goodwill préliminaire Mobile Water Service au 31 décembre 2022 :

<i>en K€</i>	Contrepartie totale	Justes valeurs provisoires à la date d'acquisition
Contrepartie totale (A)	189 069	
Actifs nets acquis à la juste valeur		30 303
Immobilisations corporelles		32 021
ACTIFS NON COURANTS		32 021
TOTAL ACTIF (B)		32 021
Autres passifs courants		1 718
PASSIFS COURANTS		1 718
TOTAL PASSIF (C)		1 718
Goodwill préliminaire(A-B+C)		158 766

Les actifs corporels représentent essentiellement les 500 unités mobiles et les autres passifs courants représentent la dette de personnel des 80 employés

répartis à travers les différentes géographies de Mobile Water Services.

5.3 – Présentation par UGT

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
UGT Eau France	339 049	339 049
UGT Industrie	385 760	95 243
UGT Eau International	96 598	96 171
TOTAL	821 407	530 464

5.4 – Test de dépréciation des Goodwills

Les goodwills font l'objet de tests de perte de valeur annuels systématiques et à chaque fois qu'il existe des indications de perte de valeur.

Au 31 décembre 2022, les goodwills du Groupe ont été testés pour chaque UGT (voir note 3) par référence à une valeur d'utilité déterminée selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie (méthode dite du DCF ou « Discounted Cash Flow ») à partir du budget 2023 et des prévisions 2024-2026, sans tenir compte des perspectives de croissance externe. Ces prévisions sont liées aux conditions d'exploitation des activités poursuivies prévues par le Management, notamment la durée et le renouvellement des contrats, les évolutions tarifaires et les perspectives futures des marchés. Ces prévisions ont été élaborées au niveau de chaque segment opérationnel du Groupe et se basent sur les dernières informations disponibles sur l'évolution future des marchés dans lesquels sont opérées ces activités. Dans le cadre de cette approche, une valeur terminale, pour la période au-delà de 2026, a été déterminée par application d'un taux de croissance long terme adapté à chacune des activités testées au flux de trésorerie normatif de la dernière année des prévisions. Le taux d'actualisation utilisé (WACC) a de même été déterminé en fonction des risques inhérents à chacun des segments opérationnels du Groupe. Selon les segments opérationnels visés, le WACC utilisé a été compris entre 6.1% et 8.5%, et les taux de croissance long terme entre 1,75% et 1,85%.

Les résultats obtenus ont fait l'objet d'une analyse de sensibilité aux taux d'actualisation et de croissance à long terme appliqués au flux de trésorerie libre normatif. Cette analyse à partir des flux DCF a montré qu'il n'y a pas lieu de constater de perte de valeur sur les goodwills présentés dans l'état de situation financière au 31 décembre 2022.

La perte de valeur de 809 millions d'euros figurant dans l'état de situation financière remonte à l'année 2012 lorsque la restructuration financière avait conduit à la constatation d'une dépréciation des goodwills.

A noter que l'activité Loisirs, depuis sa cession courant 2022, n'est plus prise en compte dans les tests d'impairment selon l'approche DCF.

A noter également que la prise de contrôle en 2020 sur deux sociétés du groupe Derichebourg à l'euro symbolique opérant dans le métier de l'eau s'est traduite par un goodwill mécanique qui a été déprécié compte tenu des capitaux propres négatifs des sociétés concernées et de l'absence de rentabilité sur les années restantes des contrats actuels.

Rappelons enfin que les pertes de valeur sur goodwills ne peuvent pas faire l'objet d'une reprise en application d'IAS 36.

Note 6 – Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition, de production ou d'entrée dans le Groupe, sous déduction des amortissements cumulés et des pertes de valeur constatées.

Les actifs et composants sont amortis selon le mode linéaire sur la durée prévisible de leur utilisation.

Principales durées d'utilisation retenues :

Constructions hors exploitation	(1)
Constructions industrielles selon nature	10 à 20 ans
Installations techniques, matériels et outillages	3 à 8 ans
Autres immobilisations corporelles (Matériels de transport, et de bureau)	3 à 8 ans

(1) Conformément à la norme IAS 16, lorsqu'une immobilisation est structurée par composants à durée d'utilisation différente, ceux-ci sont comptabilisés et amortis comme des éléments distincts dans les actifs corporels (appréciation d'une valeur résiduelle terminale dans le calcul des amortissements).

Les profits et pertes sur cession sont calculés par différence entre le produit de cession et la valeur nette comptable ainsi déterminée ; ils sont inclus en « Résultat de cession ».

SAUR – Comptes consolidés au 31 décembre 2022 en normes IFRS

	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériel	Autres immobilisations corporelles	Avances et acomptes	TOTAL
I - BRUT						
31 décembre 2020	33 639	102 287	310 357	256 811	498	703 592
Changement de périmètre		1 340	11 141	1 699		14 180
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente	(24 759)	(29 160)	(42 685)	(14 705)		(111 309)
Investissements et autres augmentations	46	1 805	14 030	49 810	173	65 864
Cessions et réductions diverses	(927)	(1 980)	(7 181)	(14 645)	(1 536)	(26 269)
Ecarts de conversion	3	(59)	527	(28)		443
Virements de rubriques et autres (1)	1 661	1 779	7 187	(23 565)	1 185	(11 753)
31 décembre 2021	9 663	76 012	293 376	255 377	320	634 748
Changement de périmètre	(1 461)	14 032	11 682	12 926	3	37 179
Investissements et autres augmentations	1 914	1 202	25 903	98 348	612	127 367
Cessions et réductions diverses	(1 390)	(9 943)	(6 893)	(4 024)	(312)	(22 250)
Ecarts de conversion	(19)	(290)	(703)	(343)		(1 355)
Virements de rubriques et autres (1)	(36)	1 634	3 608	(27 202)	148	(21 996)
31 décembre 2022	8 671	82 647	326 973	335 853	771	753 693
II - AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PERTES DE VALEUR						
31 décembre 2020	(15 263)	(74 126)	(231 234)	(168 193)		(488 816)
Changement de périmètre		(1 008)	(7 501)	(1 349)		(9 858)
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente	11 866	19 443	29 242	2 368		62 919
Cessions et réductions diverses	922	1 503	5 995	14 207		22 627
Dotations et reprises	(320)	(2 776)	(17 031)	(10 886)		(31 013)
Ecarts de conversion	3	23	(265)	21		(218)
Virements de rubriques et autres (1)	(1 225)	(853)	(1 164)	4 061		819
31 décembre 2021	(4 017)	(57 794)	(221 958)	(159 771)		(443 540)
Changement de périmètre	144	65	(3 461)	(2 628)		(5 880)
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente						
Cessions et réductions diverses	1 224	9 487	6 111	3 523		20 345
Dotations et reprises	(322)	(2 637)	(19 576)	(13 804)		(36 339)
Ecarts de conversion	4	88	429	180		701
Virements de rubriques et autres (1)		35	(3 019)	3 923		939
31 décembre 2022	(2 967)	(50 756)	(241 474)	(168 577)		(463 774)
III - VALEUR NETTE COMPTABLE						
Valeur nette au 31 décembre 2020	18 376	28 161	79 123	88 618	498	214 776
Valeur nette au 31 décembre 2021	5 646	18 218	71 418	95 606	320	191 208
Valeur nette au 31 décembre 2022	5 704	31 891	85 499	167 276	771	289 919

(1) Reclassement des immobilisations

- Reclassement IFRIC12 des immobilisations en cours corporelles vers incorporelles	(20 099)
- Reclassement en stock en vue de la vente - Activité Industrie	(844)
- Autres reclassements	(114)
	(21 057)

Note 7 – Droits d'utilisation (IFRS 16)

Le Groupe compte de nombreux contrats de location conclus en tant que preneur, répartis à la fois sur l'ensemble des filiales du Groupe. Ces contrats sont principalement composés de locations immobilières et de locations de véhicules.

Lors de la mise en place d'un contrat, le Groupe estime si le contrat est, ou contient, un contrat de location. Un contrat est, ou contient, un contrat de location s'il confère au locataire le droit de contrôler l'utilisation d'un actif identifié pour certaine durée en échange d'une contrepartie. Une dette de location et un droit d'utilisation sont reconnus à la date de commencement du contrat de location.

Le Groupe applique une méthode unique de comptabilisation pour tous ses contrats de location dans lesquels il intervient en tant que preneur en tenant compte des exemptions offertes par la norme au titre des contrats de courte durée (durée inférieure ou égale à 12 mois) ou portant sur des actifs de faible valeur.

Le droit d'utilisation est initialement évalué au coût qui comprend le montant initial de la dette de location ajusté de tout paiement de loyers effectué avant ou à la date de commencement et des coûts initiaux directs encourus et

déduction faite de tout avantage incitatif à la location reçu.

La dette de location est initialement évaluée à la valeur actualisée des loyers non encore payés à la date de commencement du contrat de location.

La dette de location est augmentée ultérieurement de la charge d'intérêt sur la dette de location et diminuée des paiements de loyer. La dette de location est réévaluée (et apporte un ajustement correspondant à l'actif au titre du droit d'utilisation connexe) en cas de modification des paiements futurs de loyers liés à un changement d'indice ou de taux, de changement d'estimation du paiement attendu sur la valeur résiduelle garantie ou, de changement d'estimation de la probabilité d'exercice d'une option de renouvellement ou d'une option de résiliation anticipée, à l'initiative du Groupe.

Lorsque le Groupe contracte une obligation matérielle afférente à la remise du bien loué dans l'état exigé par les conditions du contrat de location, ces coûts sont inclus dans le coût de l'actif au titre des droits d'utilisation en contrepartie d'une augmentation de la dette locative correspondante.

Des impacts d'impôts différés sont comptabilisés sur les écritures IFRS 16, utilisant le taux d'impôt local applicable.

	Immobilier	Véhicules	Autres	TOTAL
I - BRUT				
31 décembre 2020	102 032	72 417	1 066	175 515
Changement de périmètre	4 480	1 192		5 672
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente	(24 519)	(1 417)	(124)	(26 060)
Investissements et autres augmentations	15 794	27 329	5	43 128
Cessions et réductions diverses	(2 196)	(49 928)	(139)	(52 263)
Ecart de conversion	22	25		47
Virements de rubriques et autres	22	55		77
31 décembre 2021	95 635	49 673	808	146 116
Changement de périmètre	1 804	2 147		3 951
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente	680	131		811
Correction d'ouverture				
Investissements et autres augmentations	16 018	30 164		46 182
Cessions et réductions diverses	(6 118)	(1 131)	(227)	(7 476)
Ecart de conversion	(8)	(73)		(81)
Virements de rubriques et autres				
31 décembre 2022	108 011	80 911	581	189 503
II - AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PERTES DE VALEUR				
31 décembre 2020	(30 022)	(44 222)	(887)	(75 131)
Changement de périmètre	(365)	(365)		(730)
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente	6 726	748	117	7 591
Dotations et reprises	(13 047)	(23 653)	(107)	(36 807)
Cessions et réductions diverses	634	48 577	122	49 333
Ecart de conversion	(16)	(12)		(28)
Virements de rubriques et autres				
31 décembre 2021	(35 934)	(18 796)	(755)	(55 485)
Changement de périmètre	(836)	(1 066)		(1 902)
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente				
Correction d'ouverture				
Dotations et reprises	(14 180)	(26 775)	(33)	(40 988)
Cessions et réductions diverses	3 589	791	227	4 607
Ecart de conversion	2	28		30
Virements de rubriques et autres				
31 décembre 2022	(47 359)	(45 818)	(561)	(93 738)
III - VALEUR NETTE COMPTABLE				
Valeur nette au 31 décembre 2020	72 010	28 195	179	100 384
Valeur nette au 31 décembre 2021	59 701	30 877	53	90 631
Valeur nette au 31 décembre 2022	60 652	35 093	20	95 765

La ventilation de la dette locative IFRS 16 par échéance est communiquée dans la note 15.

Note 8 – Participations dans les co-entreprises

	Shareholder equity - Group share		Share of profit (loss)	
	12/2022	12/2021	12/2022	12/2021
(in thousands of euros)				
ÁGUAS DE CASCAIS	76 852	74 072	4 387	3 636
ÁGUAS DE GONDOMAR	24 426	26 175	1 326	1 180
ÁGUAS DA FIGUEIRA	15 974	16 940	598	952
ÁGUAS DE ALENQUER	12 762	12 417	341	411
TAWZEA AQUAPOR	821	573	217	135
CASCAIS SEDE NOVA	723	624	174	173
CBSE	2 401	2 401	(1)	23
IWPC	1 662	1 014	597	927
SEDUD	1 101	986	115	18
CALITI - SEMOP	339	367	(27)	(27)
Argentina entities	43	67	(22)	5
STEREAU IACOUVOU	5	7	(2)	13
AGUAS DEL SUR DEL ATLANTICO	0	0	(590)	25
EAU DE DINAN - ASSAINISSEMENT	15	(305)	311	(20)
IWPC2	339	0	300	0
MASA	0	0	0	2 215
Total	137 463	135 338	7 724	9 666

A noter :

- Les sociétés SEDUD, CBSE, Eau de Dinan et Caliti sont basées en France métropolitaine
- La société Aguas del Sur Del Atlantico est basée en Colombie et Stereau Iacouvou à Chypre
- La participation du Groupe dans la co-entreprise MASA, située en Arabie Saoudite, a été cédée au cours de 2021
- Les sociétés TAWZEA AQUAPOR, AGUAS DE GONDOMAR, AGUAS DE FIGUEIRA, AGUAS DE CASCAIS, AGUAS DE ALENQUER et CASCAIS DEL SUR DEL ATLANTICO, sont basées au Portugal (filiales d'Aquapor)

L'information financière résumée de cette co-entreprise est présentée ci-après :

Informations financières à 100% résumées de la société Aguas de Gondomar

	31/12/2022
BILAN	
Actifs non courants	56 008
Actifs courants	15 890
Total Actif	71 898
Capitaux propres	26 649
Passifs	45 249
Total capitaux propres et passif	71 898
Les montants des actifs et passifs présentés ci-dessus, incluent les éléments suivants :	
- Trésorerie et équivalent de trésorerie	10 997
- Passifs financiers courants (hors dettes fournisseurs, autres créditeurs et provisions)	2 256
- Passifs financiers non courants (hors dettes fournisseurs, autres créditeurs et provisions)	29 515
COMPTE DE RESULTAT	
Chiffres d'affaires	26 323
Résultat opérationnel	6 343
Résultat net	3 120
<i>Dont :</i>	
Dotations aux amortissements	(5 655)
Produits d'intérêts	79
Charges d'intérêts	0
Charges ou produits d'impôt	(1 040)

	31/12/2022
Actif net de la co-entreprise	26 649
Pourcentage de détention	42,50%
Revalorisation lors de l'acquisition	13 100
Valeur comptable des intérêts du Groupe dans Aguas de Gondomar	24 426

Informations financières à 100% résumées de la société Aguas de Cascais

	31/12/2022
BILAN	
Actifs non courants	75 580
Actifs courants	29 007
Total Actif	104 586
Capitaux propres	57 305
Passifs	47 281
Total capitaux propres et passif	104 586
Les montants des actifs et passifs présentés ci-dessus, incluent les éléments suivants :	
- Trésorerie et équivalent de trésorerie	19 989
- Passifs financiers courants (hors dettes fournisseurs, autres créditeurs et provisions)	3 745
- Passifs financiers non courants (hors dettes fournisseurs, autres créditeurs et provisions)	15 135
COMPTE DE RESULTAT	
Chiffres d'affaires	54 997
Résultat opérationnel	14 118
Résultat net	8 773
<i>Dont :</i>	
Dotations aux amortissements	(8 846)
Produits d'intérêts	64
Charges d'intérêts	0
Charges ou produits d'impôt	(2 916)

	31/12/2022
Actif net de la co-entreprise	57 305
Pourcentage de détention	50%
Revalorisation lors de l'acquisition	48 200
Valeur comptable des intérêts du Groupe dans Aguas de Cascais	76 852

Note 9 – Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants incluent notamment :

- les titres de participations des sociétés dans lesquelles le Groupe n'exerce ni contrôle, ni influence notable, et qui ne sont pas consolidées et sont évalués à la juste valeur par résultat
- les prêts et créances rattachés ou non à des participations, comptabilisés au coût amorti
- des immobilisations financières diverses (dépôts et cautionnements notamment) comptabilisés au coût amorti.

	Participations non consolidées	Créances rattachées à des participations	Autres titres immobilisés	Prêts	Autres immobilisations financières	Total
I - BRUT						
31 décembre 2020	2 935	313	189 937	13 827	12 118	219 130
Changement de périmètre	(94 038)			6 243	80	(87 715)
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente	(30)		(132)	(4)	(808)	(974)
Augmentations	95 967	61 321	4	4 675	8 582	170 549
Cessions et réductions diverses	(3 503)	(61 335)	(2)	(18 347)	(1 642)	(84 829)
Ecart de conversion	(1)	(26)	(4)	78	(80)	(33)
Virements de rubriques et autres			(187 266)		186	(187 080)
31 décembre 2021	1 330	273	2 537	6 472	18 436	29 048
Changement de périmètre			177	134	1 525	1 836
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente						
Augmentations		1 229	44	3 301	4 295	8 869
Cessions et réductions diverses			(40)	(2 591)	(4 359)	(6 990)
Ecart de conversion		(117)		128	(199)	(188)
Virements de rubriques et autres	(300)		(92)		333	(59)
31 décembre 2022	1 030	1 385	2 626	7 444	20 031	32 516
II - DEPRECIATIONS						
31 décembre 2020	(499)		(588)		(162)	(1 249)
Changement de périmètre						
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente	30		50		82	162
Dotations	469		1		(13)	457
Reprises						
Ecart de conversion					2	2
Virements de rubriques et autres					2	2
31 décembre 2021			(537)		(89)	(626)
Changement de périmètre						
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente						
Dotations		(1 215)				(1 215)
Reprises						
Ecart de conversion						
Virements de rubriques et autres						
31 décembre 2022		(1 215)	(537)		(89)	(1 841)
III - VALEUR NETTE COMPTABLE						
31 décembre 2020 Valeurs nettes	2 436	313	189 349	13 827	11 956	217 881
31 décembre 2021 Valeurs nettes	1 330	273	2 000	6 472	18 347	28 422
31 décembre 2022 Valeurs nettes	1 030	170	2 089	7 444	19 942	30 675

Prêts

La valeur nette comptable de 7,4 millions d'euros comprend les prêts accordés aux organismes sociaux collecteurs de la contribution à l'effort construction.

Autres immobilisations financières

Elles correspondent principalement aux dépôts et cautionnements ainsi qu'à des créances à long terme détenues par la filiale Gestagua auprès de quelques collectivités. Ces dernières font l'objet si nécessaire de dépréciations pour les ramener à leur valeur recouvrable.

Note 10 – Stocks, créances clients et autres créances courantes**Créances clients et autres créances**

Compte tenu du cycle d'exploitation et de facturation des prestations (notamment distribution d'eau et assainissement, travaux), cette rubrique comprend :

- les facturations et situations émises au fur et à mesure de l'exécution des prestations ou des travaux (situations acceptées par le maître d'ouvrage),
- les facturations à établir correspondant aux travaux mérités qui n'ont pu, pour des raisons de décalage temporaire, être facturés ou acceptés par le maître d'ouvrage, ainsi que les produits à recevoir propres à l'activité eau (la période de facturation dans les métiers de l'eau est régie par des règles contractuelles).

Les créances clients sont initialement comptabilisées à leur prix de transaction.

La dépréciation des créances clients est fondée sur deux méthodes :

- Une méthode collective à fondement statistique afin de refléter les pertes de crédit attendues sur la durée de vie des créances, y compris les créances non échues, conformément à la norme IFRS 9 ;
- Une méthode individuelle selon laquelle une dépréciation est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction.

Stocks et encours

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition (coût moyen pondéré).

Lorsque la valeur de réalisation des stocks est inférieure à leur coût, des dépréciations sont comptabilisées.

	31 décembre 2021			31 décembre 2020
	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette	Valeur nette
- Stocks	34 075	(570)	33 505	36 350
- Clients et comptes rattachés	1 315 132	(99 185)	1 215 947	1 144 157
- Avances et acomptes versés sur commandes	5 795		5 795	3 127
- Créances d'exploitation	83 626	(508)	83 118	76 462
- Créances diverses	16 744	(243)	16 501	8 175
- Charges constatées d'avance	47 647		47 647	47 693
TOTAL	1 503 019	(100 506)	1 402 554	1 316 016

	31 décembre 2022			31 décembre 2021
	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette	Valeur nette
- Stocks	51 136	(4 894)	46 242	33 505
- Clients et comptes rattachés	1 493 313	(88 239)	1 405 074	1 215 947
- Avances et acomptes versés sur commandes	8 107		8 107	5 795
- Créances d'exploitation	79 215	(72)	79 143	83 118
- Créances diverses	13 951	(244)	13 707	16 501
- Charges constatées d'avance	45 785		45 785	47 647
TOTAL	1 691 507	(93 449)	1 598 058	1 402 554

Les créances clients et les autres créances courantes ont une échéance à moins d'un an.

Note 11 – Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend les disponibilités ainsi que les placements à court terme, ayant une échéance initiale de moins de trois mois, qui sont considérés comme liquides, convertibles en un montant de trésorerie connu et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur au regard des critères prévus par IAS 7.

Les découverts sont exclus de la notion de trésorerie et équivalents de trésorerie et sont comptabilisés en tant que trésorerie passive.

	Disponibilités	VMP	Comptes courants de trésorerie	Trésorerie active	Comptes courants de trésorerie	Concours Bancaires Courants	Trésorerie passive	Trésorerie de clôture
31 décembre 2020	108 828	7 187	7 054	123 069	119 681	8 166	127 847	(4 778)
Changement de périmètre	8 384		3 047	11 431	2 575	12 284	14 859	(3 428)
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente						14 494	14 494	(14 494)
Ecart de conversion	296	(60)	(330)	(94)	(279)	(37)	(316)	222
Variation	119 056	1 575	192	120 823	(97 046)	(5 201)	(102 247)	223 070
31 décembre 2021	236 564	8 702	9 963	255 229	24 931	29 706	54 637	200 592
Changement de périmètre	(746)	(9 849)	(968)	(11 563)	(46 936)	(495)	(47 431)	35 868
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente								
Ecart de conversion	(3 936)	(155)	(136)	(4 227)	(406)	(21)	(427)	(3 800)
Variation	42 974	1 303	(5 729)	38 548	96 536	1 172	97 708	(59 160)
31 décembre 2022	274 856	1	3 130	277 987	74 125	30 362	104 487	173 500

A l'actif, la trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds de caisse, les dépôts à vue, les comptes courants de trésorerie vis-à-vis de sociétés non consolidées et les placements liquides dans des valeurs mobilières de placement.

Afin qu'une valeur mobilière soit considérée comme un équivalent de trésorerie, elle doit être facilement convertible en un montant de liquidité connu et ne pas être soumise à un

risque non négligeable de changement de valeur. Les valeurs mobilières entrent dans la catégorie des actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat.

Au passif, la trésorerie comprend les découverts bancaires courants, les comptes courants de trésorerie vis-à-vis de sociétés non consolidées, et les soldes créditeurs de banque.

Note 12 – Capitaux propres

12.1 – Capital

Le capital social de la société SAUR, qui s'élève à 101 529 000 euros au 31 décembre 2022, est constitué de 4 854 483 actions de 20,91 euros. Il est entièrement libéré.

	31 décembre 2020	Augmentation /réduction de capital	31 décembre 2021	Augmentation /réduction de capital	31 décembre 2022
Nombres de titres	4 854 483		4 854 483		4 854 483
Nominal en Euro	20,91		20,91		20,91
Capital en Euro	101 529 000		101 529 000		101 529 000

12.2 – Réserves consolidées

	31 décembre 2020	Variation	31 décembre 2021	Variation	31 décembre 2022
<u>Société SAUR :</u>					
Report à nouveau	58 280	12 066	70 346	(11 537)	58 809
Autres réserves					
Sous-total	58 280	12 066	70 346	(11 537)	58 809
<u>Réserves consolidées :</u>					
- réserves de consolidation	199 461	14 515	213 976	(11 247)	202 729
- variation de juste valeur	(1 636)	416	(1 220)	4 564	3 344
Total	256 105	26 997	283 102	(18 220)	264 882

12.3 – Réserve de conversion

	31 décembre 2020	Variation	31 décembre 2021	Variation	31 décembre 2022
Livre Sterling	(1 830)	314	(1 516)	(1 319)	(2 835)
Zloty polonais	(1 763)	(289)	(2 052)	107	(1 945)
Dollar de Singapour	(208)	16	(192)	18	(174)
Dollar américain				81	81
Rouble Russe	306	40	346	139	485
Rial saoudien	205	530	735	296	1 031
Péso colombien	(2 261)	(1 001)	(3 262)	3 262	
Autres devises	(59)	(68)	(127)	(28)	(155)
Total	(5 610)	(458)	(6 068)	2 556	(3 512)

Note 13 – Provisions

Conformément à IAS 37, des provisions sont comptabilisées :

- lorsqu'une entité a, à la date de clôture, une obligation légale, contractuelle ou implicite résultant d'un événement passé;
- lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation sans contrepartie au moins équivalente; et
- lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Les principales provisions constituées par le Groupe concernent les obligations contractuelles d'entretien et de réparation des installations gérées au titre de contrats de service public. Les paramètres qui ont une influence significative sur le montant des provisions sont le niveau des coûts à proprement parler et le calendrier de leur survenance. Ces paramètres sont établis sur la base des informations et estimations que la société considère les plus adéquates à la date de clôture.

13.1 – Provisions non courantes

Les provisions non courantes incluent pour l'essentiel :

- les provisions pour obligations contractuelles ;
- les provisions pour avantages au personnel (voir note 14) ;
- les provisions destinées à couvrir les litiges.

Obligations contractuelles de renouvellement

Dans le cadre de la gestion déléguée de services publics pour l'eau et l'assainissement, le Groupe exploite les installations appartenant aux collectivités locales, et a l'obligation contractuelle de continuité de service.

Cette obligation peut se matérialiser par le remplacement de certaines installations à l'identique. En fin de contrat, tous ces biens renouvelés sont remis à titre gratuit à la collectivité.

Il existe 3 types de clauses de renouvellement : garantie, compte, programme, étant précisé qu'un même contrat combine parfois les trois types de clauses à la fois.

1 - La garantie : engagement contractuel de maintenir en état et de remplacer si nécessaire les installations par notre groupe de manière à assurer la continuité de service. Il n'est prévu contractuellement aucun planning ni budget de renouvellement, et donc aucun remboursement à la collectivité en fin de contrat.

2 - Le compte : engagement contractuel de réaliser un certain niveau de dépenses de renouvellement. La nature et le planning prévisionnel de renouvellement ne sont pas prévus. Il est prévu à la fin du contrat de restituer à la collectivité les sommes éventuellement non dépensées.

3 - Le programme : engagement contractuel de réaliser un certain niveau de dépenses de renouvellement pour des catégories précises d'équipements et selon un planning

prévisionnel précis. Il est prévu à la fin du contrat de restituer à la collectivité les sommes éventuellement non dépensées au titre des remplacements non réalisés.

Ces obligations conduisent à prendre en charge, chaque année, les provisions nécessaires, en conformité avec les dispositions contractuelles en vigueur. Le Groupe comptabilise deux catégories de dettes pour renouvellement :

- une provision pour risques et charges :

celle-ci prend en compte l'estimation de la valeur de remplacement connue à la clôture de l'exercice et la durée de vie théorique des matériels. Elle n'est pratiquée que dans la mesure où le remplacement probable des biens intervient avant la fin du contrat. Elle est déterminée, pour chaque contrat, matériel par matériel. Elle est régulièrement analysée en ce qui concerne les durées moyennes de vie des équipements sur la base d'un examen statistique et fait l'objet d'une actualisation.

- une charge à payer pour compte et programme :

les dépenses sont constatées en charges au fur et à mesure de leur engagement. Les dépenses qui ne sont pas effectuées conformément à l'obligation contractuelle annuelle (déterminée sur une base linéaire) font l'objet d'une inscription en charges à payer.

SAUR – Comptes consolidés au 31 décembre 2022 en normes IFRS

	Provisions pour obligations contractuelles (1)	Avantage au personnel à long terme (2)	Autres provisions pour charges (3)	Litiges (4)	Garanties données	Risques filiales	Autres provisions pour risques (5)	TOTAL
31 décembre 2020	68 591	77 733	22 740	9 612	1 964	932	8 924	190 496
Changement de périmètre			8 267	(3)		(8)	3 017	11 273
Reclassement en passifs destinés à la vente		(1 275)	(174)	(99)		(968)	(933)	(3 449)
Variation en capitaux propres (IAS 19)		(5 815)						(5 815)
Ecart de conversion		(62)	222				(35)	125
Virements de rubriques		5	100	(158)			(137)	(190)
Dotations	10 828	883	10 011	5 958	124	46	464	28 314
Reprises utilisées	(4 955)	(4 665)	(5 575)	(3 753)	(1 225)		(4 913)	(25 086)
Reprises non utilisées	(1 284)		(5 307)	(1 366)	(60)			(8 017)
31 décembre 2021	73 180	66 804	30 284	10 191	803	2	6 387	187 651
Changement de périmètre		(7 717)	(271)	(22)			(139)	(8 149)
Reclassement en passifs destinés à la vente								
Variation en capitaux propres (IAS 19)		(9 078)						(9 078)
Ecart de conversion		(136)	(179)	(1)				(316)
Virements de rubriques		(392)	284	(291)	(1)		(6)	(406)
Dotations	894	2 445	23 672	4 422	93		2 360	33 886
Reprises utilisées	(5 405)	(5 436)	(16 594)	(3 782)	(57)		(531)	(31 805)
Reprises non utilisées	(2 494)		(1 186)	(1 547)	(171)		(865)	(6 263)
31 décembre 2022	66 175	46 490	36 010	8 970	667	2	7 206	165 520
(1) - Provisions pour renouvellement - garantie		66 175		(4) - Provisions litiges clients				632
				- Provisions pour risques personnel				3 856
(2) - Indemnités de fin de carrière		41 926		- Provisions autres litiges				4 482
- Retraite complémentaire d'ancienneté		68						8 970
- Médailles d'ancienneté		4 496		(5) - Provision pour risque Argentine				2 878
		<u>46 490</u>		- Autres provisions pour risques				4 328
(3) - Provisions pour entretiens différés		10 132						7 206
- Autres provisions pour charges		25 878						
		<u>36 010</u>						

La provision pour renouvellement a fait l'objet d'un produit d'actualisation d'un montant de 0,6 millions d'euros en 2022.

13.2 – Provisions courantes

	Provisions pour pertes à terminaison	Autres provisions pour charges	Provisions pour risques chantiers	Provisions franchise accidents	Autres provisions	TOTAL
31 décembre 2020	24	21 316	2 905	4 315	1 194	29 754
Changement de périmètre				30		30
Reclassement en passifs destinés à la vente						
Ecart de conversion		(2)				(2)
Virements de rubriques	1			23		24
Dotations	13	4 399		1 585	615	6 612
Reprises utilisées	100	(9 051)		(669)	(434)	(10 054)
Reprises non utilisées	(101)	(7 450)		(78)		(7 629)
31 décembre 2021	37	9 212	2 905	5 206	1 375	18 735
Changement de périmètre		(428)				(428)
Reclassement en passifs destinés à la vente						
Ecart de conversion		(7)				(7)
Virements de rubriques				150		150
Dotations	112	428		1 269	657	2 466
Reprises utilisées	(1)	(403)	(5)	(788)	(283)	(1 480)
Reprises non utilisées	(33)		(831)	(1 412)	(445)	(2 721)
31 décembre 2022	115	8 802	2 069	4 425	1 304	16 715

Outre les provisions classiques d'exploitation relatives aux risques chantiers et aux franchises d'accidents, les provisions courantes comportent les décaissements à venir en rapport avec les départs volontaires actés dans

l'Eau France s'inscrivant dans le cadre d'un mécanisme de Rupture Conventionnelle Collective et d'un accord d'entreprise dédié.

Note 14 – Avantages postérieurs à l'emploi

L'évaluation des engagements relatifs aux avantages du personnel relevant de régimes à prestations définies repose sur des calculs actuariels. Le Groupe estime que les hypothèses retenues pour évaluer ces engagements sont appropriées et justifiées. Cependant toute modification d'hypothèse pourrait avoir un impact significatif.

L'évaluation et la comptabilisation de ces provisions sont réalisées conformément à la norme IAS 19 révisée, laquelle est applicable à tous les engagements de retraite, qu'ils soient contractuels, informels ou qu'ils relèvent d'usages, ainsi qu'aux médailles du travail.

Dans le Groupe, les avantages au personnel concernent principalement :

1) les engagements de retraite : évalués selon la « *méthode des unités de crédit projetées* », les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de service ultérieures.

L'évaluation sur la base conventionnelle à chaque métier tient compte :

- du statut, de l'âge et de l'ancienneté acquise par les différentes catégories de personnel,
- du taux de rotation déterminé sur la base des données historiques par métier, tranches d'âge et catégories,
- des salaires et appointements moyens incluant primes et gratifications, majorés d'un coefficient de charges sociales patronales en vigueur,
- d'un taux d'inflation,
- d'un taux de revalorisation des salaires,

- d'un taux d'actualisation de l'engagement de fin de carrière,
- d'un calcul d'espérance de vie déterminé par référence aux tables de mortalité.

Les hypothèses actuarielles sont propres à chaque pays.

Ce traitement se traduit par l'enregistrement de provisions au bilan et par la reconnaissance des charges nettes s'y rapportant.

Les écarts actuariels sont enregistrés directement en autres éléments du résultat global.

2) les primes attribuées à l'occasion de la remise des médailles d'ancienneté : une provision est enregistrée au bilan consolidé, et correspond aux versements probables liés aux salariés présents dans l'entreprise.

La provision est calculée :

- au fur et à mesure du temps de présence des salariés en fonction de la probabilité que ces derniers atteignent l'ancienneté requise pour l'octroi d'une médaille (probabilité dépendant de la rotation du personnel et des tables de mortalité),
- en prenant en compte les gratifications qui risquent d'être versées,
- en tenant compte de la probabilité que les salariés demandent la médaille,
- en tenant compte d'un taux d'actualisation.

Ce traitement se traduit également par l'enregistrement de provisions au bilan et par la reconnaissance des charges nettes s'y rapportant.

14.1 – Description des régimes

Le Groupe dispose des régimes de retraite à prestations définies suivants :

- Un régime classique d'indemnités de départ en retraite qui concerne les sociétés situées en France, en Pologne et en Italie. L'engagement s'élève au 31 décembre 2022 à 38,9 millions d'euros pour la France et 3 millions d'euros pour l'Italie
- Un régime offrant une gratification d'ancienneté (« médailles d'ancienneté ») en France. L'engagement s'élève au 31 décembre 2022 à 4,5 millions d'euros
- Enfin, un régime de retraite complémentaire limité et fermé depuis plusieurs années auquel ont droit certains salariés de l'ancienne société CISE (seul 1 bénéficiaire restant à fin 2022). L'engagement

s'élève au 31 décembre 2022 à 0,1 million d'euros.

A noter également, la présence d'un régime à prestation définie se rapportant à d'anciennes filiales au Royaume-Uni et pour lequel aucun bénéficiaire ne travaille actuellement pour le Groupe. Il est précisé que ce fonds est fermé. L'engagement brut à ce titre s'élève à 9,7 millions de livres sterling au 31 décembre 2022,

entièrement couvert par un portefeuille d'actifs à faible risque dédié aux fonds de pensions et d'une valeur de 13,5 millions de livres sterling (aucun surplus d'actif n'est reconnu).

Il n'existe aucun avantage post-emploi vis-à-vis des dirigeants dans le Groupe.

14.2 – Prestations attendues sur les 10 prochaines années pour la société Saur

	Régimes de retraite	Médailles d'ancienneté	TOTAL
Prestations 2023	1 364	403	1 767
Prestations 2024	1 444	421	1 865
Prestations 2025	2 201	388	2 589
Prestations 2026	3 036	395	3 431
Prestations 2027	2 710	365	3 075
Prestations 2028 / 2031	15 741	1 684	17 425

14.3 – Evolution des engagements

	Régimes de retraite	Médailles d'ancienneté	TOTAL
Dettes actuarielles au 31 décembre 2020	62 092	15 641	77 733
Variation de périmètre	1		1
Reclassement en passifs destinés à la vente	(941)	(334)	(1 275)
Coût des services	2 712	912	3 624
Intérêts sur la dette actuarielle	217	16	233
Ecart actuariel	(5 815)		(5 815)
Prestations versées (1)	(5 458)	(2 182)	(7 640)
Ecart de conversion	(21)	(41)	(62)
Virement de rubrique	93	(88)	5
Dettes actuarielles au 31 décembre 2021	52 880	13 924	66 804
Variation de périmètre	(2 878)	(4 839)	(7 717)
Reclassement en passifs destinés à la vente			
Coût des services	3 762	852	4 614
Intérêts sur la dette actuarielle	371	41	412
Ecart actuariel (2)	(9 079)		(9 079)
Prestations versées	(3 016)	(5 001)	(8 017)
Ecart de conversion	(46)	(90)	(136)
Virement de rubrique		(391)	(391)
Dettes actuarielles au 31 décembre 2022	41 994	4 496	46 490

(1) Impact du changement IFRIC de 2021 portant sur les engagements de retraite, voir note 2.1.1

(2) (Gains) / Pertes d'expérience

(Gains) / Pertes lié aux hypothèses financières

(Gains) / Pertes lié aux hypothèses démographiques

895

(2 266)

(7 708)

(9 079)

La dette actuarielle au 31 décembre 2022 diminue de 20,3 millions d'euros (46,5 millions d'euros au 31 décembre 2022 contre 66,8 millions d'euros au 31 décembre 2021). Les écarts actuariels se traduisent pour leur part par un gain de 9,1 millions d'euros.

La répartition par pays de la dette actuarielle est comme suit :

Répartition par pays	Régimes de retraite	Médailles d'ancienneté	Total
France	48 978	8 887	57 865
Pologne	2 593	5 037	7 630
Italie	1 309		1 309
Dette actuarielle au 31 décembre 2021	52 880	13 924	66 804

Répartition par pays	Régimes de retraite	Médailles d'ancienneté	Total
France	38 936	4 496	43 432
Pologne			
Italie	3 058		3 058
Dette actuarielle au 31 décembre 2022	41 994	4 496	46 490

Au 31 décembre 2022, la dette actuarielle (PBO, Projected Benefit Obligation) des régimes de retraite de 42 millions d'euros, tous pays confondus, se décompose en 41,9 millions d'euros au titre des prestations définies non

couverts, et à 0,1 millions d'euros pour les régimes qui sont partiellement couverts (retraites complémentaires concernant 1 bénéficiaire).

14.4 – Evolution des actifs du plan

Régimes de retraite	12/2022	12/2021
Valeur des placements à l'ouverture	123	7
Rendement attendu des placements	1	-
Produits financiers		
Cotisations employeur	385	1 185
Prestations versées	(504)	(1 069)
Valeur des placements à la clôture	5	123

Les actifs financiers se rapportent uniquement au régime de retraite complémentaire.

14.5 – Charges totales comptabilisées

	Régimes de retraite	Médailles d'ancienneté	TOTAL
Coût des services	2 712	912	3 624
Prestations versées	(4 543)	(2 182)	(6 725)
Intérêts sur la dette actuarielle	217	16	233
Rendement attendu des placements	-	-	-
Cotisations employeur	(1 185)	-	(1 185)
Charges totales comptabilisées au 31/12/2021	(2 799)	(1 254)	(4 053)

	Régimes de retraite	Médailles d'ancienneté	TOTAL
Coût des services	3 762	852	4 614
Prestations versées	(2 512)	(5 001)	(7 513)
Intérêts sur la dette actuarielle	371	41	412
Rendement attendu des placements	1	-	1
Cotisations employeur	(385)	-	(385)
Charges totales comptabilisées au 31 décembre 2022	1 237	(4 108)	(2 871)

NB – Les charges comptabilisées sont présentés avec un signe positif dans ce tableau

14.6 – Hypothèses actuarielles

Au 31 décembre 2022, les hypothèses de taux actuariels utilisées sont les suivantes :

	France		Pologne	
	12/2022	12/2021	12/2022	12/2021
Engagements de retraite				
Taux d'actualisation	3,16 %	0,81 %	6,5%	3,7 %
Taux de revalorisation salariale net d'inflation	(a)	(a)	15-18 %	6-12,5 %
Taux d'inflation	2,1 %	1,7 %	2,5%	2,5 %
Médailles d'ancienneté				
Taux d'actualisation	3,11 %	0,41 %	6,5%	3,7 %

(a) Le Groupe a mis en jour ses analyses effectuées en 2019 et portant sur les cinq dernières années par catégorie de salariés et par tranche d'âge relatives relativement :

- aux hausses de salaires observées
- aux départs volontaires observés

Ces analyses ont permis de déterminer des taux de revalorisation et de turnover adaptés à chaque catégorie de salariés.

La dette actuarielle est sensible aux taux d'actualisation. Ainsi, pour les sociétés situées en France, une hausse de 0.25 point du taux d'actualisation diminuerait la dette actuarielle de 1,1 millions d'euros. A l'inverse, une baisse de 0.25 point de ce même taux entraînerait une hausse de la dette actuarielle de 1 millions d'euros.

Les rendements ayant servi de référence sont ceux des Corporates Bonds AA rapportés par l'indice iBoxx, ce qui donnait le 31 décembre 2022 un taux de 3,16% pour une durée de 10 ans pour les Indemnités de fin de carrière et de 3,11% pour une durée de 9 ans pour les médailles d'ancienneté.

Note 15 – Dettes financières

À l'exception des instruments dérivés constituant des passifs qui sont évalués à la juste valeur, les emprunts et autres passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur minorée des frais de transaction, puis au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE).

Le TIE est le taux qui actualise exactement le flux attendu des sorties futures de trésorerie jusqu'à l'échéance. Ce calcul inclut l'intégralité des commissions payées ou reçues entre les parties au contrat.

La fraction à moins d'un an des dettes financières est présentée en passifs courants.

	Prêt société mère	Autres emprunts et dettes diverses (1)	TOTAL	Dettes de location IFRS 16	TOTAL DETTES FINANCIERES
Dettes financières non courantes		440 446	440 446	67 013	507 459
Dettes financières courantes		10 021	10 021	22 790	32 811
31 décembre 2021		450 467	450 467	89 803	540 270
31 décembre 2020	8 800	196 944	205 744	100 646	306 390
Changement de périmètre		42 571	42 571	4 956	47 527
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente		(2 992)	(2 992)	(17 308)	(20 300)
Ecart de conversion		29	29	21	50
Augmentation		507 210	507 210	43 757	550 967
Diminution	(8 800)	(293 275)	(302 075)	(40 653)	(342 728)
Autres variations		(20)	(20)	(1 616)	(1 636)
31 décembre 2021		450 467	450 467	89 803	540 270
	Prêt société mère	Autres emprunts et dettes diverses	TOTAL	Dettes de location IFRS 16	TOTAL DETTES FINANCIERES
Dettes financières non courantes		813 077	813 077	62 679	875 756
Dettes financières courantes		15 704	15 704	32 817	48 521
31 décembre 2022		828 781	828 781	95 496	924 277
31 décembre 2021		450 467	450 467	89 803	540 270
Changement de périmètre		30 487	30 487	2 949	33 436
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente					
Ecart de conversion		(1 116)	(1 116)	(47)	(1 163)
Augmentation		387 796	387 796	45 687	433 483
Diminution		(38 856)	(38 856)	(42 896)	(81 752)
Autres variations		3	3		3
31 décembre 2022		828 781	828 781	95 496	924 277

L'augmentation des autres emprunts et dettes diverses sur la ligne « changement de périmètre » est due à la reprise de la dette détenue par Aqua-Chem et les autres sociétés acquises au cours du premier semestre 2022.

Au cours de la période, les autres emprunts et dettes diverses ont été remboursés à hauteur de 39 millions d'euros dont le remboursement par Aqua-Chem de la dette bancaire existant avant son acquisition par le Groupe.

15.1 – Dettes financières par échéance

	Total	Dont à moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Dettes financières	828 781	15 704	801 385	11 692
Dettes de location (IFRS 16)	95 496	32 817	46 209	16 470
TOTAL	924 277	48 521	847 594	28 162

Les emprunts et dettes diverses incluent les puts sur minoritaires, les dettes de compléments de prix ainsi que plusieurs emprunts opérationnels portés par les filiales.

15.2 – Dettes financières par nature de taux et par devise

Compte tenu de la politique de couverture du Groupe, la répartition des dettes financières par nature de taux est la suivante :

	12/2022	12/2021
Dettes à taux fixe	99,6%	99,5%
Dettes à taux variable	0,4%	0,5%

La dette à taux fixe inclut la dette locative issue du retraitement IFRS 16. L'intégralité des dettes financières inscrites au bilan sont libellées en euros.

15.3 – Variation de l'endettement net

	31 décembre 2020	Flux de la période	31 décembre 2021	Flux de la période	31 décembre 2022
Trésorerie actif	123 069	132 160	255 229	22 758	277 987
Trésorerie passif	(127 847)	73 210	(54 637)	(49 850)	(104 487)
Trésorerie nette (a)	(4 778)	205 370	200 592	(27 092)	173 500
Dettes financières non courantes	103 345	337 101	440 446	372 631	813 077
Dettes financières courantes	101 161	(91 140)	10 021	5 683	15 704
Dettes de locations non courantes	70 337	(3 324)	67 013	(4 334)	62 679
Dettes de locations courantes	31 547	(8 757)	22 790	10 027	32 817
Total dettes financières	306 390	233 880	540 270	384 007	924 277
Instruments financiers nets à la juste valeur	2 145	21	2 166	(4 647)	(2 481)
Endettement brut avec instruments financiers nets à la juste valeur (b)	308 535	233 901	542 436	379 360	921 796
Endettement net (b) - (a)	313 313	28 531	341 844	406 452	748 296

Réconciliation des augmentations et diminutions de l'endettement avec la variation des dettes financières dans le TFT

	Augmentations	Diminutions	Variation nette
Variation des dettes financières (Note 15)	387 796	(38 856)	348 940
Éléments non cash			
Put sur intérêts minoritaires et Earn out	(13 010)	2 068	(10 942)
Interêts courus non échus	(45)	736	691
Locations financement hors IFRS16		496	496
Divers	(122)	6	(116)
Variation des dettes financières dans l'Etat des Flux de Trésorerie	374 619	(35 550)	339 069

Note 16 – Autres passifs courants

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Avances et acomptes reçus	524 700	498 141
Fournisseurs et comptes rattachés	503 725	360 222
Dettes aux collectivités	640 956	611 708
Autres dettes	344 845	321 667
Produits constatés d'avance	70 730	53 961
TOTAL DES AUTRES PASSIFS COURANTS	2 084 956	1 845 699

Les dettes aux collectivités correspondent aux taxes et redevances collectées auprès des usagers et à reverser aux collectivités. Ces dettes suivent une saisonnalité importante en fonction des plannings de facturation de

la vente d'eau auprès des usagers puis de reversement auprès des collectivités.

Note 17 – Impôts différés actifs et passifs

Conformément à l'approche prévue par IAS 12, les impôts différés sont constatés pour les différences temporelles existant entre les valeurs comptables et fiscales des éléments d'actifs et de passif, et sont calculés selon la méthode du report variable société par société.

Ces différences temporelles sont :

- Soit sources d'impositions futures : (impôts différés passifs) il s'agit essentiellement de produits dont l'imposition est différée ainsi que de l'imposition différée sur les écritures reconnues dans le cadre des exercices d'allocation des prix d'acquisition ;
- soit sources de déductions futures : (impôts différés actifs) et concernent principalement les provisions fiscalement non déductibles temporairement ;

Les actifs d'impôt différé résultant de différences temporelles ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable :

- que des différences temporelles imposables suffisantes seront disponibles au sein de la même entité fiscale ou du même groupe fiscal, et dont on s'attend à ce qu'elles s'inversent au cours de périodes équivalentes ;
- ou que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels cet actif pourra être imputé.

Pour le calcul des impôts différés, l'incidence de la modification des taux d'imposition est prise en compte dans l'exercice au cours duquel le changement de taux est adopté ou a une forte probabilité d'être adopté à la clôture suivante.

Les passifs d'impôts différés sont compensés avec les actifs chaque fois qu'une législation particulière autorise une entité à se constituer seule redevable de l'impôt pour un ensemble de sociétés (intégration fiscale) et à horizons de reversement comparables.

17.1 – Evolution des impôts différés

	Impôts différés actifs retraités (*)	Impôts différés passifs	TOTAL
Impôts différés au 31 décembre 2020	22 266	20 452	1 814
Variations en résultat	(119)	(8 044)	7 925
Variations en autres éléments de résultat global	(2 339)		(2 339)
Variation de périmètre	1 578	146	1 432
Reclassement en actifs et passifs destinés à la vente	(3 680)	(2 621)	(1 059)
Ecart de conversion	(84)	(235)	151
Compensation et reclassements IDA / IDP	3 394	25 959	(22 565)
Impôts différés au 31 décembre 2021	21 016	35 657	(14 641)
Variations en résultat	4 295	(1 715)	6 010
Variations en autres éléments de résultat global	(3 118)		(3 118)
Variation de périmètre	(2 495)	5 108	(7 603)
Reclassement en actifs et passifs destinés à la vente			
Ecart de conversion	(147)	(229)	82
Compensation et reclassements IDA / IDP	3 111	3 017	94
Impôts différés au 31 décembre 2022	22 662	41 838	(19 176)

(*) Les retraitements au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 concernent l'application de la décision définitive de l'IFRS IC relative à la comptabilisation des coûts de personnalisation et de configuration d'un logiciel de type SaaS (Software as a Service), tel que développé en note 2.1.1

Le taux d'impôt sur les sociétés retenu pour le calcul des impôts différés s'est élevé à 25,83% au 31 décembre 2022 (identique à celui du 31 décembre 2021). Il s'agit du dernier taux d'impôt en vigueur en France à horizon 2023

(25%) majoré de la contribution additionnelle. Il n'a à ce jour pas été communiqué de taux au-delà de 2023 par le gouvernement français.

17.2 – Ventilation des impôts différés par nature

Impôts différés actifs retraités	12/2022	12/2021 Retraité (*)	Impôts différés passifs	12/2022	12/2021 Retraité
Engagements sociaux (IAS 19)	10 031	12 943	Réévaluation immobilisation corp.		3 035
Déficits fiscaux reportables	2	1 268	Actualisation provision garantie	1 715	1 882
Différences temporelles	6 778	5 737	Réévaluation PPA	31 541	38 900
Autres impôts différés actifs	7 479	10 090	Autres impôts différés passifs	10 210	(202)
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente		(3 672)	Reclassement en passifs destinés à la vente		(2 608)
Compensation IDA / IDP	(1 628)	(5 350)	Compensation IDA / IDP	(1 628)	(5 350)
Total	22 662	21 016	Total	41 838	35 657

Note 18 – Actifs et passifs détenus en vue de la vente, activités non poursuivies

La norme IFRS 5 « *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées* » spécifie le traitement comptable applicable aux actifs détenus en vue de la vente, la présentation et les informations à fournir sur les activités abandonnées (non poursuivies).

En particulier, elle impose que les actifs détenus en vue de la vente soient présentés séparément dans l'état de la situation financière consolidée pour le montant le plus faible entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de

la vente, dès lors que les critères prévus par la norme sont satisfaits.

Lorsque le Groupe est engagé dans un processus de vente impliquant la perte de contrôle d'une filiale, tous les actifs et passifs de cette filiale sont classés comme étant détenus en vue de la vente dès lors que les critères de la norme sont satisfaits, indépendamment du fait que le Groupe conserve ou non un intérêt résiduel dans l'entité cédée après la vente.

En outre, elle impose que les résultats des activités abandonnées (non poursuivies) soient présentés séparément au compte de résultat consolidé, de façon rétrospective sur l'ensemble des périodes présentées.

Une activité abandonnée (non poursuivie) est une composante d'une entité dont l'entité s'est séparée ou bien qui est classée comme détenue en vue de la vente et :

- qui représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte ;
- fait partie d'un plan unique et coordonné pour se séparer d'une ligne d'activité ou d'une région géographique et distincte ;
- ou est une filiale acquise exclusivement en vue de la vente.

Enfin, doivent être mentionnés, soit dans l'état des flux de trésorerie, soit dans les notes annexes, les flux des activités non poursuivies constituant des flux des activités opérationnelles, des flux des activités d'investissement et des flux des activités de financement.

18.1 – Actifs et passifs détenus en vue de la vente

Les actifs et passifs liés aux activités en cours de cession sont présentés séparément sur l'état de la situation financière consolidée du Groupe.

Au 31 décembre 2022, il n'y a plus d'actifs et de passifs disponibles à la vente, l'activité Loisirs et les filiales de la Colombie ayant été cédées courant 2022.

Au 31 décembre 2021, les actifs et passifs disponibles à la vente se rapportaient à l'activité Loisirs (Golf et Camping) et aux filiales de la Colombie.

18.2 – Activités non poursuivies

L'activité des Loisirs (qui correspond à un segment opérationnel) est également considérée comme une activité non poursuivie par le Groupe. Les éléments

correspondants sont isolés distinctement au sein du compte de résultat et du tableau de flux de trésorerie présentés à la face des états financiers.

Compte de résultat détaillé des activités non poursuivies

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
CHIFFRE D'AFFAIRES	46 803	73 357
Autres produits des activités ordinaires	323	917
PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES	47 126	74 274
Achats	(8 823)	(13 833)
Charges de personnel	(15 459)	(27 837)
Charges externes	(8 314)	(12 659)
Impôts et taxes	(1 135)	(1 819)
Dotations nettes aux amortissements et provisions	(3)	621
Autres produits et charges opérationnels courants	(484)	(2 274)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	12 908	16 473
Résultat de cessions	17	(97)
Autres produits et charges opérationnels non courants		(15 217)
RESULTAT OPERATIONNEL	12 925	1 159
Quote part de résultat net des entreprises mises en équivalence dans le prolongement de l'activité du Groupe		
RESULTAT OPERATIONNEL après quote-part de résultat net des entreprises mises en équivalence dans le prolongement de l'activité du Groupe	12 925	1 159
Charges de l'endettement financier net	(415)	(1 534)
Autres charges financières nettes	8	3
RESULTAT FINANCIER	(407)	(1 531)
Perte nette sur cession d'activités abandonnées et frais de cession liés	10 315	
Impôts sur le résultat	(628)	(632)
RESULTAT NET DES ACTIVITES ABANDONNEES	22 205	(1 004)
Dont Part du Groupe	22 150	(1 130)
Dont Part des Participations ne donnant pas le contrôle	55	126

Note 19 – Chiffre d'affaires et produits des activités ordinaires

Chiffre d'affaires consolidé

Le chiffre d'affaires du Groupe comprend essentiellement les produits liés aux métiers suivants :

- Eau,
- Contrats d'ingénierie, contrats de construction et prestations de service.

En conformité avec la norme IFRS 15, les ventes sont comptabilisées lorsque leur montant a pu être mesuré de façon fiable, lorsque le contrôle des biens et services promis est transféré au client, soit à un moment donné, généralement lorsque la livraison des biens a lieu, soit au fil du temps pour les contrats de services et de construction.

Le chiffre d'affaires est mesuré au montant du prix de la transaction qui est le montant de la contrepartie que le Groupe s'attend à recevoir en échange du transfert au client des biens ou services promis. Lorsque l'existence d'un paiement différé a un effet significatif sur la détermination du prix de la transaction, celui-ci est pris en compte en actualisant les paiements futurs.

Eau

La comptabilisation du chiffre d'affaires lié à la distribution d'eau est réalisée sur la base des volumes livrés aux clients, que ces volumes aient donné lieu à une facturation spécifique (« relève ») ou qu'ils aient été estimés en fonction du rendement des réseaux d'approvisionnement (chiffre d'affaires dit « en compteur »). Cette estimation d'eau « en compteur » à la clôture est réalisée à partir de données historiques, de statistiques de consommation et d'estimations de prix de vente.

En ce qui concerne l'assainissement ou le traitement des effluents, le prix de la prestation est, soit inclus dans la facture de distribution d'eau, soit fait l'objet d'une facturation spécifique à la collectivité locale ou au client industriel.

Sur les contrats de gérance, la rémunération du gérant est enregistrée en chiffre d'affaires.

Il convient par ailleurs de noter que les redevances et les taxes collectées au profit des collectivités locales sont exclues du chiffre d'affaires dès lors que le Groupe ne supporte pas le risque d'irrecouvrabilité auprès d'un tiers.

Contrats d'ingénierie, contrats de construction et prestations de service

Le chiffre d'affaires des contrats de construction, qui portent sur la conception et la construction des équipements nécessaires au traitement et à la distribution de l'eau, est déterminé en appliquant la méthode du pourcentage d'avancement dans le respect des dispositions d'IFRS 15.

Le chiffre d'affaires, généré par les prestations de construction effectuées par le Groupe, est mesuré au prix de la transaction et comptabilisé à l'avancement uniquement si le Groupe peut raisonnablement mesurer cet avancement par rapport à la réalisation complète de l'obligation de performance.

Le pourcentage de l'avancement est déterminé par le rapport entre les coûts encourus à la date de la clôture et les coûts totaux estimés du contrat.

Lorsque le total des coûts du contrat est supérieur au total des produits du contrat, la perte attendue est immédiatement comptabilisée en charge par la constatation d'une provision pour perte à terminaison, indépendamment du degré d'avancement.

Les paiements partiels reçus, avant que les travaux correspondants n'aient été exécutés, sont comptabilisés au passif du bilan en avances et acomptes reçus.

	12/2022	En % du CA total	12/2021	En % du CA total
France + DOM	1 350 633	69,8%	1 238 520	73,9%
International	584 302	30,2%	436 403	26,1%
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	1 934 935	100,0%	1 674 923	100,0%

Produits des activités ordinaires

Subventions

La comptabilisation des subventions est différente selon leur nature :

- subventions d'investissement liées aux actifs corporels : elles sont comptabilisées en « Produits constatés d'avance » et sont constatées en résultat au même rythme que l'amortissement de l'actif auquel elles sont adossées, sur la ligne « Autres produits et charges opérationnels courants ».
- subventions d'exploitation : par définition, elles sont rattachées à des éléments opérationnels et, à ce titre, comptabilisées sur la rubrique « Autres produits des activités ordinaires ».

	12/2022	12/2021
Chiffre d'affaires	1 934 935	1 674 923
Subventions d'exploitation	3 824	5 755
Produits de recouvrement vente d'eau	16 383	8 639
Autres produits des activités ordinaires	20 207	14 395
PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES	1 955 143	1 689 318

Note 20 – Autres produits et charges opérationnels courants

	12/2022	12/2021
Redevances pour concessions, brevets	(8 239)	(4 714)
Pertes irrécouvrables	(23 612)	(15 846)
Départs de personnel	(19 896)	(9 685)
Autres produits et charges opérationnels courants	(44 905)	(29 281)
AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS COURANTS	(96 652)	(59 526)

Les départs de personnel positionnés dans ce poste correspondent à des départs de personnel non remplacés ou s'inscrivant dans le cadre de la mise en œuvre de la réorganisation d'un service ou d'évolutions au sein de la direction générale. Ces dépenses sont présentées dans le Résultat Opérationnel Courant de façon constante dans le Groupe. Les départs s'inscrivant dans un plan de restructuration plus massif et nettement formalisé, tel qu'un

plan de départs volontaires, sont présentés au sein des éléments non courants (voir note 22).

En 2022, la ligne « *autres produits et charges opérationnels courants* » inclut des dépenses ponctuelles telles que des honoraires de consultants qui accompagnent l'implémentation des changements d'organisation (à l'exception des honoraires liés aux frais de restructurations comptabilisés en non courant). L'essentiel de ces dépenses sont positionnées après l'EBITDA (voir note 21).

Note 21 – Réconciliation du Résultat Opérationnel Courant avec l'EBITDA Reported

L'EBITDA est un indicateur qualifié de non-strictement comptable (« non GAAP ») car il n'est pas normé selon le référentiel IFRS. Il est cependant utilisé au sein du Groupe afin de suivre la performance opérationnelle et sert de base pour

calculer le ratio de levier consolidé tel qu'il a été défini dans la mise en place de la ligne RCF en septembre 2021 en parallèle de l'émission obligataire ESG.

Le tableau de passage entre le résultat opérationnel courant (ROC) tel qu'il figure au compte de résultat et l'EBITDA Reported est le suivant :

	12/2022	12/2021 retraité (*)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	69 900	80 257
(-) Dotations nettes aux amortissements	(171 388)	(141 782)
(-) Dotations nettes aux provisions (hors actifs circulants)	33 585	12 325
(-) Départs de personnel hors EBITDA	(19 896)	(9 685)
(-) Autres produits et charges opérationnels courants hors EBITDA	(27 515)	(22 333)
EBITDA REPORTED activités poursuivies	255 114	241 732

(*) Les retraitements au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 concernent l'application de la décision définitive de l'IFRS IC relative à la comptabilisation des coûts de personnalisation et de configuration d'un logiciel de type SaaS (Software as a Service), tel que développé en note 2.1.1.

Les « départs de personnel hors EBITDA » et « autres produits et charges opérationnels courant hors EBITDA » sont présentés en note 20.

Note 22 – Autres produits et charges opérationnels non courants

	12/2022	12/2021
Argentine	(547)	(342)
Dépenses de restructuration Eau France (nettes des reprises)	(14 933)	1 067
Dépenses d'acquisition de sociétés	(18 496)	(3 419)
Coût fond de pension UK fermé	(1 129)	(265)
Dépréciation des goodwill		(1 256)
Appel en garantie Aguas Do Sado	(12 602)	
Autres charges	(577)	
AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS NON COURANTS	(48 284)	(4 215)

Le poste est pour l'essentiel composé au 31 décembre 2022 des dépenses engagées à l'occasion des opérations de croissance externe du Groupe ainsi que des coûts liés à la restructuration du secteur opérationnel Eau France.

Un contrat de concession de 25 ans a pris fin le 31 décembre 2022 et ne sera pas renouvelé. La municipalité de Setubal et le concessionnaire Águas do Sado n'ont pas réussi à définir les

modalités de résiliation du contrat et ont lancé des demandes d'arbitrage.

Au 31 décembre 2022, l'instruction de paiement d'une garantie de bonne exécution de 12,6 millions d'euros a été exécutée et comptabilisée comme une charge non courante en « Autres produits et charges opérationnels non courants » du compte de résultat consolidé.

Note 23 – Résultat financier

Les charges de l'endettement financier net comprennent :

- les intérêts (payés ou courus non échus à payer) sur les emprunts, calculés selon la méthode du coût amorti,
- les charges d'intérêts comprises dans les paiements effectués au titre d'un contrat de location-financement,
- les produits ou charges d'intérêts liés à la trésorerie,

- les revenus et les résultats de cession des valeurs mobilières de placement

Les autres produits et charges financiers comprennent pour l'essentiel les revenus de créances financières, les dividendes reçus de sociétés non consolidées, les résultats de change et les pertes de valeur sur actifs financiers.

	12/2022	12/2021
Charge d'intérêts sur dettes financières	(6 570)	(8 023)
Charge d'intérêts IFRS 16	(1 879)	(1 922)
Produits et charges d'intérêts liés à la trésorerie	815	1 553
Charges de l'endettement financier net	(7 634)	(8 392)
Dotations nettes de provisions	(1 047)	(9 935)
Différence de change	2 939	464
Produits de participations	470	544
Autres charges et produits financiers	(525)	2 970
Résultat sur instruments dérivés	405	0
Autres produits et charges financiers	2 242	(5 957)
RESULTAT FINANCIER	(5 392)	(14 349)

Le résultat sur instrument dérivés comprend les gains liés à l'évaluation à la juste valeur du VPPA au 31 décembre 2022, contrat d'achat d'électricité virtuelle (VPPA) avec une ferme solaire en Espagne pour une production totale de 100 GWh par an pendant 13 ans. Ce contrat, à l'exception de la composante des certificats d'origine acquis, est considéré

comme un instrument financier dérivé au sens de la norme IFRS 9, comptabilisé dans le résultat financier du compte de résultat (juste valeur de niveau 3).

Note 24 – Impôts sur le résultat

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (ou le produit) d'impôt courant et la charge (ou le produit) d'impôts différés.

Les différences temporelles déductibles et les déficits fiscaux donnent lieu à la constatation d'impôts différés actifs dans la

mesure où il est démontré qu'ils seront récupérés au cours des années postérieures. Les différences temporelles imposables donnent lieu à la constatation d'impôts différés passifs.

Décomposition de la charge nette d'impôts

Au 31 décembre 2022, la charge d'impôt comptabilisée en résultat s'élève à -11,7 millions d'euros contre -19,4 millions d'euros en 2021.

La charge d'impôt se décompose de la façon suivante :

	France	Reste du monde	12/2022	12/2021 retraité (*)
Impositions exigibles	(7 764)	(5 515)	(13 279)	(23 279)
Impositions différées	745	5 265	6 010	7 795
Impôts sur distribution	-	(59)	(59)	(68)
Crédit d'impôt	208	-	208	
CVAE	(4 588)	-	(4 588)	(3 810)
TOTAL (charge) produit	(11 398)	(309)	(11 707)	(19 362)

(*) Les retraitements au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 concernent l'application de la décision définitive de l'IFRS IC relative à la comptabilisation des coûts de personnalisation et de configuration d'un logiciel de type SaaS (Software as a Service), tel que développé en note 2.1.1

Le passage de l'impôt théorique au taux en vigueur à la charge d'impôt s'explique par :

	12/2022	12/2021 retraité (*)
Résultat net consolidé - part du Groupe	45 836	40 190
Intérêts minoritaires	(4 041)	7 042
Charge (produit) d'impôt courant	11 707	19 362
Résultat des sociétés mises en équivalence	(7 724)	(9 665)
Résultat net d'impôts, des activités abandonnées	(22 205)	1 004
Résultat avant impôt	23 573	57 933
(Charge) Produit d'impôt théorique à 25,83% (28,41% en 2021)	(6 089)	(16 458)
Différences permanentes	3 423	1 773
IDA non activés sur pertes fiscales (1)	(7 676)	(6 795)
Crédits d'impôts et autres réductions d'impôts	1 896	209
Utilisation des reports déficitaires	641	3 072
Différentiel de taux (2)	(3 842)	(1 163)
Autres	(60)	
(Charge) produit d'impôt	(11 707)	(19 362)

(1) IDA non activés sur :

- perte fiscale de l'intégration fiscale	(1 420)	(5 058)
- annulation des IDA reconnus antérieurement		
- pertes fiscales des filiales étrangères	(630)	(630)
- pertes fiscales des filiales en France	(1 107)	(1 107)

(2) y compris le différentiel lié à charge de CVAE, présentée sur la ligne impôts sur le résultat

(*) Les retraitements au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 concernent l'application de la décision définitive de l'IFRS IC relative à la comptabilisation des coûts de personnalisation et de configuration d'un logiciel de type SaaS (Software as a Service), tel que développé en note 2.1.1

Note 25 – Instruments financiers de couverture

	Notes	31 décembre 2022		31 décembre 2021	
		Actif	Passif	Actif	Passif
Instruments dérivés de taux	25.1	1 399	93	42	1 913
Instruments dérivés de change	25.2	1 137	367		290
Instruments dérivés de matières premières	25.3	405			
Total des instruments dérivés		2 941	460	42	2 203
Dont instruments dérivés non courants		1 658	185	42	2 005
Dont instruments dérivés courants		1 283	275		198

25.1 – Risque de taux

	31/12/2022	A moins d'1 an	De 1 à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 10 ans	> 10 ans
Swaps de taux						
- sur actifs financiers						
- sur passifs financiers (capital couvert)	15 696			3 368		12 328
Caps / floors						
- sur actifs financiers						
- sur passifs financiers (montant notionnel)	3 198					3 198
TOTAL	18 894			3 368		15 526

La dette du Groupe est majoritairement à taux fixe.

Néanmoins, une partie de notre dette à taux variable est couverte pour certaines de nos opérations de financement.

Les instruments financiers de couverture de taux sont comptabilisés à leur juste valeur et s'élèvent à 1,2 million d'euros au 31 décembre 2022 en « instruments dérivés non courants actifs » au bilan.

25.2 - Risque de change

En raison de son implantation internationale, le Groupe est naturellement exposé aux fluctuations des devises étrangères (à l'exclusion de l'euro, sa devise de reporting) dans lesquelles ses opérations sont réalisées

(risques de transaction et de conversion) et dans lesquelles ses actifs et passifs sont libellés.

Au 31 décembre 2022, le groupe avait des couvertures de change (ventes à terme de devises) pour un montant MTM total de 0,8 millions d'euros.

	GBP	USD	SEK	JPY	PLN	CHF	TOTAL
Achats et ventes à terme							
- achats à terme (contre valeurs euros) en k€	(8)			(20)			(28)
- ventes à terme (contre valeurs euros) en k€	646	62	80		(47)	(164)	578
Swaps de devises		219					219
Options de change							
- achetées							
- vendues							
TOTAL	639	281	80	(20)	(47)	(164)	770

25.3 - Risque matières premières

Saur est exposée sur sa partie de consommation d'essence aux fluctuations du cours du baril de pétrole. Toutefois, ces fluctuations sont prises en compte dans les mécanismes contractuels d'ajustement des prix avec les clients.

Le groupe Saur est également exposé sur sa consommation d'électricité, nécessaire à son fonctionnement. En matière d'électricité, le Groupe a pris des positions pour le secteur opérationnel Eau France afin de couvrir 100% de ses besoins en électricité à couvrir sur le marché en 2022 et environ 50% de ses besoins à couvrir sur le marché en 2023.

Un total de 337 GWh a été réservé pour 2022 pour un montant de 34 M€ représentant 100% de l'énergie à

sourcer sur le marché, le reste des besoins en électricité de la SAUR étant couvert par le mécanisme ARENH. Pour 2023, un total de 184 GWh a été réservé pour un montant de 23,2 millions d'euros.

Par ailleurs, le VPPA signé par le Groupe le 20 juillet 2022 est comptabilisé comme un instrument financier dérivé conformément à la norme IFRS 9.

La valeur de marché du VPPA est de + 12,9 millions d'euros à échéance 2023 et de + 17,1 millions sur le reste de l'horizon temporel. Ces opérations sont enregistrées au bilan pour leur juste valeur définie sur la base des cours cotés des matières premières pour les maturités proches et en utilisant des modèles internes avec des paramètres non observables pour les maturités plus lointaines, en l'absence de marché liquide.

25.4 - Risque de contrepartie

Le risque de contrepartie représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou un débiteur viendrait à manquer à ses obligations contractuelles.

L'exposition du Groupe au risque de contrepartie peut résulter principalement :

- d'investissements financiers réalisés soit pour placer des excédents de trésorerie, soit pour couvrir des engagements sociaux postérieurs à l'emploi ;

- de contrats de couverture ayant pour contrepartie des établissements financiers.

Le Groupe minimise le risque de contrepartie par des procédures limitant le choix des contreparties à des banques et établissements financiers de premier rang.

25.5 - Risque de liquidité

Au 31 décembre 2022, la trésorerie du Groupe s'élève à 241,7 millions d'euros (comparée à 213,6 millions d'euros au 31 décembre 2021) auxquels s'ajoute un montant de 150 millions d'euros de ligne de crédit bancaire renouvelable à moyen terme confirmée et non utilisée.

Le financement du Groupe est assuré par un endettement à long terme (emprunts bancaires et obligataires), des financements court terme (titres négociables à court terme), permettant d'assurer des ressources financières suffisantes pour la continuité de son activité.

Bien que le Groupe n'identifie pas d'autre besoin significatif, dans un contexte économique incertain, il ne

peut pas être totalement garanti que le Groupe puisse continuer à accéder aux financements ou refinancements nécessaires à son exploitation courante et à ses investissements à des conditions satisfaisantes. Les notations de crédit à long terme sollicitées par Saur auprès des agences de notation sont BBB- chez Standard & Poor's et Fitch.

Les contrats de crédit prévoient notamment des engagements d'information des prêteurs, le respect à chaque fin de semestre d'un ratio financier de solvabilité (qui doit être inférieur ou égal à 6.6x) et le respect de certains engagements usuels pour des contrats de crédit de cette nature (notamment le maintien du crédit à son rang – pari passu).

Note 26 – Engagements

26.1 – Engagements liés au financement du Groupe

Dettes financières

Le montant et l'échéancier des dettes financières du Groupe au 31 décembre 2022 sont indiqués dans la note 15.2.

Nantissements

Aucun nantissement n'est en place au 31 décembre 2022.

26.2 – Engagements contractuels d'investissement

Dans le cadre des contrats de service public conclus avec l'entité publique, le Groupe peut être amené/engagé à réaliser des investissements portant sur des infrastructures qui seront ensuite exploitées et rémunérées dans le cadre du contrat.

Les investissements afférents à la construction et à l'amélioration du réseau concédé (appelés « travaux concessifs ») sont examinés au regard de l'interprétation IFRIC 12. Le montant des travaux concessifs contractualisé sur la durée des contrats et non encore réalisé était estimé à environ 105 millions d'euros au 31 Décembre 2021, sans changement significatif au 31 décembre 2022 compte tenu des contrats long terme en vigueur dans le secteur Eau France.

26.3 – Engagements donnés au titre des activités opérationnelles

Garanties maison-mère

Le Groupe accorde des engagements de garantie maison-mère au bénéfice de certaines de ses filiales ou participations situées hors de France et afin de permettre la poursuite ou le développement de leurs activités opérationnelles.

Le montant total garanti s'élève à 56,8 millions d'euros au 31 décembre 2022. Il se rapporte principalement aux engagements suivants :

- Saur a émis une garantie maison-mère en faveur de Scotia Water Dalmuir Ltd d'un montant équivalent à 4 millions de pounds (4,5 millions d'euros) dans le cadre de la construction, l'exploitation et la maintenance d'une usine de traitement des eaux usées en Ecosse. Elle a été émise pour le compte de Saur Glasgow Services afin de garantir les obligations de cette dernière au titre du contrat d'exploitation et maintenance (échéance 15/06/2026).
- Saur a émis une garantie en faveur de CTEP France SNC pour un montant de 29,1 millions d'euros dans le cadre du projet de traitement de l'eau de North Field East attribué à Unidro. Cette garantie a été émise pour le compte d'Unidro afin de sécuriser ses obligations dans le cadre de chaque bon de commande relatif au projet (expirant en octobre 2024).
- Saur SAS a émis une garantie maison-mère en faveur de NWC pour un montant de 48,5 millions SAR (environ 12,1 millions d'euros) - montant pour la première année du contrat - en relation avec la gestion, l'exploitation et la maintenance du cluster nord-ouest. Il a été émis au nom de Saur Arabie Saoudite pour garantir ses obligations dans le cadre d'un contrat de gestion, d'exploitation et de maintenance (qui expire le 3 décembre 2027).

- Saur SAS a émis une garantie maison- mère en faveur de NWC pour un montant d'environ 24,7 millions SAR (6,2 millions d'euros) - montant pour la première année du contrat - en relation avec la gestion, l'exploitation et la maintenance du cluster Est. Elle a été émise au nom de Saur Saudi Arabia pour garantir ses obligations dans le cadre d'un contrat de gestion, d'exploitation et de maintenance (qui expire le 21 novembre 2028).
- Nijhuis Saur Industry BV a émis une garantie maison-mère en faveur de PT Chiyoda International Indonesia pour un montant de 2,6 millions d'euros dans le cadre de la construction, de l'exploitation et de la maintenance d'une usine de traitement des eaux usées en Indonésie, pour l'achèvement du projet Sewage Treatment Package. Il a été émis au nom d'Unidro S.R.L pour garantir ses obligations dans le cadre d'un contrat d'exploitation et de maintenance (échéance : 31 juillet 2026).
- Nijhuis Saur Industry BV a émis une garantie maison-mère en faveur de PT Chiyoda International Indonesia pour un montant de 2,3 millions d'euros dans le cadre de la construction, de l'exploitation et de la maintenance d'un projet de fonderie en Indonésie, pour l'achèvement du projet de fonderie de Manyar. Il a été émis au nom d'Unidro S.R.L pour garantir ses obligations dans le cadre d'un contrat d'exploitation et de maintenance (expire le 31 mai 2026).

	12/2022	à moins de 1 an	de 1 à 5 ans	à plus de 5 ans	12/2021
Garanties maison-mère accordée	56 780		56 780		17 183

Garanties bancaires

Dans le cadre de ses activités opérationnelles, le Groupe est amené à accorder des garanties bancaires. Il s'agit de garanties données au titre de contrats et de marchés, notamment des cautions de soumission sur appels d'offres, des cautions de restitution d'acomptes, des garanties de bonne fin d'exécution ou de performance dans le cadre de la conclusion de contrats ou de concessions.

Les engagements donnés à ce titre s'élèvent à 221 millions d'euros au 31 décembre 2022 contre 174 millions d'euros au 31 décembre 2021.

Autres garanties

Le groupe accorde dans le cadre de ses opérations courantes des garanties décennales ou de bonne fin qui ne font pas l'objet d'une estimation chiffrée et d'une mention spécifique, sauf s'il s'avère que ces dernières pourraient donner lieu au versement de sommes quelconques par le Groupe. Dans ce cas, elles donnent lieu à constitution de provisions pour risques et charges.

Note 27 – Contrats de construction

		31/12/2022	31/12/2021
Contrats de construction en cours, actifs	(A)	49 577	22 966
Contrats de construction en cours, passifs	(B)	67 005	32 383
Contrats de construction en cours, nets	(A) - (B)	(17 428)	(9 417)
Coûts encourus majorés des profits comptabilisés et diminués des pertes comptabilisées à ce jour	(C)	184 148	126 604
Factures émises	(D)	201 576	136 023
Contrats de construction en cours, nets	(C) - (D)	(17 428)	(9 419)
Montant des avances reçues des clients		41 775	17 667

Le montant des coûts encourus augmenté des profits comptabilisés et diminué des pertes comptabilisées (notamment en provision pour pertes à terminaison) et des facturations intermédiaires, est déterminé contrat par contrat.

Les contrats de construction du Groupe sont essentiellement portés par la société STEREAU et ses filiales, auquel s'ajoute depuis 2020 les contrats de l'activité Industrie, en particulier ceux d'Unidro en Italie.

Note 28 – Honoraires des commissaires aux comptes

	Deloitte	KPMG	Autres	TOTAL
Audit				
Commissariat aux comptes	594	555	312	1 461
Autres prestations	4			4
TOTAL AU 31/12/2022	598	555	312	1 465

Note 29 – Effectifs

Personnel des sociétés consolidées	12/2022	12/2021
COMMUNAUTE EUROPEENNE		
France métropolitaine	7 804	7 779
Antilles	105	99
Réunion	215	198
Portugal	934	984
Espagne	975	898
Pologne	142	681
Pays-Bas	353	291
Italie	258	103
Filande	29	
Chypre	9	9
HORS COMMUNAUTE EUROPEENNE		
Etats-Unis	200	
Colombie	1	267
Grande Bretagne	174	148
Russie	34	37
Arabie Saoudite	18	15
Mexique	2	2
Autres	11	25
TOTAL	11 264	11 536

Note 30 – Rémunération des dirigeants et des organes d'administration et de direction

Conformément aux dispositions du paragraphe 9 de la norme IAS 24 révisée « Information relative aux parties liées », le Groupe n'identifie pas de parties liées autres que les dirigeants du Groupe.

A ce titre, le montant global des rémunérations directes et indirectes de toutes natures perçues des sociétés françaises et étrangères par les membres du comité de direction générale du Groupe s'élève à 8 333 milliers d'euros au 31 décembre 2022.

Note 31 – Principaux taux de conversion

Devise	Taux de clôture au 31/12/2022	Taux moyen sur l'exercice 2022	Taux de clôture au 31/12/2021	Taux moyen sur l'exercice 2021
Dollar américain	0,937559	0,977541	0,882924	0,845313
Livre sterling	1,127485	1,172803	1,190079	1,162977
Zloty polonais	0,213639	0,213428	0,217538	0,219029
Peso argentin	0,005282	0,007314	0,008601	0,008906
Rial saoudien	0,249016	0,252793	0,235134	0,225376
Peso colombien	0,000193	0,000224	0,000217	0,000226

Note 32 – Dividendes

A la date d'établissement de ces comptes, aucun dividende n'est prévu d'être distribué au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2022.

Note 33 – Liste des sociétés consolidées

Société et adresse	N° Siren	Méthode de consolidation	% de détention directe et indirecte	
			31/12/2022	31/12/2021
SAUR SAS 92 - ISSY LES MOULINEAUX	339 379 984	IG	mère	mère
ACCM EAU 13 - Salon-de-Provence	815 356 977	IG	100,0%	100,0%
ACCM ASSAINISSEMENT 13 - Salon-de-Provence	815 357 033	IG	100,0%	100,0%
ALLIANCE ENVIRONNEMENT 30 LES SALLES DU GARDON	538 019 670	IG	100,0%	100,0%
ALLIANCE ENVIRONNEMENT EXPLOITATION 34 LUNEL	489 533 059	IG	100,0%	100,0%
APA 13 - Salon-de-Provence	788 938 784	IG	100,0%	100,0%
AQUEO 77 SERRIS	834 353 153	IG	65,0%	65,0%
ASUR 78 - Maurepas	428 565 741	IG	100,0%	100,0%
BGEH (Blue Green European Holding) 92 - ISSY LES MOULINEAUX	413 303 298	Cédée	-	100,0%
BIOVALOR 26 - Pont de l'Isère	452 041 122	IG	100,0%	100,0%
BLUE GREEN SAS 95-Cergy Pontoise	344 206 511	Cédée	-	100,0%
BLUE GREEN GOLF DE LYON CHASSIEU 69 - LYON	814 375 291	Cédée	-	100,0%
BLUE GREEN Saint Quentin 95-Cergy Pontoise	413 440 983	Cédée	-	100,0%
BLUE GREEN PAU ARTIGUELOUVE 95-Cergy Pontoise	413 440 959	Cédée	-	100,0%
BOOKANDGOLF 95-Cergy Pontoise	528 371 925	Cédée	-	100,0%
CALITI - SEMOP 78 - SAINT GERMAIN EN LAYE	878 892 710	ME	51,0%	51,0%
CAMPINGS DE VANNES 31 - BALMA	532 984 796	Cédée	-	100,0%
CANONGE ET BIALLEZ 30 SAINT MARTIN DE VALGALGUES	423 602 713	IG	100,0%	100,0%
CBSE 03 - Vichy	352 256 473	ME	50,0%	50,0%
CER (Gie des Eaux de Royan) 17 - Vaux sur mer	715 550 091	IG	83,6%	83,6%
CERA (Compagnie d'Environnement Royan Atlantique) 17 - VAUX SUR MER	850 690 470	IG	83,6%	83,6%
CITEC ASSAINISSEMENT 34 ST ANDRE DE SANGONIS	430 417 436	IG	100,0%	100,0%
CDE (Gie Dinardaise des Eaux) 35 - Dinard	380 193 292	IG	100,0%	100,0%
SAUR GUADELOUPE 97 - Basse Terre	330 713 959	IG	100,0%	100,0%
CISE REUNION 97 - Saint-Denis de la Réunion	342 305 554	IG	100,0%	100,0%
CISE TP 92 - ISSY LES MOULINEAUX	428 561 740	IG	100,0%	100,0%

Société et adresse	N° Siren	Méthode de consolidation	% de détention directe et indirecte	
			31/12/2022	31/12/2021
EAU DE DINAN - ASSAINISSEMENT SEMOP 22 - TADEN	843 195 066	ME	60,0%	60,0%
EAU DE GARONNE 47000 - Agen	844 291 542	IG	100,0%	100,0%
ECOSTATION 69 - Limonest	789 877 776	IG	100,0%	100,0%
EVJ-SCET 26 - Chatuzange le Goubet	379 818 487	IG	100,0%	100,0%
FLOWER SAS 31 - Balma	492 355 508	Cédée	-	100,0%
FLOWER EXPLOITATION CAMPINGS 31 - Balma	512 445 883	Cédée	-	100,0%
FORMULE-GOLF 95-Cergy Pontoise	379 379 357	Cédée	-	100,0%
FORMULE-GOLF LA MEJANNE 95-Cergy Pontoise	838 197 358	Cédée	-	100,0%
FINPEX 92 - ISSY LES MOULINEAUX	347 882 953	IG	100,0%	100,0%
GEM 82 - Montauban	539 047 951	IG	100,0%	100,0%
GESAV 59 - Valenciennes	815 333 190	IG	100,0%	100,0%
GOLF DE SAINT LAURENT SEMOP 54 PLOEMEL	839 206 950	Cédée	-	56,0%
BLUEGREEN GOLF DE ROCHEFORT OCEAN 17- Saint Laurent de la prée	849 292 982	Cédée	-	100,0%
GOLF ESPACE 95-Cergy Pontoise	341 047 975	Cédée	-	100,0%
GRIM EAU 13 Salon de Provence	838 299 469	IG	100,0%	100,0%
GRIM HOLD 92 - ISSY LES MOULINEAUX	838 404 416	IG	100,0%	100,0%
Société du GOLF de Dunkerque 95-Cergy Pontoise	539 289 504	Cédée	-	100,0%
Société du GOLF RODEZ AGGLOMERATION 12-ONET-LE-CHATEAU	538 729 963	Cédée	-	100,0%
GOLF de Sainte Maxime 95-Cergy Pontoise	344 337 514	Cédée	-	99,96%
IMAGEAU 30 - Nîmes	504 316 597	IG	100,0%	100,0%
HYDROSERVICES DE L'OUEST 56 - Theix	351 663 794	IG	100,0%	100,0%
LES ONDINES 46 - Souillac sur Dordogne	524 522 539	Cédée	-	80,0%
ALLIANCE NOUVELLE ACQUITAINE (Ex MACHEIX) 19 - Malemort sur Corrèze	437 630 304	IG	100,0%	100,0%
MARNEO 77 - Saint Thibault Les Vignes	339 379 984	IG	100,0%	100,0%
ODANA 22 - PLUDUNO	879 462 158	IG	100,0%	100,0%
O PERIGORD NONTRONNAIS 24 - LE BOURDEIX	891 806 135	IG	60,0%	60,0%
SATEG 65 - Ibos	672 780 426	IG	100,0%	100,0%
FLOWER SHOP ex-SAUR ACHATS 31 - Balma	522 274 133	Cédée	-	100,0%
SAUR DERICHEBOURG AQUA 19 - Brive la Gaillarde	749 867 669	IG	51,0%	51,0%

Société et adresse	N° Siren	Méthode de consolidation	% de détention directe et indirecte	
			31/12/2022	31/12/2021
SAUR DERICHEBOURG AQUA OCEAN INDIEN 97 - Saint Leu	809 629 223	IG	51,0%	51,0%
NIJHUIS SAUR INDUSTRIES France 92 - ISSY LES MOULINEAUX	889 918 124	IG	97,9%	95,3%
SAUR INTERNATIONAL 92 - ISSY LES MOULINEAUX	383 056 033	IG	100,0%	100,0%
FLOWER HOLDING ex-SAUR LOISIRS 92 - ISSY LES MOULINEAUX	431 941 616	Cédée	-	100,0%
SAUR RELAIS 92 - ISSY LES MOULINEAUX	384 814 810	IG	100,0%	100,0%
SAUR SMART WATER 92 - ISSY LES MOULINEAUX	878 969 997	IG	100,0%	100,0%
SAINT AFF'O SEMOP 12 SAINT AFFRIQUE	834 048 936	IG	55,0%	55,0%
SEBRIE 77 - Magny le Hongre	353 502 917	IG	65,0%	65,0%
SEDUD 22 - Dinan	389 469 826	ME	50,0%	50,0%
SE3R 87 - Isle	824 190 516	IG	100,0%	100,0%
SEP ECOSSIERNES 44-Saint-Nazaire	520 600 479	ME	35,0%	35,0%
SEP GEDEC 92 - ISSY LES MOULINEAUX	602 011 918	IP	50,0%	50,0%
SEP GEPUR 92 - ISSY LES MOULINEAUX	811 826 874	IP	49,9%	49,9%
SEP GRESILLONS II 78510 Triel sur seine	508 573 730	ME	47,5%	47,5%
SEP LIVERY 56 - Vannes	484 531 934	ME	45,0%	45,0%
STESUD 91 - ISSY LES MOULINEAUX	897 501 748	IG	100,0%	100,0%
SEPIG 44 - La Baule	542 080 486	IG	89,8%	89,8%
SEPIG ATLANTIQUE EAU SAS 44 - La Baule	507 922 763	IG	89,8%	89,8%
SEPRA - SOCIETE DE L'EAU POTABLE ROYAN ATLANTIQUE 17 - Vaux sur mer	902 890 045	IG	84,0%	84,0%
SAUR MARTINIQUE 97 - Martinique	322 078 775	IG	100,0%	100,0%
STESAUR 42 - MONTBRISON	602 011 918	IG	100,0%	100,0%
STEREAU 92 - ISSY LES MOULINEAUX	602 011 918	IG	100,0%	100,0%
SUDEAU 97 - Saint Denis de la Réunion	802 080 267	IG	100,0%	100,0%
TECHNI VISION 26 - Chatuzange le Goubet	432 762 375	IG	100,0%	100,0%
TERRE DES TROIS FRERES 97 - Saint Denis de la Réunion	535 244 255	IG	100,0%	100,0%
VERT FOREZ 95-Cergy Pontoise	529 361 560	Cédée	-	100,0%

Société et adresse	Méthode de consolidation	% de détention directe et indirecte	
		31/12/2022	31/12/2021
Sociétés exerçant leur activité au Luxembourg			
SAUREA Luxembourg	Liquidée	0,0%	100,0%
Sociétés exerçant leur activité en Espagne			
EMALSA Las Palmas - CANARIES	IG	66,0%	66,0%
GESTAGUA Madrid - Espagne	IG	100,0%	100,0%
NUINSA INVERSIONES Las Palmas - CANARIES	IG	100,0%	100,0%
EMALSA OPERACIONES (ex SERCANARIAS) Las Palmas - CANARIES	IG	66,0%	66,0%
GESTORA INMOBILIARIA LA TOJA Pontevedra - Espagne	IG	100,0%	-
NSI MOBILE WATER SOLUTIONS SPAIN SL Madrid - Espagne	IG	97,9%	-
Sociétés exerçant leur activité en Pologne			
NI Central Europe	IG	97,9%	95,3%
NI Central Europe ESS	IG	95,0%	92,4%
SAUR KONSTANCJA	IG	100,0%	100,0%
SAUR HORYZONT	IG	100,0%	100,0%
SAUR POLSKA	IG	100,0%	100,0%
SEPARATOR	IG	100,0%	100,0%
SNG (SAUR Neptun Gdansk)	Cédée	-	51,0%
NSI MOBILE WATER SOLUTIONS POLAND	IG	97,9%	-
Sociétés exerçant leur activité en Grande-Bretagne			
ECOVERT GROUP	IG	100,0%	100,0%
DEBA UK	IG	97,9%	76,2%
NH20K	IG	97,9%	95,3%
SAUR SERVICES GLASGOW	IG	100,0%	100,0%
SAUR UK	IG	100,0%	100,0%
STEREAU UK	IG	100,0%	100,0%
RIVENTA UK	IG	51,0%	51,0%
NORTECH SOLUTIONS GROUP Ltd	IG	97,9%	95,3%
NORTECH SOLUTIONS Ltd	IG	97,9%	95,3%
NORTECH STAFFING SOLUTIONS Ltd	IG	97,9%	95,3%
NIJHUIS SAUR INDUSTRIES UK & IRELAND Ltd	IG	97,9%	-
NSI MANUFACTURING UK Ltd (Solys)	IG	97,9%	-
NSI MOBILE WATER SOLUTIONS UK Ltd	IG	97,9%	-
Sociétés exerçant leur activité en Argentine			
AGUAS DE MENDOZA	IG	100,0%	100,0%
INVERSORA DEL ACONCAGUA	ME	24,2%	24,2%
INVERSORAS DE MENDOZA	ME	33,3%	33,3%
OBRAS SANITARIAS MENDOZA	ME	32,1%	32,1%

Société et adresse	Méthode de consolidation	% de détention directe et indirecte	
		31/12/2022	31/12/2021
Sociétés exerçant leur activité en Allemagne			
NSI MOBILE WATER SOLUTIONS GERMANY GmbH	IG	97,9%	
Sociétés exerçant leur activité en Colombie			
SAUR COLOMBIA	Cédée	-	100,0%
NAUNET	Cédée	-	100,0%
AGUAS DEL SUR DEL ATLANTICO	Cédée	-	50,0%
AGUAS DEL ARACATACA	Cédée	-	95,0%
AGUAS DE LA PENINSULA	Cédée	-	100,0%
AQUAMAG	Cédée	-	100,0%
AGUAS DEL ALBANIA	Cédée	-	90,0%
Sociétés exerçant leur activité en Arabie saoudite			
INTERNATIONAL WATER PARTNERS COMPANY	ME	40,0%	40,0%
INTERNATIONAL WATER PARTNERS 2 COMPANY	ME	35,0%	NC
TAWZEA AQUAPOR	ME	30,0%	30,0%
SAUR INTERNATIONAL CONCERTED COMPANY	IG	70,0%	70,0%
SAUR SAUDI ARABIA	IG	100,0%	100,0%
Sociétés exerçant leur activité en Egypte			
NIJHUIS SAUR EGYPT	IG	97,9%	-
Sociétés exerçant leur activité en Afrique			
STEREAU SENEGAL	IG	100,0%	100,0%
VISAQUA (Mozambique)	ME	49,0%	49,0%
Sociétés exerçant leur activité aux Emirats Arabes Unis			
NIJHUIS MIDDLE EAST AFRICA WATER TREATMENT & TRADING LLC	IG	97,9%	95,2%
Sociétés exerçant leur activité à Chypre			
STERIAC	IG	80,0%	80,0%
STEREAU IACOVOU	ME	50,0%	50,0%
Sociétés exerçant leur activité en Suisse			
STEREAU SUISSE 1400 - YVERDON-LES-BAINS	IG	100,0%	100,0%
Sociétés exerçant leur activité au Pays-Bas			
ECONVERT WATER & ENERGY HOLDING BV	IG	73,4%	71,4%
ECOR	IG	73,4%	71,4%
ECONVERT W&E Projects	IG	73,4%	71,4%
ECONVERT W&E Services	IG	73,4%	71,4%
ECONVERT W&E BV	IG	73,4%	71,4%
Nijhuis Saur Industrie BV	IG	97,9%	95,2%
Nijhuis Industrie Holding BV	IG	97,9%	95,2%
NIJHUIS OZONE SOLUTIONS BV	IG	97,9%	95,2%
NIJHUIS WATER TECHNOLOGY BV	IG	97,9%	95,2%
BYOSIS GROUP BV	IG	97,9%	-
NSI MOBILE WATER SOLUTIONS HOLDING BV	IG	97,9%	-
NSI MOBILE WATER SOLUTIONS NETHERLANDS BV	IG	97,9%	-
PWNT HOLDING BV	IG	97,9%	-
PWNT BV	IG	97,9%	-
PWNT R&D BV	IG	97,9%	-
Sociétés exerçant leur activité à Singapour			
NI ASIA PACIFIC Singapour	IG	97,9%	95,2%
Sociétés exerçant leur activité en Finlande			
FLOOTECH OY	IG	97,9%	-
FLOOTECH PRODUCTS OY	IG	97,9%	-
Sociétés exerçant leur activité en Suède			
NSI MOBILE WATER SOLUTIONS SWEDEN AB	IG	97,9%	-
FLOOTECH AB	IG	97,9%	-

Société et adresse	Méthode de consolidation	% de détention directe et indirecte	
		31/12/2022	31/12/2021
Sociétés exerçant leur activité en Russie			
NIJHUIS WATER TECHNOLOGY Russia LLC	IG	97,9%	95,2%
Sociétés exerçant leur activité au Etats Unis			
NIJHUIS WATER TECHNOLOGY Inc	IG	97,9%	95,2%
NSI North America	IG	97,9%	-
AQUA-CHEM Inc	IG	97,9%	-
Sociétés exerçant leur activité en Italie			
UNIDRO SPA	IG	97,9%	95,3%
NSI MOBILE WATER SOLUTIONS ITALY Srl	IG	97,9%	-
SODAĪ	IG	97,9%	-
Sociétés exerçant leur activité Corée			
RIVENTA KOREA	IG	51,0%	51,0%
Sociétés exerçant leur activité au Portugal			
CRIAR VANTAGENS	IG	100,0%	100,0%
AQUAPOR - SERVIÇOS, S.A.	IG	100,0%	100,0%
TRATAVE	IG	60,0%	60,0%
ÁGUAS DA AZAMBUJA	IG	75,0%	75,0%
ÁGUAS DE GONDOMAR	ME	42,5%	42,5%
ÁGUAS DO SADO	IG	60,0%	60,0%
ÁGUAS DA FIGUEIRA	ME	50,0%	50,0%
ÁGUAS DE CASCAIS	ME	50,0%	50,0%
ÁGUAS DE ALENQUER	ME	40,0%	40,0%
CASCAIS SEDE NOVA	ME	50,0%	50,0%
ÁGUAS DO LENA	IG	100,0%	100,0%
ÁGUAS DA TEJA	IG	100,0%	100,0%
ÁGUAS DO VOUGA	IG	100,0%	100,0%
ÁGUAS DO PLANALTO	IG	100,0%	100,0%
LUSÁGUA LISBOA	IG	100,0%	100,0%
ÁGUAS DE VILA REAL DE SANTO ANTÓNIO	IG	100,0%	100,0%
LUSÁGUA SERVICOS	IG	100,0%	100,0%
SPHERAA	ME	35,0%	35,0%